DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13305 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 8-LUNDI 9 NOVEMBRE 1987

# Le gouvernement tunisien destitue M. Bourguiba

## Le premier ministre, M. Ben Ali, nouveau président de la République

*Le président de la République tunisienne, M. Habib Bourguiba, a été destitué « pour incapacité », le samedi 7 novembre, par son premier ministre, M. Zind El Abidine Ben Ali, avec l'appui de la majorité de l'armée et de la plupart des ministres. M. Ben Ali succède au chef de l'Etat déchu. Dans un communiqué qu'il a lu personnellement à la radio nationale, samedi matin à 6 h 30, M. Ben Ali a justifié sa décision en précisant qu'il l'avait prise « en application de l'article 57 de la Constitution et sur la foi d'un rapport médical ».*

*La mise à l'écart de M. Bourguiba, qui dirigeait son pays depuis trente ans, s'est déroulée dans le calme.*

*Dans sa déclaration, M. Ben Ali a annoncé une révision prochaine de la Constitution, « car on ne saurait être président à vie ». Il a formé aussitôt un nouveau gouvernement, dont le chef est M. Hedi Baccouche, ancien ministre des affaires sociales.*

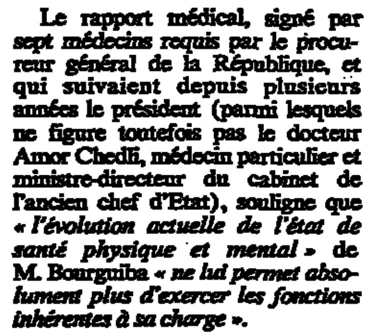
*TUNIS*
*de notre correspondant*

La nouvelle de la mise à l'écart du président Bourguiba a été annoncée par M. Ben Ali, nouveau chef de l'Etat, lors du premier bulletin d'information de Radio-Tunis, à 6 h 30. Il a expliqué que, *« face à la sénilité et à l'aggravation de l'état de santé »* du président et sur la foi d'un rapport médical, *« le devoir national »* lui imposait de *« le déclarer dans l'incapacité absolue d'assumer les charges de la présidence de la République ». « De ce fait,* a-t-il ajouté, *et en application de l'article 57 de la Constitution, nous prenons en charge, avec l'aide du Tout-Puissant, la présidence de la République et le commandement suprême de nos forces armées ».*

Le rapport médical, signé par *sept médecins requis par le procureur* général de la République, et qui suivaient depuis plusieurs années le président (parmi lesquels ne figure toutefois pas le docteur Amor Chedli, médecin particulier et ministre-directeur du cabinet de l'ancien chef d'Etat), souligne que *« l'évolution actuelle de l'état de santé physique et mental »* de M. Bourguiba *« ne lui permet absolument plus d'exercer les fonctions inhérentes à sa charge ».*

MICHEL DEURÉ.

(Lire la suite page 3.)





## Le moindre mal

L'annonce de la destitution d'un chef d'Etat par son second lors d'une émission de radio matinale n'est pas en soi un événement dont les démocrates peuvent se réjouir. Dans le contexte très particulier de la Tunisie, il est néanmoins clair que ce qui vient de se passer ressemble à un moindre mal.

Depuis longtemps, l'analyse de la situation à Tunis se heurtait à une vérité presque indicible : le Combattant suprême, l'homme qui avait obtenu l'indépendance sans drames majeurs avec la France, celui qui avait ensuite fait de son pays un exemple de modernité et de tolérance en islam, n'était plus dans un état mental lui permettant d'exercer le pouvoir absolu, auquel il se cramponnait, avec les encouragements intéressés des derniers courtisans. Cette vérité était en filigrane dans les analyses de tous les diplomates, dans les considérations de tous les chefs de parti, mais personne ne pouvait avoir l'air de la connaître dans son comportement public.

Alors que le prestige de Bourguiba était encore grand dans une partie des couches populaires, surtout en province, tout ce qui comptait au sein de la classe dirigeante tunisoise voyait se prolonger avec consternation une fin de règne [illegible] inéluctablement à une révolution conduite par les intégristes, ou à une dictature militaire. Certains des accusés au récent procès devant la Cour de sûreté de l'Etat n'avaient pas caché qu'ils acceptaient par avance la mort injuste requise contre eux, tant il était évident que cet abus de pouvoir servait leur cause de militants islamistes.

L'opposition modérée en était à se demander si l'exercice de sa fonction critique ne risquait pas d'inciter les militaires à profiter de l'affaiblissement du régime pour sortir de leurs casernes. L'organisation, il y a un an, d'élections dignes d'une république bananière, le démantèlement des syndicats, la valse des ministres au gré des humeurs présidentielles ne suscitaient plus que des commentaires désabusés.

Bien que le nouveau chef d'Etat porte des étoiles de général, l'armée n'est pas au pouvoir. M. Ben Ali a franchi le Rubicon après avoir consulté non seulement l'état-major, mais aussi le gouvernement et le bureau politique du Parti socialiste destourien. Il a choisi comme nouveau premier ministre un homme respecté et intègre, M. Hedi Baccouche. Celui-ci était ambassadeur en Algérie quand il avait été appelé à la direction du parti gouvernemental, sans pouvoir mettre en œuvre ses projets d'ouverture et de dialogue.

*M. Rachid Sfar, chef du gouvernement auquel le général Ben Ali succéda en octobre, n'avait pas la carrure nécessaire pour prétendre à la succession. Du moins, avec l'aide de quelques ministres techniciens, avait-il remis de l'ordre dans les finances publiques et l'économie. Cela donne une certaine marge de manœuvre à son successeur sur le plan social. Sa réputation de modéré dans la lutte contre l'intégrisme est également un atout pour M. Ben Ali. Passé l'effet de surprise, beaucoup doivent se dire en Tunisie que le pire n'est pas toujours sûr, surtout si M. Ben Ali tient ses promesses démocratiques.*

## Le stratège prophétique

par Jean Lacouture

De ce grand artiste de la politique qui a suscité un Etat et inventé un nouveau type de relations entre des peuples voués aux affrontements violents par l'histoire coloniale, deux scènes résument son style et son tempérament.

Voici Habib Bourguiba entouré, dans sa villa de Carthage, d'un groupe de journalistes étrangers, en majorité français. L'un d'eux, se dévouant pour les autres, demande pourquoi le Combattant suprême paraît faire peu de cas des conseils de collaborateurs compétents et semble prendre seul les décisions.

Le président darde sur l'imprudent son fameux regard couleur de mer à l'aurore. *« Mes collaborateurs ? Je voudrais bien entendre d'eux des critiques. Mais ils ne me font jamais une objection. Ils approuvent toujours. Ils ne m'offrent aucune contradiction, ils s'inclinent... »* Le leader a l'air indigné et nostalgique à la fois. Un bref silence, puis, soudain, se reprenant : *« Mais, après tout, quand on a la chance d'avoir un Bourguiba, pourquoi le contredire ? »*

Quelques années plus tard, Habib Bourguiba regarde la foule rassemblée sur une place de Tunis pour l'entendre. Il est midi, ce 15 mars 1964, pendant le mois de ramadan, celui du jeûne prescrit entre le lever et le coucher du soleil par la religion musulmane. Il prend un verre, y verse de l'orangeade et boit lentement, le regard magnétique fixé sur son peuple étonné. Il sait qu'il prend un risque, car les conservateurs restent nombreux. Mais, par ce geste de défi à la tradition, il veut dramatiser une libération.

Non content de ce geste, il le fait suivre d'une longue explication sur le devoir du croyant, qui réside moins dans le respect du rite que dans la lutte contre la misère, la construction d'une économie stable : et comment construire quand on est soumis à des privations, admises au Moyen Age, mais incompatibles avec le rythme de la vie moderne et les tâches imposées aux prolétaires. *« La guerre sainte n'est plus contre l'infidèle,* clame Bourguiba, *elle est contre le sous-développement. »*

La vie de Bourguiba, c'est en quelque sorte la légende dorée de l'ascension d'une classe sociale, ou, plus précisément, d'une classe culturelle, celle de la petite bourgeoisie terrienne en voie d'urbanisation et d'occidentalisation.

(Lire la suite page 4.)

## L'affaire Luchaire

● **La contre-attaque socialiste.**

*« Salir, disent-ils », par Lionel Jospin.*

● **La stratégie du gouvernement et les déclarations de M. Chirac.**

LIRE PAGE 8

## Un entretien avec M. Takeshita

*Les déclarations au « Monde » du nouveau premier ministre japonais.*

PAGE 7

**LE MONDE DU VIN**

PAGE 10

Le sommaire complet se trouve page 20

### Les discussions entre la Maison Blanche et le Congrès

## Budget américain : compromis en vue

*Attendu avec impatience par les marchés boursiers, un compromis entre la Maison Blanche et le Congrès semble se dessiner, avec la proposition faite par les sénateurs républicains de réduction du déficit budgétaire de 75 milliards de dollars en deux ans. Le pessimisme est revenu, vendredi 6 novembre, sur les marchés. Wall Street a clôturé à – 1,5 %, et Tokyo, samedi matin, terminait à – 0,7 %. La chute persistante du dollar a provoqué un regain de tension au sein du système monétaire européen, avec une baisse du franc par rapport au mark, malgré l'accord franco-allemand sur les taux d'intérêt de la veille.*

*WASHINGTON*
*de notre correspondant*

Il était grand temps, mais quelque chose semble enfin bouger sur le « front » de la réduction du déficit budgétaire américain. Douze jours après le début des négociations entre représentants de l'administration et du Congrès, un premier signe encourageant est apparu vendredi 6 novembre lorsque des négociateurs républicains du Congrès ont présenté au président Reagan un plan de réduction assez substantiel, puisqu'il porte sur un peu plus de 75 milliards de dollars sur deux ans, dont 30 milliards pour l'année fiscale 1988 en cours.

Il ne s'agit que d'une proposition, mais elle retient l'attention pour plusieurs raisons. D'abord les sommes en question sont importantes. La réduction du déficit envisagée dès la première année dépasse assez nettement le minimum « imposé » par la loi Gramm-Rudman-Hollings qui doit agir comme un couperet sur les dépenses (23 milliards de dollars cette année) si aucun accord n'est trouvé d'ici au 20 novembre. D'autre part, la manière dont cette réduction serait obtenue témoigne *a priori* d'un certain effort de réalisme. Le plan prévoit pour l'année fiscale en cours 9,4 milliards de dollars de recettes supplémentaires sous forme d'impôts et de redevances (14 milliards pour l'année suivante) ; un gel partiel des dépenses civiles aussi bien que militaire, des économies sur les programmes civils reconduits chaque année, et une vente d'actifs (pour 5 milliards de dollars la première année) contribuant aussi à combler une part du trou budgétaire.

L'augmentation proposée des impôts peut sembler relativement modeste mais elle est supérieure à ce qu'envisageait, au premier stade des négociations tout au moins, la Maison Blanche. De même les économies réalisées sur les dépenses militaires sont un peu plus importantes. C'est là le signe d'une flexibilité nouvelle de la part de M. Reagan car ce plan a clairement été mis sur pied en collaboration avec l'exécutif.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 17.)



### L'inculpation de M. Michel Droit

## Une instruction suspendue

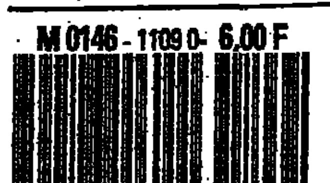
L'instruction judiciaire sur l'affaire de Radio-Courtoisie, qui avait abouti à l'inculpation de M. Michel Droit, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés, par M. Claude Grellier, est gelée pour cinq semaines. La chambre criminelle de la Cour de cassation a en effet ordonné, vendredi 6 novembre, à la requête de M. Droit, la suspension provisoire de la procédure.

Ce n'est que le 10 décembre prochain que la Cour se prononcera sur le fond, c'est-à-dire sur le dessaisissement, ou non, du magistrat.

L'hypothèse du dessaisissement a été vigoureusement combattue par le procureur général, M. Pierre Arpaillange, au nom du ministère public. Plaidant lui-même — fait exceptionnel — devant la chambre criminelle, M. Arpaillange estime que dessaisir M. Grellier serait une *« perversion de l'ordre normal des choses ».*

M. Grellier avait inculpé, le 27 octobre, M. Droit de *« forfaiture ».* Le même jour, l'académicien avait décidé d'engager deux actions en justice contre le magistrat : l'une pour obtenir son dessaisissement, et l'autre pour violation du secret de l'instruction.

*(Lire nos informations et l'article de BERTRAND LE GENDRE page 12.)*


M 0146 - 1109 0- 6,00 F
3790146006000 11090

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. , Allemagne, 2,50 DM , Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA , Danemark, 10 kr. Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. Grèce, 160 dr Irlande, 80 p. Italie, 2 000 L. Libye, 0,400 DL Luxembourg, 40 f Norvège, 13 kr. Pays-Bas, 2,50 fl. Portugal, 130 esc. Sénégal, 335 F CFA Suède, 14 cs. Suisse, 1,80 f USA, 1,50 $ USA (West Coast), 1,75 $.

# Dates

## RENDEZ-VOUS

**Lundi 9 novembre.** – *Etats-Unis :* annonce officielle de la candidature de Robert Dole à l'investiture du Parti républicain pour l'élection présidentielle.

*RFA :* Congrès de l'union chrétienne démocrate

**Jeudi 12 novembre.** – *RFA :* sommet franco-allemand (jusqu'au 13).

**Vendredi 13 novembre.** – *Etats-Unis :* publication à Washington du rapport de la commission parlementaire d'enquête sur l'Irangate.

*Italie :* visite officielle du président chinois (jusqu'au 15).

**Dimanche 15 novembre.** – *UNESCO :* entrée en fonction du nouveau directeur général.

*Djibouti :* célébration du centenaire de la ville.

*Haïti :* élections municipales.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie
du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXᵉ



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.

Il y a quarante ans, le « brumaire » de l'année terrible

# Les grèves insurrectionnelles de 1947

CE mois de novembre 1947 commence vraiment sous les pires auspices. L'Union française est très mal partie, et pas seulement en Indochine : les députés malgaches accusés d'avoir trempé dans la terrible insurrection de l'île viennent d'être condamnés à mort, et le président Auriol ne les graciera pas. Le monde s'est cassé en deux blocs sans que la pauvre petite France ait eu à dire son mot.

Georges Bidault, qui règne au Quai d'Orsay, a essuyé le « niet » à répétition de Staline et de Molotov, qui font bien peu de cas de sa politique allemande, il a subi l'arrogance américaine et les sarcasmes de de Gaulle. Il brosse en conseil des ministres un tableau très alarmiste de la situation à l'Est, où le maître du Kremlin installe son glacis protecteur à coups de pendaisons, de complots imaginaires et de ruses grossières des polices politiques qui ont entrepris de ruiner les partis « bourgeois » majoritaires pour mieux imposer les seuls communistes stalinisés. Que faire quand l'armée rouge campe toujours, disait de Gaulle, *« à deux étapes du Tour de France cycliste »* ? Rien d'autre que de choisir son camp, celui du monde libre, celui de Washington et de l'aide économique que vient de proposer Marshall.

Car à l'intérieur, le tableau est tout aussi sombre. Le verdict des élections municipales d'octobre a été sans appel : le RPF du général a laminé les centristes et largement séduit à droite ; il engrange près de 40 % des suffrages, dans un rude face-à-face avec les communistes, qui tiennent ferme avec 30 % des voix.

### Une menace de déflagration généralisée

L'arithmétique impose sa conclusion : quand sept Français sur dix non seulement critiquent le gouvernement Ramadier mais mettent le régime de la jeune IVᵉ République en accusation, il faut d'urgence enterrer la solution du tripartisme et trouver une nouvelle majorité, celle qu'on baptise *« troisième force »* et qui rameute au centre-droit avec le soutien de la SFIO pour sauver les institutions républicaines menacées symétriquement par les *« moscoutaires »* et les *« factieux »*. Tandis qu'une large majorité de Français, disent les sondages de l'IFOP, croient à l'imminence d'une troisième guerre mondiale, tout porte à penser que ce conflit aurait pour répétition générale une forme de guerre civile en France.

Or tout laisse à craindre que les fauteurs de troubles n'aient l'oreille des mécontents. A vrai dire, tout le monde grogne. Une production trop faible (encore inférieure à celle de 1929) pour une demande trop forte : l'inflation est toujours là, structurelle, galopante, en spirale. Les prix ont grimpé de près de 10 % en octobre, de 31 % depuis août. Le gouvernement tente-t-il de les bloquer ? Il se heurte aux hurlements des vendeurs et des industriels, aux pleurs des maîtres du marché noir, au lamento des étals vides et des boutiques désertes. Mais dès qu'il lâche la bride, les salariés l'invectivent, au nom du pouvoir d'achat du lampiste moyen, calculé sur l'indice des « 44 articles » de première nécessité, qui a déjà chuté de 40 % depuis janvier.

La France vocifère et fait la queue, elle compte nerveusement ses tickets d'alimentation en cet automne où le froid précoce ajoute le souci du charbon à celui du pain quotidien. A quoi bon s'être tant serré la ceinture depuis la Libération, avoir retroussé ses manches aussi haut et tant œuvré pour la reconstruction du pays pour en revenir à une ration de pain à 200 grammes, plus faible qu'aux pires heures de l'Occupation ?

Une crise internationale dont on ne voit pas la fin, une menace de déflagration généralisée, la guerre civile qui guette, des ventres creux prêts à tout, un gouvernement condamné qui ne peut plus se résoudre à rien : novembre fait vraiment peur. A l'Elysée, le 4, dans Paris déjà privé d'éboueurs et bientôt de tout service public, Vincent Auriol expose au Comité de défense nationale en roulant les « r » qu'il est urgent de compter les tanks, les avions et les postes de DCA, qu'il faut prendre langue avec tous les alliés potentiels... *« y compris la Suisse »*. Le président a reçu Léon Jouhaux, qui l'a supplié d'enrayer les hausses, sinon *« les syndicats ne* [tiennent] *plus leurs hommes... et les femmes encore moins* (1) ».

En conseil des ministres, Jules Moch, chargé des affaires économiques et des transports, a plaidé en polytechnicien pour une *« politique autoritaire »* qui casserait les prix et contenterait les syndicats. Mais Edouard Depreux, responsable de l'intérieur, a bondi en hurlant que l'autoritarisme fait disparaître les denrées et favorise le marché noir. Et, surtout, qu'il ne faut pas compter sur lui pour entrer dans les manuels d'histoire avec le sobriquet d'Edouard la matraque. Tout s'engage, on le voit, dans la sérénité.

L'orage, contre toute attente, frappe d'abord à Marseille à partir du 10 novembre. Là, dans la poussée gaulliste d'octobre, un avocat RPF et corse, Mᵉ Carlini, a



*ROUIL.*

ravi la mairie au communiste Cristofol, d'extrême justesse (26 voix contre 25) et en profitant d'un attentisme de bon vouloir du côté des socialistes qui n'avaient pas pardonné aux rouges d'avoir supplanté Gaston Defferre en 1946.

Marseille en 1947, c'est, en vrac, un PC puissant, des dockers nerveux tenus par la CGT, des compagnies de CRS où servent nombre d'anciens résistants FTP, la combine et les trafics sous l'œil intéressé des agents de la CIA, des rois du gang, Antoine et « Mémé » Guérini, qui savent faire basculer une élection : le vrai sac de nœuds, surveillé par les fonctionnaires d'autorité, préfet en tête, que Paris a dépêchés pour veiller au grain. Hélas, le pauvre Carlini a inauguré sa magistrature en haussant le prix du billet de « tramvé » ! Aussitôt, les métallos des Aciéries du Nord, où l'on compte 1 000 communistes sur 2 000 salariés, décident le boycottage des transports municipaux et, derechef, le 10, aidés par quelques passants, renversent un tram en pleine Canebière : quatre jeunes sont aussitôt poussés dans le « panier » à salade et emprisonnés.

Le 11, on harangue partout, aux portes des usines et dans les immeubles. Le 12, élus communistes en tête, la foule envahit et saccage le palais de justice, où l'on juge pour flagrant délit les quatre manifestants : il se trouve des magistrats – mal protégés, il est vrai, par un service d'ordre assez mou – pour casser le jugement qui vient d'être rendu et faire relâcher les accusés.

A la mairie, où, par un étrange hasard, le conseil municipal tient séance tandis que l'émeute gronde, les encriers volent bas et on empoigne les chaises : les communistes « font le ménage » et résistent aux *« provocateurs »*, menacent de défenestrer Carlini et crient au balcon qu'ils ont enfin reconquis la Maison du peuple. La foule, ravie et fort en jambes, reflue alors vers les rues chaudes du quartier de l'Opéra, aux cris du *Ça ira*, et de *la Jeune Garde*, pour en déloger les *« oisifs des bars »*, les enrichis du marché noir et les malfrats à la solde des *« nazis »* du RPF. Hélas ! on tire de l'intérieur du Colibri des frères Guérini : devant le café, un jeune communiste, Vincent Voulant, tombe. Il mourra à l'hôpital quelques heures plus tard.

Marseille sort de ce « grand soir » hébétée et rageuse : les grèves, pendant un mois, y seront très dures, tandis que Paris, avec l'accord, semble-t-il, des socialistes locaux, saisira l'occasion pour dissoudre les compagnies de CRS qui n'avaient pas su tenir en main la situation (2). Car il y a urgence à montrer que le gouvernement a besoin de CRS qui tirent et ne se mettent pas à fredonner les chants du maquis lors de l'émeute.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, après la démission de dirigeants communistes des Houillères, les mineurs sont en effet entrés dans la danse. Pour une grève de la lassitude et de la rancœur, comme au printemps, bien sûr. Mais aussi dans une excitation entre grévistes et « jaunes » minutieusement entretenue par les communistes de la CGT : on se bat entre camarades d'enfance, les enfants se mettent de la partie, tandis que les CRS puis la troupe quadrillent les carreaux et les corons. On murmure même que la guerre va plus loin : un sabotage des puits aurait été envisagé. Jamais, dans la très rude histoire des conflits du « pays noir », on n'avait connu tant de haine explosive, tant de blessures inguérissables. Et voilà que, en bouquet final, les métallos parisiens débrayent à leur tour.

Du 19 au 29 novembre, tandis que le gouvernement Ramadier, épuisé et divisé, passe la main et qu'on cherche longuement la solution de « troisième force » inaugurée en catastrophe le 22 avec le gouvernement de Robert Schuman, puisque toutes les corporations entrent en grève, celles des services publics, si malmenés par l'inflation, n'étaient pas les moins agressives. Le report d'une coupure générale du courant électrique est obtenu *in extremis* pas l'habileté et le bon sens de Daniel Mayer, ministre du travail, mais déjà on s'alarme d'une mise en place de coordinations nationales des grévistes, et d'aucuns n'hésitent plus à décréter que la situation est insurrectionnelle. Pourtant, du 29 novembre au 10 décembre, jusqu'à ce que les communistes de la CGT donnent le signal du *« repli général »*, la division des grévistes avait été patente et les boutefeux peu à peu isolés. Comme si, sans préjuger de nouvelles flambées qui reprendront en 1948, toutes les forces engagées avaient à temps retenu leurs coups (3).

L'extrémisme ? Il ne fut que trop visible, avec, hélas ! des morts trop nombreux, dont seize dans le déraillement du Paris-Tourcoing dans la nuit du 2 au 3 décembre. Des sabotages du rail et de la mine, des centrales électriques et des dispositifs de sécurité ? On arrête à ce titre cent douze grévistes, presque tous communistes.

Des complots ? On en subodora plusieurs, et les renseignements généraux couvrirent de leurs rapports alarmistes jusqu'au bureau du très crédule Vincent Auriol (4) : aux quatre coins du pays, les agents doubles et les « braves flics » décrivent des cagoulards et des vichystes en transe, des officiers douteux et des esprits faibles enfiévrés par les agents de Washington, des suppôts de l'armée rouge et de mystérieux parachutistes prêts à manier le bazooka, sans parler des « trotskistes » de l'ombre et de l'increvable cinquième colonne. Mais toutes ces violences, sans doute aucun, étaient sans espoir, et elles furent contenues.

La IVᵉ République s'est certes offert, du 29 novembre au 4 décembre, à l'occasion du vote des *« lois scélérates »* qui armaient le gouvernement Schuman contre les grèves, un de ces marathons à pugilats qui n'ennoblissent pas les tribunes parlementaires et dont les Français se souviendront, y compris en 1958. Mais, pour un Raoul Calas occupant la tribune en chantant l'*Hymne au 17ᵉ* – tandis que Jeannette Vermeersch en personne, Thorez s'étant absenté pour aller consulter Moscou, le ravitaille en sandwiches, – pour mille insultes communistes au « Boche » Robert Schuman et cent prises de judo portées par les jeunes sportifs qui siègent à droite, la République sut trouver la nouvelle force de sa défensive.



### Une classe ouvrière affaiblie

Le RPF, très légaliste et comptant bien que le pouvoir lui échoirait comme un fruit mûr, a laissé passer l'occasion. Les responsables du PCF, trop fidèles à Staline pour ne pas avoir compris que seule importe la défense du glacis de l'URSS à l'Est, savaient ne pas entendre l'ardeur de leurs troupes et faire tout juste assez d'agitation pour inquiéter les Américains et récuser – en vain – l'apport de ces dollars de l'aide Marshall qui contribueront à sortir enfin l'économie française du bourbier. Seule la classe ouvrière – le mot, à l'époque, a encore un sens – sortira affaiblie, divisée par la scission syndicale qui brise à jamais la CGT et installe Force ouvrière puis la FEN, d'une crise qui la détourne largement de l'amour d'une République des CRS et de la vie chère.

Novembre 1947 fut un drame pour temps de haine et de frustrations, une forme de grandes manœuvres politiques, une crise ouverte à la recherche d'un équilibre politique et d'un mieux-être social. La France s'y ébroua à contretemps, car elle ne sentait pas encore tout à fait que le cours du monde se dessinait sans elle. Elle s'offrit donc aussi, bravement, une sorte d'affreux psychodrame de la puissance rebelle et de la violence féconde, comme aux beaux jours. Est-ce vraiment un hasard si, tout juste trois ans après la Libération, on y rejoua avec tant d'ardeur aux maquis contre les « collabos », par « FTP communistes » et « miliciens RPF » interposés, à l'honneur national contre la menace étrangère, à la France-de-toujours contre le malheur de l'heure ?

JEAN-PIERRE RIOUX.

(1) Cité par Dominique Desanti, *L'année où le monde a tremblé : 1947*, Albin Michel, 1976, p. 292. Voir aussi Michel Winock, « 1947, l'année terrible », *l'Histoire*, mai 1987.

(2) Voir Maurice Agulhon et Fernand Barrat, *CRS à Marseille, 1944-1947*, Armand Colin, 1971, et *le Mouvement social*, les Editions ouvrières, juillet-septembre 1975.

(3) Voir deux bonnes monographies de grèves : Philippe Fallachon, « Les grèves de la Régie Renault en 1947 », *le Mouvement social*, octobre-décembre 1972, et Marie-Renée Valentin, « Les grèves des cheminots français au cours de l'année 1947 », *id.*, janvier-mars 1985.

(4) Voir Vincent Auriol, *Journal du septennat*, vol. 1, 1947, édité par Pierre Nora, Armand Colin, 1970, *passim*.

## TUNISIE : la destitution du président Habib Bourguiba

### La déclaration du successeur

Tunis *(AFP)*. – Voici le texte intégral de la déclaration lue samedi matin 7 novembre par le nouveau président de la République tunisienne, M. Zine El Abidine Ben Ali :

*« Les énormes sacrifices consentis par le dirigeant Habib Bourguiba, premier président de la République, en compagnie d'hommes valeureux, pour la libération de la Tunisie et son développement sont innombrables et incommensurables. C'est pour cette raison que nous lui avons voué affection et estime, et que nous avons œuvré de longues années durant sous sa direction avec confiance, fidélité et abnégation, à tous les niveaux, dans les rangs de notre armée nationale et populaire, et au sein du gouvernement.*

*» La vieillesse et l'aggravation de son état de santé, sur la base d'un rapport médical, nous ont poussés à penser que le devoir national nous imposait de le déclarer dans l'incapacité absolue d'assumer les charges de la présidence de la République. De ce fait, et en application de l'article 57 de la Constitution, nous prenons en charge, avec l'aide du Tout-Puissant, la présidence de la République et le commandement suprême de nos forces armées.*

*» Dans l'exercice de nos responsabilités, nous comptons sur la contribution de tous les enfants de notre chère patrie, et dans un climat de confiance, de sécurité et de sérénité, d'où seront bannies la haine et la rancœur, de tous les Tunisiens. L'amour de la patrie, sa protection et l'action pour son essor constituent un devoir sacré pour tous les citoyens. »*

*» Citoyens, citoyennes, notre peuple a atteint un tel niveau de responsabilité et de maturité que tous ses éléments et ses composantes sont capables d'apporter leur contribution constructive à la gestion de ses affaires, conformément à l'idée républicaine qui confère aux institutions toute leur plénitude, et garantit les conditions d'une démocratie responsable, ainsi que le respect de la souveraineté populaire telle qu'elle est inscrite dans la Constitution.*

*» Cette Constitution appelle une révision devenue aujourd'hui impérative. L'époque que nous vivons ne peut plus souffrir ni présidence à vie ni succession automatique à la tête de l'Etat, desquelles le peuple se trouve exclu. Notre peuple est digne d'une vie politique évoluée et institutionnalisée, fondée réellement sur le multipartisme et la pluralité des organisations de masse.*

*» Nous proposerons prochainement un projet de loi sur les partis et un projet de loi sur la presse, susceptibles d'assurer une plus large participation à la construction de la Tunisie et à la consolidation de son indépendance, dans l'ordre et la discipline. Nous veillerons à la bonne application de la loi, de manière à bannir tout iniquité et injustice. Nous agirons en vue de restaurer le prestige de l'Etat et de mettre fin au chaos et au laxisme.*

*» Point de favoritisme et d'indifférence face à la dilapidation du bien public. Nous continuerons à entretenir les bons rapports et la bonne coopération avec tous les pays, notamment les pays frères et amis.*

*» Nous proclamons notre respect pour nos engagements sur le plan international. Nous accorderons à la solidarité islamique, arabe, africaine et méditerranéenne l'importance qui lui est due. Nous nous emploierons fermement à réaliser l'unité du Grand Maghreb sur la base des intérêts communs.*

*» Par la grâce de Dieu, nous entrons ensemble dans une ère nouvelle, faite d'efforts, de détermination, qui nous sont dictés par notre amour pour la patrie et par l'appel du devoir. Vive la Tunisie, vive la République ! »*

### L'article 57 de la Constitution

L'article 57 de la Constitution tunisienne auquel M. Zine El Abidine Ben Ali a fait référence stipule qu'*« en cas de vacance de la présidence de la République pour cause de décès, démission ou empêchement absolu, le premier ministre est immédiatement investi des fonctions de président de la République pour le reste de la législature en cours de la Chambre des députés* (Parlement) », qui est de cinq ans. Les dernières élections ont eu lieu en novembre 1986.

Adopté en 1976 après la nomination à vie du président Bourguiba *« à titre exceptionnel et en considération des services éminents qu'il a rendus (...) au peuple tunisien... »*, sa révision a toujours été réclamée par l'opposition tunisienne, qui a souvent demandé que le chef de l'Etat soit élu au suffrage universel et désigné à l'avance.

### Le nouveau chef de l'Etat

## M. Ben Ali : un homme d'ordre ouvert au dialogue

3 novembre 1986, salle de presse du ministère de l'intérieur : les résultats des élections législatives tombent sur les écrans, pas même un siège n'est concédé à l'opposition. Il y a un contraste surréaliste entre les moyens techniques mis en œuvre pour les « statistiques », le nombre de journalistes présents lors de cette « nuit électorale » et l'absence évidente de suspense. Costume sombre, cravate impeccable, le général Zine El Abidine Ben Ali se livre à un des plus délicats exercices de sa carrière, présenter de façon crédible des résultats qui l'étaient si peu.

Les journalistes tunisiens présents dans la salle se soucient fort peu des explications techniques, mais ils apprécient en connaisseurs la performance de l'orateur : sans rien dire qui puisse nuire au gouvernement, il a pris suffisamment de distance pour que ce scrutin, à l'évidence trafiqué, n'apparaisse pas comme son œuvre. Selon les chiffres officiels, plus de 82 % des Tunisiens sont allés aux urnes pour élire les députés du Parti socialiste destourien. Aucun observateur n'a constaté une telle mobilisation. Si l'*« affluence »* a été *« peu apparente »*, c'était à cause de la forte augmentation des bureaux de vote par rapport à la précédente consultation, explique l'intéressé, avec l'air embêté du ministre entendant bien montrer qu'il agit sur instructions venues de plus haut.

Le tout récent ministre de l'intérieur pensait-il déjà à la préparation de l'éviction en douceur du *« combattant suprême »* ? C'était la même voix posée qui allait déclarer juste un an plus tard que *« le peuple a droit à une vie politique évoluée »* avant de promettre *« un projet de loi régissant l'existence des partis »*. Mais s'il pensait déjà à ménager l'avenir, le général Ben Ali n'était sans doute à ce moment-là qu'un homme qui montait sans mesurer pleinement la difficulté qu'il y aurait à concilier l'exercice de responsabilités de plus en plus grandes et la fidélité à un président aux décisions imprévisibles.

Depuis plusieurs mois les caméras s'attardaient longuement sur le visage du nouveau dauphin lors de la rituelle présentation des audiences du chef de l'Etat au journal télévisé. L'homme ne paraît guère ses cinquante et un ans. Le regard matois et gai contraste avec le long passé de spécialiste des questions de sécurité. Ancien de Saint-Cyr et de l'école d'artillerie de Châlons-sur-Marne, diplômé d'électronique aux Etats-Unis, le futur général Ben Ali occupa pendant seize ans le poste de directeur de la sécurité militaire avant d'être nommé à la tête de la Sûreté nationale.

Entre ces deux postes, il vivra deux « exils », l'un au Maroc, l'autre en tant qu'ambassadeur à Varsovie. La première fois, il lui était reproché de s'être occupé des questions de sécurité lors de l'éphémère projet d'union tuniso-libyenne, alors qu'il n'avait fait qu'obéir à des ordres venus d'en haut. La seconde fois, il porta le chapeau après les émeutes de Gafsa, en janvier 1980. M^me Wassila Bourguiba, qui le trouve trop indocile, laisse entendre qu'il n'a pas informé le président de ce qui se préparait. En fait, personne n'avait osé transmettre un de ses rapports alarmistes parce qu'il risquait d'altérer l'humeur du Combattant suprême.

#### Un « technicien »

Après les émeutes du pain – en janvier 1984 – on se rappelle cependant ses services passés. Il devient secrétaire d'Etat à la Sûreté nationale dans le gouvernement de M. Mzali. Sa cote monte en même temps que la disgrâce du *« successeur désigné »* se précise. *« Je ne suis qu'un technicien »*, avait-il répondu à M. Mzali, qui lui proposait un portefeuille ministériel. Ne devant rien à ce dernier, il n'est pas suspect aux yeux du président Bourguiba quand celui-ci fulmine contre son ancien chef de gouvernement qui, supportant mal son sort, *« trahit »* en se répandant en critiques contre le régime depuis l'étranger. Nommé ministre de l'intérieur en avril 1986, il joue un rôle de plus en plus important dans le gouvernement de M. Rachid Sfar. Personne ne doutant que celui-ci ne soit là que pour une période transitoire, le remaniement du 2 octobre 1987, par lequel le gouvernement est confié au général, n'est pas vraiment une surprise.

L'opposition de gauche, qui, après les émeutes du pain, s'inquiétait du retour de ce militaire aux affaires, paraissait s'accommoder plus facilement de sa nouvelle ascension. Ministre de l'intérieur, il avait donné des assurances à la Ligue tunisienne des droits de l'homme, dont il avait reçu quelques dirigeants. Le procès des islamistes, il y a quelque semaines, était à l'évidence un des moments les plus délicats de la fin de règne du président Bourguiba. Le ministre de l'intérieur réussit à prévenir les émeutes que l'on pouvait redouter, mais, tout en maintenant l'ordre d'une main de fer, il préconisa la modération dans les sentences, parvenant provisoirement à faire revenir le chef de l'Etat sur sa décision de faire exécuter les principaux animateurs du Mouvement de la tendance islamique.

Travailleur infatigable, le nouveau premier ministre se montrait peu, préférant à l'apparat officiel les soirées familiales avec ses trois filles et son épouse, une Keffie, fille du premier officier tunisien nommé général.

Ces derniers jours, le premier ministre s'efforçait de faire prévaloir une certaine détente politique. Il avait fait nommer à la tête du Parti socialiste destourien le docteur Karoui, qui avait une réputation d'homme intègre et ouvert au dialogue. Passé l'épisode du procès des islamistes, le général Ben Ali avait l'intention de se consacrer davantage aux questions économiques. En manifestant sa volonté de rouvrir le procès des militants du MTI, au risque de mettre le feu aux poudres, le chef de l'Etat lui donnait une occasion de brusquer les étapes.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

## La décision du gouvernement

*(Suite de la première page.)*

Selon les rares informations qui circulaient dans les cercles politiques samedi matin, on croyait savoir que le coup de force a été décidé dans la nuit non pas par un seul homme, mais par une très large majorité des membres du gouvernement et du bureau politique du Parti socialiste destourien et avec l'approbation de l'état-major de l'armée. Deux personnalités au moins s'y seraient opposées : M. Mohamed Sayah, ministre d'Etat chargé de l'éducation nationale, et M. Mansour Skhiri, ministre de l'habitat, de l'équipement et des transports. Passant généralement pour les plus chauds partisans d'une politique autoritaire, voire répressive, tous deux auraient été arrêtés ainsi que M. Mahmoud Bel Hassine, homme de compagnie du président, et

Depuis plusieurs mois et surtout au cours de ces dernières semaines, la vie politique tunisienne était littéralement suspendue aux décisions imprévisibles, aux sautes d'humeur, aux obsessions même du palais de Carthage. La lutte pour la succession qui empoisonne depuis tant d'années le climat n'avait pas cessé avec la nomination de M. Ben Ali, qui, en tant que premier ministre, successeur constitutionnel du chef de l'Etat, devenait la nouvelle cible de tous les prétendants au « trône » dont l'influence demeurait grande auprès de M. Bourguiba.

Il y a moins de deux semaines encore, quelques heures après avoir procédé à un large remaniement ministériel *(le Monde* du 29 octobre), le président, soumis à diverses pressions et sur la foi de ragots qui lui étaient rapportés, avait décidé de l'annuler. Il fallut toute la ferme diplomatie de M. Ben Ali, qui était visé en premier lieu par la manœuvre, pour que les nouveaux ministres demeurent en place.

Et ces derniers jours, quotidiennement, le président insistait pour que la Cour de sûreté de l'Etat siège à nouveau (un procès prévu pour lundi prochain vient d'être reporté) afin de juger les islamistes arrêtés depuis le précédent procès de septembre. Furieux que le chef du Mouvement de la tendance islamique (MTI), M. Rached Ghannouchi, ait échappé à la peine de mort, il n'avait de cesse de le voir rejugé et, cette fois-ci, pendu. Plusieurs dirigeants se montraient en privé atterrés, et, c'est peut-être la perspective de ce nouveau procès aux conséquences intérieures imprévisibles, et qui, à l'extérieur, aurait fini par ternir l'image de la Tunisie, qui a été la goutte d'eau faisant déborder le vase.

La destitution de M. Bourguiba a été aussitôt suivie de la constitution d'un nouveau gouvernement, dont le premier ministre est M. Hedi Baccouche, jusqu'ici ministre des affaires sociales. Agé de cinquante-sept ans, M. Baccouche est un ami de longue date du nouveau président de la République.

Trois hommes disparaissent du nouveau cabinet, MM. Mohamed Sayah Mansour Skhiri et Hedi Mabrouk, qui est remplacé aux affaires étrangères par M. Mahmoud Mestiri, qui venait d'être désigné comme ambassadeur à Paris *(le Monde* du 5 novembre).

Parmi les nouveaux venus, on note la présence de M. Habib Ammar, un proche de M. Ben Ali, qui était commandant de la garde nationale (gendarmerie) et qui devient ministre de l'intérieur, et celle de M. Tijari Chelli, qui remplace M. Sayah à l'éducation nationale. La plupart des autres portefeuilles ne changent pas de titulaires. C'est le cas, notamment, du ministère de la défense nationale avec M. Slaheddine Bali (mais où quatre officiers supérieurs se voient promus, dont le chef d'état-major, M. Youssef Baraket, qui devient général de corps d'armée), du ministère de la justice avec M. Mohamed Salah Ayari, du poste de ministre délégué auprès du premier ministre et directeur du Parti socialiste destourien avec le docteur Ahmed Karoui et des principaux départements économiques.

Dans la déclaration qu'il a lue à Radio-Tunis, M. Ben Ali a esquissé la nouvelle politique qu'il entend mettre en œuvre et qui devrait tendre vers une large démocratisation du système et, en premier lieu, l'instauration d'un véritable multipartisme. *« Nous proposerons prochainement un projet de loi sur les partis et un projet de loi sur la presse, susceptibles d'assurer une plus large participation à la construction de la Tunisie et à la consolidation de son indépendance, dans le cadre de l'ordre et de la discipline »*, a-t-il notamment déclaré. Le nouveau président de la République a aussi confirmé les engagements de la Tunisie au plan international, ses amitiés et ses alliances.

M. Ben Ali a lancé un appel à tous les Tunisiens pour qu'ils contribuent à l'instauration *« d'un climat de confiance, de sécurité et de sérénité où seront bannies la haine et la rancœur »*.

Selon M. Ben Ali, la Constitution *« appelle une révision devenue aujourd'hui impérative. L'époque que nous vivons ne peut plus souffrir ni présidence à vie ni succession automatique à la tête de l'Etat, desquelles le peuple se trouve exclu. Notre peuple est digne d'une vie politique évoluée et institutionnalisée fondée réellement sur le multipartisme et la pluralité des organisations de masse »*, a-t-il ajouté.

Ce dernier commentaire plus qu'allusif est sans concession pour l'évolution institutionnelle du régime du président déchu. Toutefois, M. Ben Ali a tenu à rendre hommage *« aux énormes sacrifices consentis par le leader Habib Bourguiba, premier président de la République, en compagnie d'hommes valeureux, pour la libération de la Tunisie et son développement »*. C'est pour ces raisons, a-t-il ajouté, *« que nous lui avons voué affection et estime, et œuvré, de longues années durant, sous sa direction avec confiance, fidélité et abnégation... »*.

Durant la matinée de samedi et quatre heures après l'annonce de la destitution du Combattant suprême, l'atmosphère en ville demeurait extrêmement détendue : on pouvait, ici et là, percevoir à travers quelques commentaires discrets les signes d'un sentiment de soulagement. Du côté des oppositions et des milieux syndicalistes et associatifs, notamment par les avocats et les militants des droits de l'homme, ce sentiment semble largement prévaloir et, en attendant les prises de positions officielles annoncées pour les prochaines heures, la composition du nouveau gouvernement ainsi que les propositions de M. Ben Ali ont suscité des commentaires officieux pour l'essentiel favorables.

Aucune nouvelle n'a été donnée quant au sort de l'ex-président Bourguiba, qui demeure toujours, semble-t-il, au palais de Carthage, autour duquel un important dispositif de sécurité a été mis en place.

MICHEL DEURÉ.

### Le dernier entretien du premier ministre

## « L'intégrisme est un refus du temps présent »

Le général Ben Ali avait donné une interview au *Figaro-Magazine* la semaine dernière. Voici le début de cet entretien.

*« Monsieur le premier ministre, selon vous, qu'est-ce que l'intégrisme ?*

– L'intégrisme, c'est un refus du présent et plus encore de l'avenir. Etre intégriste, c'est se cantonner dans un passéisme figé et récuser toute idée d'évolution et tout projet tourné vers la modernité. Ce carcan, dont on avait pu penser pourtant que l'homme s'était libéré il y a trois siècles avec la fin des guerres de religion, subsiste encore dans le monde islamique. Entendons-nous bien, pour nous, intégrisme ne veut pas dire islam, mais obscurantisme et indigence de l'esprit. (...)

– *Que représente le bourguibisme par rapport à l'intégrisme ?*

– L'une des grandes chances de la Tunisie a été de trouver en Bourguiba un espèce de chrono qui nous intègre dans le courant du temps. Ainsi nous pouvons vivre notre religion sans déchirement au diapason du siècle. L'islam en Tunisie, grâce à Bourguiba, n'est plus un prétexte pour le rejet du progrès. Il s'est au contraire réconcilié avec la modernité. Il a intégré dans son système de valeurs l'ensemble des principes qui, pour les hommes d'aujourd'hui, constitue leur raison d'être. Bourguiba a pris cette mesure qui fera que la Tunisie ne sera plus objet, mais artisan de son histoire. L'intégrisme ne nous désarçonnera pas. (...)

## Les quatre personnages de la « garde rapprochée »

Avec l'âge et la maladie, le président déchu était devenu un « homme sous influence ». Le palais de Carthage, d'où il règne si longtemps sans partage, était devenu, ces dernières années, le lieu d'intrigues florentines ayant toutes le même ultime enjeu : la succession du « père de la nation ». Ces luttes de sérail, que M. Bourguiba observait parfois avec facétie – tant il savait jouer des uns contre les autres – avaient largement paralysé l'action gouvernementale et accusé, parfois jusqu'à la caricature, l'aspect « fin de règne » d'un régime essoufflé.

Depuis quelque temps, quatre personnages semblaient constituer ce « premier cercle » du pouvoir bourguibiste, qu'on appelait à Tunis la « garde rapprochée » du président. Il y avait d'abord M. Mansour Skhiri, qui fut jusqu'à une époque récente directeur du cabinet présidentiel et secrétaire général adjoint du Parti destourien, avant d'être nommé ministre de la fonction publique et de la réforme administrative. Personnage opaque et peu aimé, ses adversaires le tenaient un peu pour l'« âme damnée » du président. Il passait pour « un dur », incitant le président à l'intransigeance et veillant à l'orthodoxie du régime.

Autre personnage influent ces derniers temps, M. Hedi Mabrouk, ministre des affaires étrangères. Comme la plupart des dirigeants bénéficiant de la confiance de M. Bourguiba, il appartient au « groupe de Monastir », du nom de la ville natale du président. Ses treize années de service comme ambassadeur en France – de 1971 à 1986 – lui avaient donné une stature qui le rangeait parmi les dauphins possibles du chef de l'Etat.

L'homme le plus secret du noyau dirigeant – et peut-être le plus doué – avait effectué récemment un retour en grâce après une déjà longue carrière en dents de scie. Il s'agit de M. Mohamed Sayah, qui fut un très jeune directeur du parti en 1973, poste qu'il occupa pendant sept ans. Ancien marxiste, il passa très longtemps lui aussi pour un « dur » du régime et se montra intransigeant, notamment lors des émeutes syndicales de 1978. Agé aujourd'hui de cinquante-quatre ans seulement, beaucoup voyaient en lui l'homme que M. Bourguiba avait secrètement choisi comme successeur. Travailleur infatigable et « homme de dossiers » très compétent, M. Sayah doit amplement sa longévité politique à un « coup de génie ».

Dès le début de son ascension au sein du parti, il se lança dans la rédaction d'une immense fresque sur l'histoire du mouvement nationaliste tunisien et la lutte du président Bourguiba pour l'indépendance. Devenu de son fait – et avec l'accord du Combattant suprême – le mémorialiste attitré du régime, M. Sayah était du même coup « intouchable ».

Ce tableau serait incomplet sans l'évocation du seul personnage féminin de l'équipe, M^me Saïda Sassi, nièce du président déchu. Toute-puissante garde-malade du vieux leader depuis l'éviction de l'ex-M^me Bourguiba, détestée de nombreux ministres, on lui prêtait une influence « néfaste » sur le Combattant suprême. Une chose est sûre : elle n'avait pas vu d'un bon œil la nomination comme premier ministre du général Ben Ali, et elle devrait en bonne logique être l'une des victimes politiques du coup d'Etat.

Un homme vivait loin de cette camarilla dont il critiquait en privé le comportement : Habib Bourguiba junior, le fils que le futur président avait eu à Paris dans les années 20 de sa première femme française. Ambassadeur à Rome, Paris et Washington, avant de devenir ministre des affaires étrangères en 1964, puis ministre de la justice en 1970, il quitta ses fonctions – officiellement – pour raison de santé. Devenu conseiller spécial du président, il fut relevé de ses fonctions en 1986 par son père, avec qui il s'était notoirement brouillé puis réconcilié. Resté très proche de sa belle-mère, M^me Wassila Bourguiba, dont il avait peu apprécié le bannissement, il avait renoncé à toute ambition politique. Il n'y aura pas de dynastie Bourguiba à Tunis. – J.-P. L.

# Le stratège prophétique

*(Suite de la première page.)*

Un demi-siècle de vie publique qui voit à la fois l'homme et son milieu passer d'un demi-sommeil de terriens colonisés, progressant par timides percées vers la modernisation et l'autonomie, à un statut d'indépendance et de développement original, axés sur une administration de type occidental et des relations déjà modernes entre l'Etat et la religion, la campagne et la ville, l'individu et le pouvoir.

Il est né le 3 août 1903 à Monastir, d'une famille d'origine paysanne, que son père, officier dans la petite armée beylicale, avait déjà réorientée vers le service public et la société urbaine. On ne peut mieux résumer sa jeunesse qu'il ne l'a fait lui-même devant ses juges de 1938 : *« J'ai été élève au collège Sadiki depuis 1913, puis au lycée Carnot d'octobre 1921 à juin 1924. Je suis allé à la faculté de droit de Paris de novembre 1924 à juillet 1927. Puis je me suis établi en Tunisie... »*

A Paris, où il arriva pour assister au transfert des cendres de Jaurès au Panthéon, il fut un honorable étudiant à l'Ecole des sciences politiques et à la faculté de droit, s'intéressa à la neurologie, fréquenta les organisations de gauche (comme Ho Chi Minh sept ans plus tôt), connut sa femme Mathilde, en eut un fils, amorçant une coexistence mouvementée mais le plus souvent cordiale avec la France et sa civilisation. Rentrant en Tunisie – d'où il était parti déjà acquis au parti nationaliste, le Destour (Constitution), – il fut atterré par le décalage entre les principes de la démocratie française, qu'il avait vue fonctionner à Paris, et la pratique politique et sociale en Tunisie. Il resserra ses liens avec les nationalistes tunisiens, publia des articles dans *la Voix des Tunisiens* et *l'Action tunisienne,* ouvrit un cabinet d'avocat où il plaida pour les exploités et, en 1934, provoqua au sein du parti destourien une scission qui aboutit à la création du Néo-Destour, plus moderne, plus populaire, moins bourgeois, plus terrien, que l'ancienne formation. Il en devint le secrétaire général.

## Le prisonnier

Six mois plus tard, le résident général Peyrouton l'envoie en résidence surveillée dans le lointain poste pré-saharien de Bordj-Leboeuf, où il reste jusqu'à l'arrivée au pouvoir à Paris du gouvernement de Front populaire de Léon Blum, dont l'un des collaborateurs les plus proches, Charles-André Julien, secrétaire général du Haut Comité méditerranéen, ne se contente pas de le libérer mais l'invite à Paris pour amorcer des conversations qui devaient tourner court. En avril 1938, des émeutes déclenchées à Tunis provoquèrent l'arrestation et un nouvel emprisonnement d'Habib Bourguiba, très long celui-là puisqu'il devait durer jusqu'à la libération du leader, que l'on appelait déjà le Combattant suprême *(Moudjahid el-Akhbar),* par les occupants allemands en décembre 1942. L'Axe tente d'utiliser Bourguiba contre la France : réception à Rome, offres diverses, promesses d'émancipation. Contrairement à une légende qui a longtemps couru, le chef du Néo-Destour résista à la tentation et, comme il avait réussi à le faire de sa prison, incita ses compagnons à refuser toute collaboration avec l'Axe.

La France de la Libération ne devait pas lui en être reconnaissante. C'est après avoir été rudement rabroué par les nouveaux services du protectorat qu'il partit clandestinement, au printemps 1945, pour l'Egypte. Il est peu de dire que les dix-huit mois qu'il passa en Orient le déçurent. Il s'y sentit plus étranger qu'à Paris et plus pauvre qu'à Tunis. On le retrouve en 1947 aux Etats-Unis, puis en 1950 à Paris, où le nouveau « patron » du Quai d'Orsay, Robert Schuman, est favorable à une politique évolutionniste en Afrique du Nord, si favorable même qu'il lui arrive un jour, à Thionville, de parler d'« indépendance » tunisienne.

Habib Bourguiba tente de saisir l'occasion, ne fait pas obstacle à la formation d'un gouvernement à participation destourienne, dont celui qui est alors son lieutenant et son ami, Salah Ben Youssef, est le véritable animateur. Mais, le 15 septembre 1951, ce cabinet, dont l'objectif majeur consiste à négocier un statut nouveau avec la France, se voit brutalement rappelé aux réalités du rapport des forces par le gouvernement René Mayer : on ne touchera pas au protectorat. Bourguiba se voit joué, entre en transe, regagne précipitamment Tunis et déclenche une campagne d'agitation qui tourne au drame en janvier 1952. Le fondateur du Néo-Destour est arrêté pour la troisième fois, envoyé en résidence forcée à Tabarka, puis à l'île de la Galite, au large de Bizerte, puis à Groix, à Montargis, et enfin au château de La Ferté, à Amilly. Chacune de ces étapes marque une phase de la détérioration en Tunisie et rappelle l'urgence d'une négociation sérieuse avec les représentants du peuple tunisien.

## Autonomie interne et indépendance

Le 31 juillet 1954, Pierre Mendès France, président du conseil, atterrit impromptu à Tunis, et, devant le bey, à Carthage, affirme solennellement que le France est prête à tenir ses promesses d'émancipation de la Tunisie. Dès lors s'amorce une longue négociation dans laquelle Bourguiba joue le rôle de caution et souvent d'inspirateur. D'autant qu'il trouve en M. Edgar Faure, président du conseil après Mendès France, un interlocuteur lui aussi ouvert à ses idées. Signées le 22 avril 1955, les conventions franco-tunisiennes reconnaissent l'autonomie interne de la Tunisie. Le 1er juin 1955, Habib Bourguiba rentre en triomphateur à Tunis : sitôt débarqué du *Ville-d'Alger,* il enfourche un cheval blanc, et c'est comme un héros des hautes époques de l'arabisme qu'il franchit les remparts de Tunis : ainsi (ayant pris en secret durant un mois, grâce à M. Edgar Faure, quelques leçons d'équitation) donna-t-il à son retour le style épique et légendaire qui seyait à son personnage « quelque peu fabuleux », pour reprendre une formule que Charles de Gaulle s'appliquait volontiers à lui-même.

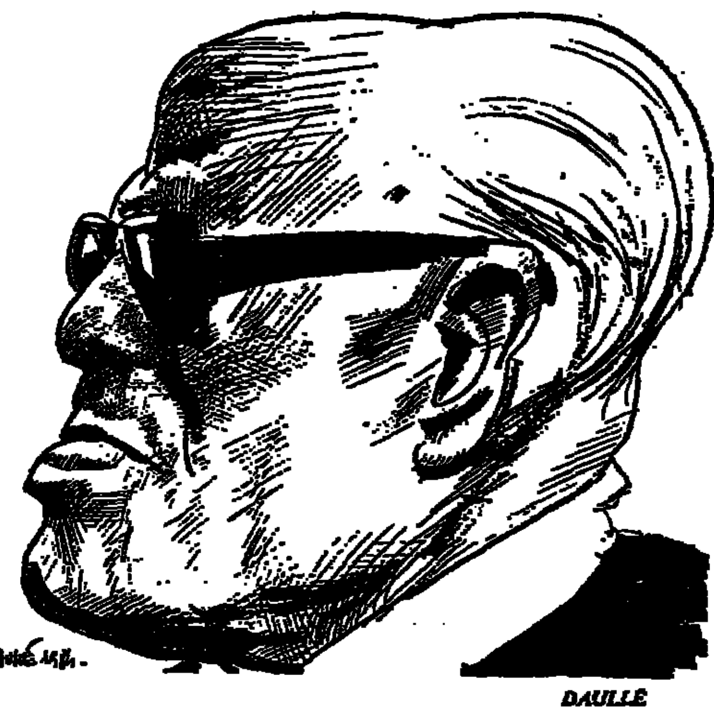
Bourguiba assurait qu'il avait alors hésité entre le rôle de Gandhi et celui de Nehru : le double ne dura pas ; il se saisit vite de la direction du gouvernement, puis, après la reconnaissance par la France de l'indépendance tunisienne, en mars 1956, et, après l'éviction de la dynastie beylicale, de la présidence de la République (1957). Cette reconnaissance de « légitimité » – à propos de Bourguiba, le langage et les formules du gaullisme reviennent comme par enchantement – n'alla pas sans une très violente crise provoquée par son rival et ancien lieutenant Salah Ben Youssef, qui tenta pendant plus d'un an (1955-1956) d'empêcher l'application des conventions franco-tunisiennes et s'efforça d'arracher le « leadership » du Néo-Destour et du nouvel Etat à Bourguiba, au nom de l'intégrisme nationaliste et de l'arabo-islamisme. Vaincu, Ben Youssef dut s'enfuir en Europe : sa « liquidation », pendant l'été 1961, a été à juste titre attribuée à de proches collaborateurs du Combattant suprême – épisode qui est l'un des plus troubles de la carrière d'un leader qui, pour l'essentiel, aura respecté ses adversaires et peu aimé la violence physique.

## Le « socialisme destourien »

Pendant les cinq premières années de ce que l'on peut appeler son « règne », tant le style de son pouvoir fut monarchique, Habib Bourguiba s'employa avant tout à bâtir un Etat, à moderniser les mœurs et à laïciser la vie publique. En juillet 1961, il se crut assez fort pour arracher au général de Gaulle l'évacuation de Bizerte, dernier fragment du territoire contrôlé par la France : la brutale réaction du fondateur de la Ve République lui apprit de la plus cruelle façon qu'il avait confondu le général de Gaulle et Laniel – épisode qui entraîna la mort de milliers de Tunisiens et ne servit la mémoire d'aucun des deux hommes. La réconciliation obtenue moins d'un an plus tard fut remise en question par une nouvelle initiative du Combattant suprême, nationalisant les terres possédées par des Français moins de six mois après la signature d'un accord stabilisant en apparence la situation. Cette fois, la colère du chef de l'Etat français prit des proportions qui allaient interdire pendant des années la reprise, entre les deux pays, des relations qu'imposaient les intérêts réciproques.

Mais déjà Habib Bourguiba avait engagé la Tunisie dans l'expérience d'un socialisme très spécifique, surgi tout armé du cerveau d'un théoricien de grande valeur, le syndicaliste Ahmed Ben Salah, qui fut pendant plus de six ans le véritable « dictateur » de l'économie tunisienne, aggravant de son propre autoritarisme celui du chef de l'Etat. Le leader rejeta brusquement, en 1969, l'homme qu'il avait investi de son autorité, faisant la « part du feu » dans un style où l'on put entendre quelques échos de celui des épurations de Moscou. Mais l'inspirateur du « socialisme destourien » devait survivre à sa disgrâce après un procès où la bonne grâce naturelle aux Tunisiens retrouva enfin ses droits. Son évasion, quelques mois plus tard, lui permit de s'imposer, d'un exil à l'autre, comme une sorte de chef de l'opposition.

Après deux très graves alertes de santé – en 1967, une double crise cardiaque ; en 1968, une hépatite virale qui l'avait apparemment condamné, – M. Bourguiba réorienta son régime, confié à un financier très classique, Hedi Nouira, promu premier ministre en octobre 1970, et restituant quelques droits au débat et à la critique collective. Mais les habitudes étaient tellement enracinées...


DAULLE

## Tentation de l'Orient

Un des dipomates anglo-saxons les mieux informés du monde musulman disait à son sujet : *« Je n'ai jamais vu hors de France un homme si proche de la France. Je n'ai jamais vu, dans le monde arabe, un homme si différent des Arabes... »*

La France, Bourguiba la connaissait bien et lui demeura attaché intellectuellement. Quand il voulait vanter tel ou tel de ses discours, de ses initiatives, il disait que c'était « cartésien ». Mais tant de crises et de malentendus sont survenus depuis plus de trente ans – où il eut sa large part de responsabilités – qu'il finit par prendre ses distances et cessa de se situer par rapport à la France. D'aucune autre nation, sinon des Etats-Unis, il ne souhaita autant rester l'ami.

Mais la francophilie de Bourguiba n'était plus à toute épreuve. Son univers intellectuel restait ouvert sur la France, *le Monde* était le journal qu'il lisait avec le plus d'attention, ses plaisanteries gardaient un parfum de quartier Latin, plusieurs de ses amis les plus chers étaient à Paris, mais sa politique n'était autre que tunisienne, non plus fondée sur l'axe Tunis-Paris mais sur le complexe Maghreb-Europe, avec un grand souci d'alliance américaine et une moindre préoccupation de ne pas se couper du monde arabe d'Orient.

De son long séjour au cœur du monde arabe, il avait gardé un souvenir maussade. Ce grand orateur savait jouer la comédie des mots. Mais il voulait qu'elle se rattache à des réalités. Ce qu'il n'a pas supporté, au Proche-Orient, c'est la contradiction entre les paroles et l'action.

Je le vois encore me racontant une réunion de la Ligue arabe, mimant la scène avec son extraordinaire talent de comédien : il évoquait un cercle de gens simulant la piété, la fraternité, les émotions les plus pures – et, soudain, glissant de l'un à l'autre : *« Et celui-là, quand s'en débarrasse-t-on ? Qui se charge de le liquider ? »*

Le 11 mars 1965, quatre-vingt journalistes rassemblés à Beyrouth l'affrontaient. Ils étaient venus pour le contredire, l'humilier, le démasquer comme *« traître à la nation arabe ».* Ne parlait-il pas de solution pacifique en Palestine ? Il fit face, menton haut, regard flamboyant :

*« On peut continuer à droguer les masses avec des slogans provocateurs et des promesses sans lendemain. Mais du train où vont les choses depuis dix-sept ans, les Arabes n'ont pas avancé d'un pouce. Il est temps de renoncer à la démagogie. La guerre avec Israël est impossible. Les grandes puissances, garantes de l'Etat juif, nous en empêcheraient. Je propose une solution sans vainqueur ni vaincu – car, ne l'oublions pas, nous sommes actuellement en position de vaincus... »*

Courageux, bon stratège politique, Habib Bourguiba fut souvent mauvais tacticien. Il voyait loin. De près, il apercevait moins les obstacles et butait contre eux. Décidé à tout braver pour ramener les Arabes du domaine de la mystique et de l'éloquence à celui de la politique et de la raison, il dessina une grande manœuvre consistant à leur donner pour arme juridique contre Israël les accords de partage de 1948, à les ramener du côté du droit, à *« renverser la vapeur »* face à l'opinion mondiale. La pensée ample et audacieuse s'enveloppait de mots dangereux, voire maladroits : *« N'oublions pas que nous sommes des vaincus... »* Un mot qu'il répéta trop fort en 1967, après la guerre de six jours.

Mais, au-delà des imprudences verbales, il y avait là une réflexion et une perspective qui firent de lui le précurseur, en ce domaine, d'Anouar El Sadate.

L'un des paradoxes de cette vie multiple et scintillante est que ce Tunisien si peu enclin aux délires d'un certain arabisme ne soit trouvé, un certain jour de 1974, en train de signer, aux côtés du leader qui était en tous points son antithèse, Mouammar El Kadhafi, un traité confondant leurs deux pays dans une même entité arabo-islamique. Geste qu'il ne considérait plus, quelques jours plus tard, que comme un moment d'égarement passager dans le site délicieux de Djerba, l'île des Lotophages : il avait suffi du retour précipité de sa seconde épouse, Wassila, et de son premier ministre, Hedi Nouira, pour qu'il cesse de considérer cette Tunisie qu'il avait émancipée, recréée et unie, comme le petit cap nord-ouest de la grande Libye.

## La politique et le tribun

Il y avait deux hommes en lui. D'abord un réaliste méditerranéen, de ceux qui ont fait les lois de la cité grecque, fondé les comptoirs phéniciens et bâti l'Empire romain. C'était l'inventeur du « bourguibisme », de l'adaptation des fins aux moyens. *« Quand je dois faire passer une armoire par une porte trop petite, je préfère démonter l'armoire que démolir le mur. »* Telle était sa formule favorite. Il a démonté l'armoire tunisienne face au mur du colonialisme français, face à certaines perversions du panarabisme. Il disait aussi : *« Pour un compromis, il faut être très solide, très fort, beaucoup plus fort que pour être intransigeant. N'importe qui peut être intransigeant. C'est le compromis qui est difficile. »*

Mais ce réaliste, qui savait qu'on ne bâtit pas Rome en un jour, était en même temps un tribun qui faisait vibrer la foule du forum, un orateur inspiré dont l'éloquence, parfois, bousculait la raison et qui se laissait souvent porter par son propre chant au-delà de ce qu'il avait prévu et voulu. Cet homme d'Etat, dont l'apport à l'histoire contemporaine des Arabes restera probablement d'avoir substitué la politique à la prophétie, pouvait à l'occasion se muer en prophète, en muezzin, et chanter alors d'une voix si vibrante que sa propre éloquence se substituait à la fin politique.

Il s'emportait, s'oubliait parfois, et se retrouvait prisonnier de mots qu'il n'avait pas prémédités. Et comme, à la différence des autres leaders arabes, il ne voulait pas laisser se créer trop d'écart entre les phrases et les gestes, il était entraîné dans une aventure : ce fut l'affaire de Bizerte, l'opération palestinienne, la nationalisation des terres des colons...

Il restait alors au réaliste à corriger les excès du prophète : ce qu'il avait fait après Bizerte en tendant la main, six semaines après le drame, à un de Gaulle bien peu compréhensif. Ce qu'il pouvait faire à l'occasion avec Nasser. Mais les mots lancés par le prophète restaient dans la panoplie de l'homme d'Etat.

Mais, pour voir loin et ne pas courir le risque que les paroles prophétiques sombrent dans l'oubli, il ne fallait pas être seul. Il fallait avoir construit un système qui puisse résister à sa mort. Bourguiba n'était pas seul, parce qu'il avait construit le seul parti vraiment cohérent du monde arabe, le Néo-Destour, devenu en 1964 le parti socialiste destourien. En trente ans, cette arme de combat contre la prépondérance française s'est transformée en organisme de gouvernement et a survécu à des épreuves qui ont détruit ou divisé le Wafd égyptien, le Baath syrien, le F.L.N. algérien, l'Istiqlal marocain – non sans subir la sclérose bureaucratique.



## Ce qui le faisait agir...

Son art politique, Bourguiba le tenait à la fois de ses origines modestes, qui l'ont forcé à travailler durement pour conquérir ses diplômes d'avocat, de son séjour à Paris, où il a été un élève appliqué de l'Ecole des sciences politiques, de ses débats tumultueux avec les autorités du protectorat français après son retour dans son pays, où il subit le choc provoqué par la différence entre les idées libérales acquises à Paris et les amères réalités coloniales. Il le devait surtout à son expérience de fondateur, puis de leader du parti, à ses séjours en prison, où il médita profondément, à ses interminables négociations avec quelques-un des hommes d'Etat et des diplomates français les plus compétents, de Mendès France à Edgar Faure et de Roger Seydoux à Georges Gorse, à d'innombrables contacts internationaux, de Washington à New-Delhi.

Qu'est-ce qui le faisait agir ? Trois raisons au moins : la volonté de donner à la Tunisie une assise solide, compte tenu de son petit territoire et de ses faibles ressources ; la passion de sa propre gloire ; le souci de tirer du dénuement plus de 50 % de citoyens d'un peuple dont il se croyait le père.

Parce que la Tunisie est petite et pauvre, il pensa qu'il lui fallait élever la voix, s'agiter, multiplier les démarches pour qu'on la prenne au sérieux et qu'elle s'impose comme le pays le mieux administré d'Afrique, comme le trait d'union entre l'Orient et l'Occident, comme l'Etat pilote du Maghreb.

Mais s'il aima passionnément la Tunisie, et s'affaira à la grandir, il goûtait aussi son propre personnage. Il voulait être admiré à la fois pour l'éclat de son talent et pour sa sagesse, comme tribun et comme négociateur. Il savait qu'il n'aurait jamais la puissance réelle que donne seule la production d'acier ou d'armes modernes. Mais il voulait se poser en modèle du leader oriental pénétré de rationalisme occidental, comme le champion du nationalisme qui a su dominer le chauvinisme, comme le musulman qui a su faire prévaloir les préoccupations économiques sur le dogmatisme religieux.

Il était venu tard à la conscience des questions économiques. Il continuait à les connaître mal. Mais pour critiquables que fussent les dépenses engagées dans les palais qu'il édifia, de Carthage à Monastir, il était sincère quand il plaidait pour l'égalité sociale et pour le développement de la production. Juriste et politique, il a su découvrir un nouveau champ d'action aux approches de la soixantaine ; c'est à son honneur, bien qu'il soit resté moins habile et moins ferme que dans les débats diplomatiques.

Au printemps de 1969, à l'occasion du treizième anniversaire de l'accession du pays à l'indépendance, je demandais au président tunisien quels étaient, selon lui, les apports principaux de son régime et de sa propre politique :

*« Il y a,* répondit-il, *beaucoup de choses formidables. La plus importante, qui durera, qui se perpétuera après moi, c'est l'Etat tunisien, qui n'avait jamais existé. Certes, la Tunisie était beaucoup plus cohérente que d'autres pays du Maghreb. Les cadres étatiques existaient depuis très longtemps. Mais des siècles de décadence, de misère, créant le nomadisme, effritaient les villages, les hommes, faisaient d'eux ce qu'un publiciste français, il y a cinquante ans, appelait* « une poussière d'individus », *que j'ai commencé à réunir, en lui parlant son propre langage...*

*»... Mais il s'agit maintenant de faire entrer cela dans l'inconscient. C'est cela qui me tracasse... Le vieux démon de la pagaille, de la division, de l'individualisme, de l'anarchisme, du tribalisme, reprend force. Il faut arrêter ça. On a commencé par l'école, par le parti, les syndicats...*

*» Nos paysans s'habituent à ne pas voir leurs seuls intérêts égoïstes, antagonistes. Cela élève le niveau moral de se sentir solidaire, pour le meilleur et pour le pire. Ce sens de la collectivité, voilà ce que je considère comme notre acquis essentiel. »*

## « Bourguibisme » et paternalisme

Eclatante, mouvementée, sa carrière comporte pourtant des échecs importants, surtout ces dernières années où, après avoir accepté du bout des lèvres une ouverture politique du régime, que prônait le successeur de Nouira, M. Mohammed Mzali, il fit marche arrière et devint littéralement obsédé par le développement de l'intégrisme comme il l'avait été par le syndicalisme, n'ayant de cesse de mettre hors jeu le chef de la centrale de l'UGTT, Habib Hachour, fût-ce par des moyens forts peu réguliers.

La disgrâce de Mzali, en juillet 1984 et, peu après, la « répudiation » de Wassila ben Ammar, devaient définitivement compromettre la fin du règne bourguibien, entaché depuis longtemps déjà par les jeux de cour du Palais de Carthage, les disgrâces aussi rapides que les promotions, les émeutes de la faim de janvier 1984, dont on ignore encore aujourd'hui le nombre de victimes.

Ses adversaires n'étaient pas seuls à regretter de voir cet homme malade et imprévisible s'accrocher au pouvoir, à estimer que ce dernier était trop dictatorial, trop centralisé en tout cas, qu'il étouffait les initiatives et ne laissait pas se développer la discussion; qu'il exerçait véritablement le pouvoir personnel. On disait aussi que son ouverture aux questions sociales et économiques n'allait pas au-delà d'un fraternalisme encore trop conservateur, bourgeois et peu démocratique, sans possibilité de vrai débat.

Mais les « bourguibistes » ripostaient que son éclatante personnalité a haussé la Tunisie sur un plan international très supérieur à celui que permettaient normalement ses faibles ressources, que son intelligence a donné à sa patrie le rôle de nation pilote dans la recherche d'une civilisation arabo-musulmane adaptée au monde moderne, et que, grâce à la fondation et à la consolidation progressive du parti destourien, la Tunisie dispose des cadres et de la discipline qui en font l'un des pays les mieux administrés du tiers-monde, sinon le mieux armé pour résoudre le problème de la succession.

Tout cela était peut-être vrai il y a quelques années. Force est de constater que par son obstination Bourguiba a gravement compromis son propre héritage.

JEAN LACOUTURE.

## Quand M. Bourguiba voyait juste

Par une sorte de vision prémonitoire, M. Habib Bourguiba avait décrit l'état de déchéance dans lequel il allait progressivement tomber. Lors de la promulgation de la Constitution, le 1er juin 1959, il expliquait pourquoi le Coran ne pouvait servir de constitution à un Etat moderne, puis, décrivant ce qui s'était passé du temps des premiers califes, il ajoutait : *« Tout dépendait des attitudes personnelles et des qualités morales des responsables. Les seules limites de leur pouvoir découlaient des prescriptions de la religion. Cela pour la compétence. Pour la durée, ils étaient investis à vie. Seule la mort mettait fin à leur mandat. Ils pouvaient vieillir, devenir incapables d'assumer le pouvoir et tomber sous la coupe d'un entourage de courtisans et de créatures. C'était l'impasse, sans aucun moyen d'en sortir. La curée s'organisait. »*

En 1974, M. Bourguiba était élu « président à vie »...

# Habib Bourguiba

## Trente ans de règne

**31 JUILLET 1954.** – Pierre Mendès France, président du conseil, affirme devant le bey, à Carthage, que la France accepte l'émancipation de la Tunisie.

**1er JUIN 1955.** – A son retour en Tunisie, après avoir été assigné à résidence en France, Bourguiba est acclamé par des centaines de milliers de Tunisiens.

**20 MARS 1956.** – Les accords d'indépendance sont signés après huit mois d'autonomie interne.

**25 JUILLET 1957.** – A l'unanimité, l'Assemblée tunisienne désigne Habib Bourguiba comme premier président de la République.

**8 FEVRIER 1958.** – Le bombardement par l'aviation française du village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef, à la frontière algéro-tunisienne, sous le prétexte que des combattants du F.L.N. algérien s'y seraient réfugiés, cause la mort de quatre-vingts personnes, dont plusieurs enfants.

**17 JUIN 1958.** – Aux termes d'un accord, les troupes françaises évacueront la Tunisie, à l'exception de la base de Bizerte.

**19-20 JUILLET 1961.** – Bourguiba, qui réclame l'évacuation de Bizerte, décide de bloquer les routes d'accès à la base. Des combats opposent unités françaises parachutistes et troupes tunisiennes, qui ont de lourdes pertes. Les relations diplomatiques sont rompues entre les deux pays et le conflit est porté devant l'ONU.

**DECEMBRE 1962.** – Treize personnes sont condamnées à mort à la suite de la découverte d'un complot contre Bourguiba et la sûreté de l'Etat ; dix d'entre elles seront exécutées le 23 janvier 1963.

**13 DECEMBRE 1963.** – La France évacue la base de Bizerte.

**MARS-SEPTEMBRE 1968.** – Une grave crise oppose les étudiants au régime. Un nouveau « complot » est dénoncé en août, et donne lieu à un procès.

**8 SEPTEMBRE 1969.** – M. Ben Salah, secrétaire d'Etat au plan et aux affaires économiques, promoteur du mouvement de collectivisation, est écarté.

**7 NOVEMBRE 1969.** – M. Bahi Ladgham est nommé au poste, nouvellement créé, de premier ministre.

**9 NOVEMBRE 1969.** – M. Ben Salah, secrétaire d'Etat au plan et aux affaires économiques, promoteur du mouvement, est exclu du parti socialiste destourien ; il sera arrêté en mars 1970, jugé en mai par une haute cour, et condamné à dix ans de travaux forcés.

**1er NOVEMBRE 1970.** – M. Hedi Nouira est nommé premier ministre. Il remplace M. Bahi Ladgham.

**11-15 OCTOBRE 1971.** – Huitième congrès du Néo-Destour à Monastir. M. Bourguiba est réélu à la présidence du parti. Il désigne M. Hedi Nouira comme la personnalité la plus apte à lui succéder. Une nette majorité se prononce en faveur de la « libéralisation » et de la démocratisation de la vie politique tunisienne.

**4 JANVIER 1972.** – M. Ahmed Mestiri, leader du courant libéral, est exclu du P.S.D.

**4 FÉVRIER 1973.** – M. Ahmed Ben Salah s'évade de la prison civile de Tunis, où il était détenu depuis le 24 mai 1970.

**12 JANVIER 1974.** – Les présidents Bourguiba et Kadhafi signent à Djerba un accord unissant leurs deux pays en une « République arabe islamique ». M. Masmoudi, ministre des affaires étrangères et principal artisan de la fusion, est démis de ses fonctions le 14 janvier.

**2 MARS 1974.** – Bourguiba donne, dans un discours à Ksar-Hellal, le coup de grâce au projet de fusion.

**12-15 SEPTEMBRE 1974.** – Neuvième congrès du parti socialiste destourien à Monastir. Bourguiba accepte d'être élu président de la République à vie. M. Masmoudi et sept autres « opposants » sont exclus du parti.

**3 NOVEMBRE 1974.** – Bourguiba est réélu par 99,98 % des suffrages exprimés à la tête de l'Etat.

**24 MARS 1975.** – Rencontre à Kairouan avec le colonel Kadhafi.

**18-19 JUILLET 1975.** – Le chef de l'Etat tunisien s'entretient à Alger avec le président Boumediène.

**6-8 NOVEMBRE 1975.** – M. Giscard d'Estaing se rend en visite officielle à Tunis.

**24 JANVIER 1978.** – L'U.G.T.T. décide le principe d'« une grève générale d'avertissement » de vingt-quatre heures pour protester contre les « provocations » du pouvoir contre les syndicats, dont les locaux sont attaqués et saccagés.

**26 JANVIER 1978.** – La grève se transforme en émeutes sanglantes, auxquelles les syndicalistes paraissent totalement étrangers. L'armée intervient. Il y aurait quarante-deux morts selon le gouvernement, et quatre cents d'après l'opposition.

**27 JANVIER 1978.** – Tous les dirigeants syndicalistes sont arrêtés.

**25 FÉVRIER 1978.** – Un congrès extraordinaire de l'U.G.T.T. désigne une nouvelle direction acquise au régime.

**29 JUIN-31 AOUT 1978.** – M. Bourguiba subit des soins en Suisse, puis en France.

*OCTOBRE 1978.* – *La Cour de sûreté de l'Etat condamne M. Habib Achour à dix ans de travaux forcés et les autres dirigeants syndicalistes à des peines de six mois de prison à dix ans de travaux forcés.*

**1er JUIN 1979.** – Bourguiba gracie des syndicalistes condamnés. M. Habib Achour le sera le 3 août.

**27 JANVIER 1980.** – Un commando de Tunisiens armés en Libye et entrés en Tunisie par l'Algérie tente de s'emparer de la ville de Gafsa, pour y proclamer la constitution d'un « gouvernement révolutionnaire ». L'attaque a fait quarante et un morts et cent onze blessés.

**10 AU 27 MARS 1980.** – Procès du commando de Gafsa devant la Cour de sûreté de l'Etat, qui prononce quinze condamnations à mort, dont deux par contumace. Ils seront exécutés le 17 avril, Bourguiba ayant refusé sa grâce.

**23 AVRIL 1980.** – M. Mzali est nommé premier ministre en remplacement de M. Hedi Nouira.

**10 AVRIL 1981.** – En ouvrant un congrès extraordinaire du P.S.D., Bourguiba donne le feu vert à l'instauration du multipartisme et reconnaît le principe de l'autonomie syndicale.

**4 SEPTEMBRE 1981.** – Une centaine de dirigeants et militants du Mouvement de la tendance islamique arrêtés le 18 juillet sont condamnés à des peines de deux à onze ans de prison.

**1er et 2 NOVEMBRE 1981.** – Le P.S.D., qui a constitué sur l'insistance de Bourguiba un « Front national » avec l'U.G.T.T., remporte les élections législatives anticipées. Le P.C.T., le Mouvement des démocrates socialistes, le Mouvement de l'unité populaire (tendance opposée à M. Ben Salah) et les autres mouvements d'opposition protestent contre les irrégularités du scrutin.

**30 NOVEMBRE 1981.** – Bourguiba gracie M. Habib Achour qui est immédiatement porté à la présidence de l'U.G.T.T. par le conseil national.

**10 AOUT 1982.** – Bourguiba accepte de recevoir en Tunisie M. Yasser Arafat, des dirigeants de l'O.L.P. et un millier de combattants évacués de Beyrouth.

**4 OCTOBRE 1982.** – Avant de quitter la France, où il se soigne, Bourguiba rencontre à Rambouillet M. François Mitterrand.

**19 MARS 1983.** – La Tunisie signe avec l'Algérie un « traité de fraternité et de concorde », qui met un terme à un contentieux vieux de vingt ans.

**19 NOVEMBRE 1983.** – Bourguiba donne droit de cité au multipartisme en légalisant l'existence du Mouvement des démocrates socialistes.

**2 JANVIER 1984.** – Point culminant des émeutes commencées le 29 décembre dans plusieurs régions à cause de la hausse brutale du prix du pain. Des lycéens manifestent violemment à Tunis en signe de solidarité avec les révoltés du Sud. Il y a de nombreuses victimes.

**26 SEPTEMBRE 1985.** – La Tunisie rompt ses relations diplomatiques avec la Libye après une série d'incidents et l'expulsion de ses ressortissants travaillant dans le pays du colonel Kadhafi.

**1er OCTOBRE 1985.** – Raid israélien contre le QG de l'OLP à Tunis.

**8 JUILLET 1986.** – M. Mzali est remplacé par M. Rachid Sfar au poste de premier ministre.

**11 AOUT 1986.** – Le divorce entre Bourguiba et sa seconde épouse, Mme Wassila Ben Amar, est officiellement prononcé. Mme Ben Ammar avait préconisé une révision de la Constitution pour rendre « plus démocratique » la succession du chef de l'Etat.

**2 NOVEMBRE 1986.** – Elections législatives dans un climat morose. Toutes les formations d'opposition s'étant retirées de la compétition, la totalité des sièges va au parti gouvernemental.

**23 AVRIL 1987.** – Violents affrontements à Tunis entre forces de l'ordre et étudiants islamistes.

**27 SEPTEMBRE 1987.** – Verdict de la Cour de sûreté de l'Etat de Tunis à l'issue du procès contre quatre-vingt-dix militants intégristes du mouvement de la tendance islamique. Sept d'entre eux sont condamnés à mort, dont cinq par contumace. Leur chef, M. Rached Ghannouchi, est condamné à la détention à perpétuité.

**2 OCTOBRE 1987.** – Le général Zine El Abidine Ben Ali devient premier ministre.

**9 OCTOBRE 1987.** – Deux islamistes condamnés à mort sont pendus.

### Un document INA-« le Monde »

L'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et *le Monde* ont coproduit, en 1985, avec la télévision tunisienne un film de soixante-quinze minutes, intitulé *Habib Bourguiba, portrait d'une indépendance.*

Réalisé par Charles Chaboud, avec la collaboration pour *le Monde* de Paul Balta, ce film retrace, à l'aide de remarquables documents d'archives cinématographiques et télévisuelles, la vie de celui qui devait devenir le Combattant suprême.

## « Il ne sera pas facile de remplacer un homme comme moi... »

La modestie ne caractérisait pas le chef de l'Etat tunisien. Au cours des dernières années, il se plaisait à mettre en valeur son rôle dans l'histoire contemporaine de la Tunisie. Il offrait volontiers aux chefs d'Etat étrangers et aux personnalités qu'il accueillait dans ses palais de Carthage ou de Monastir un recueil de photographies sur sa vie.

En janvier 1972, il avait déclaré à un journaliste de l'agence britannique Visnevos qui l'interviewait : *« Il ne sera pas facile de remplacer un homme comme moi. Sur le plan sentimental, il y a entre le peuple tunisien et moi quarante ans de vie passée ensemble, de souffrances subies en commun, ce qui n'existera pas avec celui qui viendra après moi... J'ai créé une nation beaucoup plus autour de moi, de ma personne, et je voudrais que cette nation se renforce autour de l'Etat qui doit durer. Je ne sais pas si ceux qui viendront après moi seront en mesure de continuer sur le même chemin. »*

En avril 1973, il suggérait lui-même à l'Assemblée nationale d'envisager sa désignation comme « président à vie ». Ce titre, porté seulement à l'étranger par le maréchal Tito (Yougoslavie), le président Bokassa (République Centrafricaine), le maréchal Idi Amin (Ouganda) et le président Jean-Claude Duvalier (Haïti), il l'avait pourtant refusé en octobre 1971, lorsque le congrès du Néo-Destour, réuni à Monastir, le lui avait proposé. Il devait ainsi expliquer son revirement :

*« Le fait de me désigner à vie à la tête de l'Etat ne peut être qu'un hommage de reconnaissance rendu aux yeux du monde entier à un homme dont le nom s'identifie à la Tunisie et auquel elle doit sa renommée parmi les nations. C'est à lui que revient le mérite de l'avoir tirée du néant et d'en avoir fait un Etat respecté, jouissant de l'estime générale. Au surplus, il s'agit d'un chef prestigieux dont les gens de tous les continents s'empressent de solliciter les avis et les conseils. Ce serait un geste qui honorerait la Tunisie si l'assemblée décidait de lui donner le titre de président à vie... Cet homme mérite un tel hommage qui, du reste, n'ajoutera rien à son prestige.*

*» Il est hors de doute que, si l'on procédait à un référendum dans le pays, 99,99 % sinon 100 % des personnes consultées consacreraient Bourguiba président à vie...*

*» Les génies de la stature de Bourguiba ne courent pas les rues. Il est né d'un miracle de la nature qui ne se multiplie pas souvent au cours des siècles. »*

Cette appréciation avait été sans doute partagée par le congrès du parti socialiste destourien, réuni du 12 au 15 septembre 1974, à Monastir, la ville natale du président, puisque les participants avaient demandé au « combattant suprême » d'accepter la présidence à vie de la Tunisie. Celui-ci, après avoir rappelé qu'il avait déjà décliné deux fois cette offre, en 1959 et en 1971, avait donné son accord.

Réélu à la tête de l'Etat, le 3 novembre 1974, pour la quatrième fois consécutive, il s'était vu conférer le titre de « président à vie », le 19 mars 1975, par un vote à l'Assemblée nationale.

D. J.

# Proche-Orient

## Le sommet arabe d'Amman

# Un exercice à haut risque

*AMMAN*
*de notre envoyée spéciale*

Le sommet de toutes les contradictions. A la veille de l'ouverture, dimanche 8 novembre, du sommet arabe extraordinaire d'Amman, les positions des différents pays arabes n'ont jamais paru aussi éloignées les unes des autres et il faudra beaucoup de diplomatie au roi Hussein de Jordanie, hôte de ce sommet, pour que celui-ci aboutisse à un quelconque résultat. C'est sans doute pourquoi, on insiste à Amman sur le fait que celui-ci ne pourra être que modeste et consistera plus dans la recherche d'un consensus minimal que dans l'adoption de résolutions spectaculaires qui risqueraient de faire exploser ce qui reste de l'« unité arabe ».

Le fait même de réunir, pour la première fois depuis 1982, tous les pays arabes à l'exception de l'Egypte, suspendue de la Ligue arabe, est certes un premier succès à mettre au crédit du souverain jordanien, mais *a contrario* un échec ici compromettrait pour un moment tout espoir d'aboutir enfin à une position commune arabe et risquerait d'aggraver les dissensions.

### La guerre du Golfe

Réuni à l'origine pour examiner la guerre Iran-Irak, ce sommet extraordinaire, le troisième du genre, va se dérouler sans ordre du jour précis. La Syrie, notamment, avait mis comme condition à sa participation l'examen du conflit israélo-arabe, « *cause centrale des Arabes* ». Chaque chef d'Etat pourra ainsi soulever la question qui lui tient à cœur. Le huis clos des débats dans l'ambiance feutrée et surtout parfaitement protégée de l'Hôtel Plaza, véritable bunker, où résideront la plupart des chefs d'Etat, permettra en tout cas, on l'espère ici, d'arrondir les angles et d'éviter les éclats.

La guerre du Golfe est sans conteste la question qui préoccupe le plus la majorité des participants et tiendra donc une large place au cœur de ces assises. Principal allié arabe de l'Iran, Damas ne veut pas entendre parler d'une quelconque condamnation de Téhéran. Mais la Syrie, pour être en flèche, n'est pas seule à souhaiter que l'Iran soit ménagé. L'Algérie, qui espère toujours jouer les médiateurs, prône la poursuite du dialogue avec Téhéran, de même que la Libye, qui, poursuivant les mêmes ambitions, s'est rapprochée très nettement de Bagdad. Malgré les apparences et la récente condamnation par le Conseil de coopération du Golfe (CCG, Arabie saoudite, Koweït, Bahrein, Qatar, Emirats arabes unis, Oman) unanime, des « *agressions et agissements de l'Iran* », tous les Etats du Golfe ne tirent pas les mêmes conclusions du « *danger iranien* ». Oman et les Emirats arabes unis notamment, pour des raisons autant historiques qu'économiques, ne souhaitent pas s'opposer trop durement à Téhéran, et tout se passe comme si chacun des Etats du Golfe estimait que la meilleure protection est avant tout de ne pas provoquer l'ennemi iranien. L'ambiguïté des réactions à la présence de la flotte américaine dans le Golfe, fragile protection aujourd'hui mais qui pourrait se retourner demain contre ceux qui l'ont soutenue si l'Amérique se retire, en est une illustration. Or, c'est aujourd'hui la crainte de la plupart des dirigeants du Golfe qui ont encore à l'esprit la débâcle des marines à Beyrouth en 1984, et bien sûr l'*Irangate*.

Dans ces conditions, que peut espérer l'Irak, qui a multiplié ces dernières semaines l'envoi d'émissaires un peu partout dans le monde arabe ? A côté du président Assad de Syrie, le président irakien Saddam Hussein fera le déplacement, au moins pour une brève durée, chez son plus fidèle ami et allié le roi Hussein, et on peut penser qu'il ne voudra pas laisser la vedette à son adversaire syrien.

L'Irak a fait savoir qu'il demanderait l'application du pacte arabe de défense commune, qui stipule que « *toute agression armée contre un ou plusieurs Etats arabes ou contre ses forces armées est considérée comme dirigée contre les Etats membres* », mais ceci est exclu, aucun Etat n'étant prêt à faire la guerre à l'Iran.

### Le cas de l'Egypte

L'essentiel, dit-on à Amman, est d'essayer d'obtenir une position arabe commune ayant pour objectif la recherche de la fin de la guerre. Le minimum sera sans doute un appui à la résolution 598 de l'ONU, qui a, toutefois, de moins en moins de chances d'être appliquée, compte tenu du raidissement de Bagdad et de Téhéran. Un certain nombre d'Etats souhaiteraient donc étudier l'application de sanctions, ce qui devrait provoquer d'âpres débats avec ceux qui prônent la poursuite du dialogue. Le sommet arabe reprendra-t-il la condamnation verbale proférée par le CCG contre l'Iran ? Peut-être. En tout cas, une résolution devrait condamner l'occupation des terres arabes par la force et les menaces proférées à l'encontre des pays arabes. Rien en fait de très concret ni de nature à satisfaire les exigences irakiennes.

En réalité, souligne-t-on dans la capitale jordanienne, le débat sur la guerre du Golfe sera l'occasion de poser le problème du retour de l'Egypte au sein de la Ligue arabe, ce que veut en premier lieu l'Irak. « *La guerre du Golfe a montré l'importance de la densité démographique*, explique un responsable jordanien, *et l'Egypte est la profondeur stratégique démographique du monde arabe.* » Il est significatif, à cet égard, que ce sommet se tienne dans le seul pays arabe qui a renoué ses liens diplomatiques avec l'Egypte après la rupture décidée en 1979. S'il paraît exclu que l'Egypte soit officiellement réintégrée au sein de la Ligue arabe, une résolution pourrait redonner aux pays la liberté de renouer individuellement avec Le Caire, et l'Irak serait alors le premier à le faire. Sur ce point, tout se passe comme si un accord tacite se faisait : l'autorisation de renouer avec l'Egypte contre une résolution modérée à l'égard de l'Iran qui satisferait la Syrie, toujours farouchement opposée au Caire.

### Aide au Liban ?

La conférence internationale sur le Proche-Orient sera elle aussi un des thèmes du sommet. Mais, dans le même souci de ne pas provoquer d'éclat, la résolution à son sujet devrait se contenter de réclamer et d'appuyer la tenue d'une conférence internationale avec la participation des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et des parties concernées. Une formule suffisamment vague pour éviter l'affrontement entre le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, le président syrien et le roi Hussein, qui ont tous des positions divergentes sur la nature et la forme de la représentation palestinienne. En tout état de cause, la conférence internationale n'étant pas pour demain, l'important, estime-t-on, est, pour les pays arabes, d'adopter une position nette et commune qui ôte tout argument aux Etats-Unis et à Israël pour repousser l'idée d'une telle conférence. Cela d'autant plus que ce sujet sera sans doute évoqué par les Soviétiques lors du prochain sommet Reagan-Gorbatchev. On prête toutefois au chef de l'OLP, qui arrivera directement de Moscou, l'intention de rappeler avec quelque fermeté la résolution du sommet de Rabat en 1974, qui reconnaît l'OLP comme seul et unique représentant du peuple palestinien, et celle de Fès en 1982 qui prévoit dans son point six la création d'un Etat palestinien indépendant.

Hormis les séances protocolaires d'ouverture et de clôture, celle-ci prévue pour mercredi, les débats se déroulant à huis clos, il ne fait pas de doute que des tentatives seront faites en coulisse pour tenter de réconcilier les frères ennemis, ou du moins d'améliorer leurs rapports. Il paraît douteux toutefois que l'on assiste sur ce point à des résultats probants. La médiation jordanienne, pour tenter d'organiser une rencontre entre les présidents Assad et Gemayel, semble n'avoir pas abouti. La question libanaise ne fera pas l'objet d'un débat spécial, et, contrairement au discours du président Gemayel à Québec et à l'ONU, la présence des troupes étrangères sur le sol libanais ne devrait pas être évoquée. Le Liban, en revanche, pourrait se voir attribuer une aide économique substantielle.

Autre tentative de réconciliation à laquelle devrait s'atteler en premier l'Algérie, celle entre le président Assad et M. Yasser Arafat, mais, là encore, on est loin d'un accord, même si on peut penser qu'à Moscou le chef de l'OLP a reçu quelques « conseils » de modération pour préserver l'avenir.

Qu'attendre donc de ce sommet que beaucoup de délégations abordent avec une certaine appréhension tant les risques de dérapages sont grands et les arrière-pensées nombreuses ? Cette première réunion en cinq ans de tous les pays arabes sera en tout cas un test pour le futur de la nation arabe.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **M. Schwartzenberg réclame l'extradition d'Aloïs Brunner.** — M. Roger-Gérard Schwartzenberg a demandé le 4 novembre au ministre des affaires étrangères, comme il l'avait déjà fait dans une question écrite le 21 septembre, « *pourquoi, à la différence des autorités de RFA, le gouvernement français n'est toujours pas intervenu auprès de la Syrie pour obtenir l'extradition d'Aloïs Brunner afin qu'il réponde enfin devant la justice française des crimes contre l'humanité dont il s'est rendu coupable en France durant la seconde guerre mondiale* ». L'ancien collaborateur d'Adolf Eichmann, condamné à mort par contumace en France en 1954, s'est fait remarquer récemment en déclarant à un journal américain à propos des exterminations que, si c'était à refaire, il recommencerait.

# Diplomatie

## A l'ONU

# Tempête dans un vase clos

*NEW-YORK*
*de notre correspondant*

Souvent ennuyeux, le vase clos des Nations unies a trouvé le motif d'excitation que les interminables débats sur la Namibie ne sauraient lui procurer : un secrétaire général adjoint a tenté d'user de méthodes modernes — audace ! — afin de transformer le département de l'information de l'ONU en un secteur efficace et productif...

L'« affaire » avait commencé, le lundi 2 novembre, lorsque des journalistes ont trouvé, judicieusement disposées à l'entrée de la cafétéria de l'ONU, des photocopies d'une liste de consultants auxquels Mme Thérèse Paquet-Sevigny a demandé de jeter un regard neuf et critique sur le fonctionnement de son département : dix-sept noms et le montant des honoraires, élevés certes, mais conformes aux usages de cette profession. Immédiatement, ce fut le branle-bas de combat dans l'autre vase clos, celui des journalistes accrédités, dont plusieurs découvraient sans doute que les offres de services qu'ils avaient eux-mêmes faites, discrètement, au département de l'information n'avaient pas été retenues...

Au fil des dépêches, Mme Paquet-Sevigny se trouvait rapidement accusée de dilapidation des maigres budgets de l'ONU, de brutalité à l'égard de son personnel, de racisme et — dans le *New York Post*, l'organe de M. Rupert Murdoch — d'antisémitisme : elle aurait, il y a quelques mois, lors d'un dîner en ville, tenu des propos dont le témoin ne se souvient plus très bien... Ancienne directrice de la radiotélévision canadienne, Mme Thérèse Paquet-Sevigny semble avoir subi un échec sur son propre terrain, celui de la communication.

Certes, la liste des consultants comporte un nombre élevé de Canadiens et aucune des personnes citées n'est originaire du tiers-monde. De là à accuser l'intéressée de racisme, il y a un pas que certains diplomates africains ont peut-être trop vite franchi. Quant aux dépenses engagées, elles ont été, indirectement, recommandées par l'Assemblée générale, qui, l'an dernier, avait adopté une réforme du fonctionnement de l'ONU, dont l'un des pivots est justement la modernisation du département de l'information. Maladroite face à des détenteurs de rentes de situation, Mme Paquet-Sevigny n'a pas su réagir et son image semble gravement ternie. Six mois après sa nomination, elle ne méritait sans doute pas un tel rappel des réalités onusiennes...

CHARLES LESCAUT.

## Chef de l'Etat chinois

# M. Li Xiannian attendu en visite officielle en France

Arrivé à Nice l'avant-veille, où il séjourne à titre privé, le président chinois Li Xiannian est attendu à Paris, le lundi 9 novembre, pour une visite d'Etat de quatre jours. Il s'entretiendra avec le président Mitterrand lundi, qui donnera le soir un banquet en son honneur. Mardi, il sera reçu à l'Hôtel de Ville par M. Chirac, qui offrira ensuite un déjeuner au Quai d'Orsay ; ensuite, M. Li rencontrera les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, le ministre des affaires étrangères, puis M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre. Il quittera la France vendredi pour le Luxembourg, la Belgique et l'Italie.

La visite de M. Li en France sera sans doute le dernier voyage officiel du président chinois. Né en 1909 — comme il vient de le révéler alors que, de source occidentale, on le disait né en 1905 — dans une famille de paysans pauvres du centre de la Chine, membre du PCC depuis soixante ans, chef de l'Etat depuis 1983, M. Li a en effet, il y a une semaine, quitté à la fois le comité permanent du bureau politique et le comité central du PC. Un de ses successeurs au comité permanent, M. Qiao Shi, longtemps responsable des services spéciaux au sein du parti et vice-premier ministre, l'accompagne à Paris. Très réservé à l'égard des réformes économiques entreprises en Chine, M. Li avait, en raison de son âge, commencé déjà de prendre ses distances par rapport aux grands problèmes. Sa démission pourrait être annoncée lors de la session annuelle de printemps de l'Assemblée nationale populaire ; il sera probablement remplacé par M. Yang Shangkun, secrétaire permanent de la commission militaire du comité central, né en 1907. Dans ce contexte, cette dernière tournée prend l'aspect d'un cadeau de départ après de longs et loyaux services de l'un des derniers grands vétérans et chefs militaires du régime.

### Des relations médiocres

Il ne faut donc pas attendre des résultats spectaculaires de ce séjour, même si, à des échelons inférieurs, les problèmes bilatéraux seront abordés. M. Li n'évoquera sans doute, pour sa part, que les dossiers internationaux (désarmement, Europe, Pacifique,...) Cette visite, qui fait suite à celle en 1986 de M. Hu Yaobang, alors secrétaire général du PCC, et celle en 1984 de M. Zhao Ziyang, alors premier ministre, ne devrait pas permettre de relancer les relations franco-chinoises qui se caractérisent par leur médiocrité. Par exemple, la France n'est que le onzième partenaire commercial de la Chine.

Les visites récentes de ministres français (MM. Raymond, Monory, Longuet, Noir) à Pékin n'ont pas permis de renouer avec l'embellie intervenue lors de celle de M. Mitterrand en 1983. Une convergence sur de grands problèmes et quelques « *gros contrats* » (centrale nucléaire de Daya Bay, vente de locomotives, de lignes téléphoniques...) ne sauraient cacher la faiblesse des échanges avec ce pays au demeurant fort difficile d'accès. Au cours des huit premiers mois de l'année, les ventes françaises à la Chine se sont élevées à 3,9 milliards de francs (+ 21,6 %) et les achats à 4,2 milliards (+ 34 %), soit 1,7 % du commerce extérieur français, un pourcentage inférieur à celui des échanges franco-asiatiques (2 %). Un protocole financier, sera cependant finalisé à l'occasion de la visite de M. Li Xiannian.

PATRICE DE BEER.

### M. René Bucco-Riboulat ambassadeur de France à Grenade

M. René Bucco-Riboulat a été nommé ambassadeur de France à Grenade, Saint-Christophe et Nieves, Sainte-Lucie, au Commonwealth de Saint-Vincent et Grenadines, avec résidence à Castries (Sainte-Lucie), a annoncé mercredi 4 novembre le ministère des affaires étrangères. Il remplace à ce poste M. Gilbert Bochet.

[Né en 1924, M. Bucco-Riboulat a commencé sa carrière à la résidence générale du Maroc (1947-1956), avant de rejoindre l'administration centrale (1956-1961). Après avoir été en poste à Tripoli (1961-1964), puis, de nouveau à l'administration centrale, il est nommé à Mexico (1972-1974), puis à Washington (1974-1975). De 1976 à 1979, il a été, à l'administration centrale, chargé notamment du dossier sur le dialogue euro-arabe. Il a été ambassadeur en Assomption (1980-1982), puis consul général à Sao-Paulo, depuis 1982.]



# Amériques

## NICARAGUA

# L'archevêque de Managua est chargé d'une mission de médiation avec la Contra

Le président nicaraguayen Daniel Ortega a demandé vendredi 6 novembre à l'archevêque de Managua, le cardinal Miguel Obando y Bravo, de servir de médiateur dans les négociations qu'il souhaite ouvrir avec la Contra afin de parvenir à un cessez-le-feu. Le cardinal, qui s'était déjà proposé pour établir des contacts avec les rebelles antisandinistes, a indiqué qu'il fallait encore « *affiner les détails* » et qu'il voulait consulter les évêques du pays. Ce « *dialogue indirect* », proposé jeudi par le président nicaraguayen, continue à susciter de nombreuses réactions.

La Contra semble particulièrement embarrassée. Si certains chefs de la Résistance nicaraguayenne (RN) comme Aldofo Calero estiment qu'il s'agit d'une « *ruse* », d'autres comme Adolfo Cesar qualifie de « *triomphe pour la Résistance* » la proposition de M. Ortega. Ce dernier a ajouté que la négociation devait commencer « *au plus tôt* », en précisant que les dirigeants de la Contra ne poseraient aucune condition pour entamer le dialogue. L'un des points de désaccord pourrait être soulevé par certains concerne l'arrêt des combats. « *Il est absurde*, a déclaré M. Calero, *de penser à discuter un cessez-le-feu sans prendre en compte des considérations politiques. Cela ressemble en fait à un refus de vrai dialogue de la part d'Ortega.* »

A Washington, le gouvernement américain a, pour sa part, accueilli avec prudence la proposition nicaraguayenne. Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a estimé que cette offre peut être considérée comme un pas dans la bonne direction si les autorités sandinistes sont « *de bonne foi* ». « *Nous allons suivre de près la situation pour voir si ces paroles seront traduites en actes* », a poursuivi M. Redman. La commission internationale de vérification et de suivi des accords de pays, qui regroupe treize pays latino-américains et les secrétaires généraux de l'Organisation des Etats américains (OEA) et de l'ONU, devait se réunir dès samedi à Washigton pour préparer sa mission. — (*AFP, Reuter, UPI.*)

## HAITI

# Les incidents se multiplient pendant la campagne électorale

Les groupes armés décidés à perturber le processus électoral en Haïti n'ont pas renoncé. Dans la nuit du jeudi 5 au vendredi 6 novembre, les permanences ou résidences de trois candidats, MM. Marc Bazin, Grégoire Eugène et Leslie Manigat, ont été mitraillées. Un gardien protégeant le domicile de M. Eugène a été blessé aux jambes. Quelques heures avant cet attentat, M. Bazin, président du MIDM (Mouvement pour l'introduction de la démocratie en Haïti), avait appelé l'ensemble des forces démocratiques à organiser une grande manifestation de soutien au CEP et à la démocratie, le 18 novembre prochain. Au cours d'un meeting à Pétionville, la banlieue résidentielle de Port-au-Prince, M. Bazin a clairement accusé les « macoutes » et les duvaliéristes, écartés de la course à la présidence, d'être responsables de la récente vague terroriste.

Les trois principaux bailleurs de fonds d'Haïti, les Etats-Unis, la France et le Canada, ont, pour leur part, renouvelé, vendredi 6 novembre, leur soutien au Conseil électoral provisoire (CEP), l'instance indépendante chargée d'organiser les élections dans la République caraïbe. Dans un communiqué commun, les ambassades de trois pays occidentaux à Port-au-Prince ont annoncé qu'elles « *répondraient favorablement aux nouvelles demandes qui pourraient leur être formulées, afin qu'aucun problème technique ne fasse obstacle au bon déroulement des élections* ». De son côté, le CEP a publié une déclaration réaffirmant que les élections présidentielles et législatives auraient bien lieu le 29 novembre, « *conformément à la Constitution* ».

Dans ce contexte, le général Henri Namphy, l'actuel président du Conseil national de gouvernement, s'est proclamé vendredi « commandant en chef des forces armées d'Haïti » pour une période de trois ans renouvelable. Il a indiqué, au cours de la cérémonie, que, « *dorénavant, le président de la République est le chef nominal des forces armées d'Haïti et ne les commande jamais en personne. Le commandement effectif des forces armées est confié à un officier général ayant pour titre « commandant en chef des forces d'Haïti »*. — (*Corresp.*)

## BRÉSIL

# Signature d'un accord avec les banques créancières sur le paiement de la dette brésilienne

Le Brésil, plus gros débiteur mondial, a accepté, le 6 novembre, un accord qui met fin à huit mois de moratoire sur le paiement des intérêts de sa dette. Le négociateur brésilien Fernao Bracher et ses banques créancières ont prévu, dans une première étape, le dépôt sur un compte spécial de 500 millions de dollars par le Brésil et d'un milliard de dollars (sous forme de crédit à court terme) par les banques, pour permettre au Brésil de payer les intérêts du dernier trimestre 1987.

Ultérieurement, ces dépôts seront complétés : le Brésil apportera au total 1,5 milliard de dollars et les banques 3 milliards, pour couvrir « *une grande partie des besoins de financement extérieur en 1987, y compris les intérêts échus depuis le 20 février* », date à laquelle le Brésil avait décidé un moratoire unilatéral.

La fin du moratoire est le prélude à des négociations sans doute beaucoup plus difficiles sur un rééchelonnement de la dette brésilienne (110 milliards de dollars) et sur l'octroi de crédits bancaires à plus long terme. Le bouclage d'un nouveau plan de financement doit être réalisé avant le 16 juin 1988.

Le Brésil s'est également engagé « *à rechercher un programme [économique bénéficiant de l'appui] du Fonds monétaire international* » qui viendrait soutenir sa propre politique. Cet engagement marque un net revirement dans l'attitude du gouvernement brésilien qui n'avait cessé de critiquer, au début de l'année, l'action jugée néfaste de l'institution internationale. L'accord signé le 6 novembre permet également d'arrêter aux Etats-Unis une procédure réglementaire qui risquait de conduire à une rupture définitive des relations entre le Brésil et les banques américaines, principales créancières du pays.

# Europe

## ESPAGNE

## Echec des derniers pourparlers sur les bases américaines

*MADRID*
*de notre correspondant*

Comme tout le laissait prévoir, la septième série de négociations entre l'Espagne et les Etats-Unis sur la révision de leur accord militaire bilatéral, qui s'est déroulée les 5 et 6 novembre à Madrid, n'a pas été plus fructueuse que les précédentes. Ce traité, qui expire le 14 mai 1988, permet à Washington d'utiliser quatre bases en territoire espagnol.

Après ce nouvel échec, le gouvernement de Madrid a confirmé qu'il allait officiellement communiquer à Washington avant le 14 novembre son refus de proroger automatiquement le traité. Cette annonce doit, en effet, être effectuée six mois au moins avant la date d'expiration de l'accord, pour éviter sa prolongation d'un an.

La communication espagnole ne constitue certes pas une rupture, puisque les deux parties disposent toujours de six mois pour parvenir à un nouvel accord. Une huitième réunion est prévue pour la mi-décembre à Madrid. Mais le dépassement de l'échéance du 14 novembre n'en a pas moins valeur de symbole : il montre que les deux parties sont décidées à se livrer à une véritable épreuve de force dans les mois à venir.

La cause du désaccord est toujours la même : l'Espagne exige le départ de son territoire des soixante-douze avions américains F-16 stationnés sur la base de Torrejon, près de Madrid. La dernière contre-proposition américaine, consistant à réduire le nombre d'appareils de soixante-douze à quarante-huit (soit de trois à deux escadrons) a été rejetée par la partie espagnole. A Madrid, on affirme qu'il n'est pas question d'entrer dans un *« marchandage »* sur le nombre d'avions, l'objectif étant d'*« hispaniser »* totalement Torrejon, comme les négociateurs espagnols l'ont invariablement exposé à leurs interlocuteurs américains depuis leur première réunion conjointe, en juillet 1986.

Certes, de part et d'autre, on s'efforce publiquement de dédramatiser la situation, en soulignant que personne ne désire véritablement la rupture. Le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a affirmé à plusieurs reprises qu'il voulait à tout prix éviter que l'impasse actuelle ne provoque un regain d'hypernationalisme, dans ce pays où l'opinion publique est traditionnellement très réticente à l'égard des Etats-Unis.

Les positions n'en restent pas moins fermes sur le fond. *« Si la demande espagnole n'est pas acceptée, il n'y aura pas de nouvel accord »*, nous a catégoriquement réitéré le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Inocencio Arias, à l'issue des négociations. Du côté espagnol, on continue à croire que les Etats-Unis accepteront l'exigence de Madrid, mais qu'ils attendront pour cela le dernier moment.

THIERRY MALINIAK.

● **Consultations franco-espagnoles et franco-portugaises.** — Le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, est attendu le lundi 9 novembre à Paris pour une visite de travail à l'invitation de M. Jacques Chirac. Il sera également reçu par le président Mitterrand, qu'il avait rencontré l'été dernier dans les Landes. Cette visite, qui entre dans le cadre des contacts réguliers entre Paris et Madrid, devait être consacrée essentiellement aux affaires de la Communauté européenne ainsi qu'au problème basque et aux échanges culturels entre les deux pays. M. Chirac, qui s'était rendu à Madrid en novembre 1986, effectuera par ailleurs une visite de travail de quelques heures au Portugal, le 13 novembre.

# Asie

## JAPON : un entretien avec le nouveau premier ministre

## « Nous devons avoir une diplomatie fiable »

### *nous déclare M. Takeshita*

*TOKYO*
*de notre correspondant*

C'est un homme prudent, affectant une modestie tranchant avec la confiance en soi de son prédécesseur, qui a pris, le vendredi 6 novembre, les rênes du pouvoir de la troisième puissance mondiale à un moment où, comme le reste du monde, elle traverse une tempête monétaire et boursière. A l'instabilité de l'environnement international, M. Noboru Takeshita a répondu par la formation d'un cabinet, sans doute sans grand relief, mais solide, fondé sur un savant équilibre des forces du Parti libéral démocrate afin d'en consolider l'unité.

M. Takeshita ne cherche pas à briller ou à se croire investi d'une « mission historique » : *« Mon cabinet ne sera qu'une goutte d'eau dans l'histoire nationale »*, dit-il en conclusion de notre entretien. Esquivant les questions embarrassantes, il se réfugie volontiers dans l'ironie. Lui sera-t-il difficile de succéder à M. Nakasone ? *« M. Nakasone est plus grand que moi et, selon les critères de beauté masculine japonais, c'est un bel homme. Moi, on dit que je suis plutôt « baby face ». Il ne me reste plus qu'à mettre en valeur mes capacités intellectuelles. On dit aussi que je suis un grand partisan du consensus. C'est vrai : je prête toujours l'oreille à ce que l'on me dit. Mais il ne faut pas être hésitant pour autant et, soyez-en sûr, tous les jours je me répète : c'est à toi maintenant de décider. »*

Suave et apparemment serein, M. Takeshita, qui a la réputation de ne jamais élever la voix, est un homme patient et tenace, mais aussi pragmatique. L'un des leitmotivs du nouveau premier ministre est *« une diplomatie fiable »* — une pierre dans le jardin Nakasone, qui, trop souvent, a fait des promesses qu'il n'a pas pu tenir. M. Takeshita sait parfaitement ce que les partenaires du Japon attendent de lui, et il prend date : *« Le prochain budget sera orienté vers la demande intérieure sans que l'on ait besoin de recourir à un budget supplémentaire. Quant à la réforme fiscale, c'est moi qui l'ai lancée en tant que ministre des finances, et elle sera faite quoi qu'il arrive. »*

### « Membres du camp occidental »

Depuis la guerre, le Japon a longtemps cru avoir une vision claire de son destin comme pays pauvre en matières premières et devant exporter pour survivre. Aujourd'hui, il est riche : quel rôle doit-il assumer sur la scène internationale ? *« Lorsque le traité de sécurité nippo-américain a été passé (1951), notre revenu par tête d'habitant était le sixième de celui des Etats-Unis. Aujourd'hui, nous sommes pratiquement à égalité, mais quand il y a des conflits, par exemple dans le Golfe persique, le Japon n'intervient pas. C'est une situation gênante dont nous sommes conscients. Mais en raison des dispositions de la Constitution, notre capacité militaire est limitée. Nous devons assumer des responsabilités dans d'autres domaines. Je considère la coopération internationale dans le domaine économique comme primordiale pour le Japon. Nous sommes membres du camp occidental et nous en assumerons les responsabilités, mais dans le respect aussi du traité de sécurité avec les Etats-Unis. »*

L'alliance militaire avec les Etats-Unis se double cependant d'une rivalité économique de plus en plus évidente : *« Cette contradiction s'aggrave et devient inquiétante. Pour remédier aux frictions économiques, le Japon doit en premier lieu résoudre ses problèmes internes. Il faut mener parallèlement les deux démarches : chercher des solutions aux problèmes internes et en même temps aux rapports américano-japonais. Mon expérience dans le cadre du comité yen-dollar, lorsque j'étais ministre des finances, m'incite à penser que c'est la meilleure méthode pour obtenir des résultats. »*

M. Nakasone a fait sauter le verrou qui limitait à 1 % du PNB les dépenses militaires, mais assumer davantage de responsabilités sur le plan international suppose que le Japon consacre de plus en plus de financements aux questions de défense : *« C'est exact. On peut, je crois, obtenir l'adhésion progressive du peuple japonais à une telle politique, si on lui explique que l'augmentation du budget militaire est surtout destinée au maintien de certains emplois sur l'archipel. »* Ou bien se libérer de l'hypothèque que fait peser l'article 9 de la Constitution sur la souveraineté du Japon en lui interdisant le recours à la guerre et en limitant ainsi ses capacités défensives ? *« Lorsque j'étais jeune, je considérais la Constitution comme un texte qui avait été traduit de l'américain* [ce qui est effectivement le cas]. *Mais les Japonais sont favorables au pacifisme, et je n'ai pas dans l'esprit de faire procéder à un référendum pour amender la Constitution. »*

Le Japon riche et puissant de cette fin du siècle sent-il encore peser sur lui le poids de sa responsabilité dans la guerre ? *« J'ai été l'un des derniers sous-lieutenants de l'armée japonaise : le jour où je mourrai, je pense que la période de l'après-guerre sera achevée... Mais soyons réalistes, ce sont les efforts quotidiens des Japonais pour développer la coopération économique avec les pays d'Asie qui feront progressivement disparaître les séquelles de la guerre. »*

Le grand slogan de l'ère Nakasone a été l'« internationalisation » ; qu'est-ce que cette notion, pour le moins vague, signifie pour M. Takeshita ? *« L'économie japonaise est sans doute celle qui a le plus bénéficié du principe du libre échange. Aussi, l'internationalisation du Japon me paraît-elle primordiale. J'ai l'intention de développer sans relâche les arguments permettant de changer la mentalité des Japonais afin que la population considère cette internationalisation non pas comme imposée de l'extérieur, mais comme une évolution normale pour une grande puissance. »*

### Le « furusato »

Concrètement, comment se traduira cet acte de foi ? *« L'internationalisation se fera sur la base du rapport Maekawa qui a souligné la nécessité d'un ajustement structurel de l'économie japonaise. L'ouverture plus grande du marché japonais va poser des problèmes d'emploi que nous devrons résoudre par un effort particulier sur la formation professionnelle. »*

Cette internationalisation n'est-elle pas en contradiction avec ce retour au *furusato* (le village natal) que prône le nouveau premier ministre ? *« Ma thèse sur le furusato consiste à réaménager le territoire national et à développer l'infrastructure sociale afin que chacun ait le sentiment d'appartenir à une communauté, à un furusato. Pour atteindre cet objectif, il faut encourager la demande interne : l'internationalisation se fera, mais elle doit être poursuivie en conservant l'identité culturelle japonaise. »*

PHILIPPE PONS.

# A TRAVERS LE MONDE

## Afghanistan

### Le sort d'Alain Guillo

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a convoqué, vendredi 6 novembre, M. Iakov Riabov, ambassadeur d'URSS à Paris, pour lui exprimer *« la vive préoccupation du gouvernement français au sujet du journaliste Alain Guillo, retenu en Afghanistan »*, et lui demander *« la contribution des autorités soviétiques en vue d'un dénouement rapide »*, a annoncé un communiqué du Quai d'Orsay.

Le numéro un de Kaboul, M. Najibullah, avait confirmé peu auparavant, à Moscou, qu'Alain Guillo, photographe à l'agence Sygma, avait été arrêté en Afghanistan avec un groupe de résistants et faisait l'objet d'une *« enquête judiciaire »*. Il avait précisé que le journaliste français était déjà entré illégalement en Afghanistan neuf fois.

De son côté, Jacques Abouchar, *journaliste d'Antenne 2, qui avait été* emprisonné en Afghanistan en 1984, s'est déclaré, au micro de RMC, préoccupé par le sort de son confrère, journaliste indépendant, donc plus vulnérable car ne disposant pas du soutien d'une organisation puissante comme celle d'une télévision, qui a *« des moyens de pression »*.

## La guerre du Golfe

### L'Irak accentue sa pression militaire

L'Irak a accentué sa pression sur l'Iran, vendredi 6 novembre, en multipliant, à deux jours de l'ouverture du sommet arabe d'Amman, ses bombardements aériens contre des installations économiques, au lendemain de raids contre des pétroliers. Ces raids, dont un seul a été confirmé par les Lloyd's de Londres, ont entraîné des représailles de la *part de la marine iranienne qui a attaqué* à la roquette anti-char le pétrolier américain *Grand Wisdom*, battant pavillon panaméen, en présence d'une frégate américaine impuissante.

Par vagues successives, l'aviation irakienne a pilonné le complexe pétrochimique de Bandar Khomeiny, dans le nord du Golfe, le laissant, selon Bagdad, *« en flammes »*. Ces bombardements ont suscité de *nouvelles menaces de riposte* de la part de l'Iran, dont le président, M. Ali Khamenei, a déclaré vendredi que Téhéran devrait *« punir »* l'Irak *« puisque le monde ne veut pas le faire »*. D'autre part, certaines contradictions sont apparues vendredi dans la position de l'URSS. Un officiel soviétique, M. Boris Pyadyshev, a écarté, à l'ONU, un éventuel recours à des sanctions contre l'Iran, qualifiant de *« constructive »* l'approche *« générale »* de ce pays. Dans le même temps à Bagdad, le chargé *d'affaires d'URSS en Irak*, M. Vladimir Vodchakhen, déclarait que son pays *« ne s'opposera pas »* à l'imposition par l'ONU de sanctions *« contre la partie »* qui refusera un cessez-le-feu et que Moscou *« soutient la position de l'Irak »*. — *(AFP, AP, Reuter.)*

## Vietnam

### un prêtre condamné à la prison à vie

Le père Trân Dinh Thu, âgé de quatre-vingt-un ans, et M. Châu Van Dat, responsables d'un couvent catholique de la banlieue de Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon), reconnus coupables d'avoir *« entraîné et armé des contre-révolutionnaires »*, ont été condamnés, jeudi 5 novembre, à la détention à perpétuité par un tribunal *populaire. Vingt et un de leurs « complices »* ont été condamnés à des peines de cinq à vingt ans de prison. Soixante-treize autres catholiques ont été acquittés parce que leurs crimes ont été jugés *« mineurs »*, a annoncé l'agence officielle de presse vietnamienne. Le père Thu est directeur de la Congrégation des maristes rédempteurs, installée à Tam-Phu, dans le district de Thu-Duc. Il avait déjà été interné de 1975 à 1977. — *(AFP-UPI.)*

## Tchad

### Des missiles américains Stinger pour le président Habré

Le gouvernement américain a décidé de fournir des missiles Stinger au Tchad pour renforcer les capacités de défense antiaérienne de ce pays face à la *Libye. La décision, prise il y* a environ deux mois, a été confirmée le vendredi 6 novembre par le Pentagone et le département d'Etat. *« Les raisons de cette décision sont évidentes. Ce sont des armes défensives, et le Tchad est victime de survols continus d'avions libyens »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman.

Le missile Stinger, arme individuelle et très maniable, est considéré comme particulièrement efficace par les spécialistes. Les Stinger ont fait leurs preuves en Afghanistan, où leur utilisation par les moudjahidins a considérablement restreint la marge de manœuvre de l'aviation soviétique.

M. Redman a indiqué qu'une équipe chargée d'entraîner l'armée tchadienne au maniement de cette arme se trouvait déjà sur place. Il n'a précisé ni le nombre de missiles ni la date de leur livraison. Mais, selon des sources proches du Pentagone, vingt-quatre missiles et sept lanceurs, valant environ 2 millions de dollars, parviendront au Tchad dans une quinzaine de jours. De source informée à Washington, on assure que la France n'a pas réagi négativement à ce geste. *« Vous pouvez parier que cela a d'abord été soumis à l'aval de Paris, avant même que nous parlions des Stinger aux Tchadiens »*, a déclaré un responsable américain.

*La Libye a aussitôt dénoncé* la fourniture des Stinger à N'Djamena et accusé les Etats-Unis de vouloir provoquer un nouveau conflit. — *(AFP, Reuter.)*

● **PÉROU : audacieux coup de force de la guérilla.** — Des membres du mouvement péruvien d'extrême gauche Tupac Amaru ont réalisé, le vendredi 6 novembre, un des plus audacieux coups de force de la guérilla en occupant pendant cinq heures la ville de Juanjui, à 600 kilomètres au nord-est de Lima. L'attaque de cette agglomération de douze mille habitants a fait un mort et quatre blessés dans les rangs de la police. Les deux cents à trois cents assaillants ont dynamité trois commissariats de police avant de se retirer. — *(AFP, Reuter.)*

● **INDE : sept tués au Pendjab.** — Des séparatistes sikhs ont tué sept personnes au Pendjab, dont quatre policiers, le vendredi 6 novembre, ont annoncé la police et l'agence PTI. Le ministre de l'intérieur, M. Buta Singh, a déclaré que les forces de sécurité avaient arrêté mille neuf cent trente-cinq suspects et en avaient tué cent quatre-vingt-dix-sept autres entre le 12 mai et le 21 octobre au Pendjab. De leur côté, les militants sikhs ont tué quatre cent quarante-six civils et quarante-neuf policiers durant la même période. Des informations non officielles ont fait état de plus de sept cents tués au Pendjab depuis le début de l'année. — *(AFP.)*

● **URSS : L'ancien mari de Marina Vlady à l'honneur.** — Sept ans après sa mort, le chanteur-compositeur soviétique Vladimir Vyssotsky, dont l'œuvre est très populaire en URSS, vient d'être officiellement reconnu par le Kremlin.

Son nom figure sur la longue liste des lauréats du prix de l'Etat décerné à l'occasion du 70e anniversaire de la révolution d'Octobre. Vyssotsky, mort à l'âge de quarante-deux ans en juillet 1980, était le mari de l'actrice française d'origine russe Marina Vlady, qui vient de publier un livre retraçant sa carrière sous le titre *Vladimir ou le vol arrêté*. — *(Reuter.)*

# Politique

## L'affaire des ventes d'armes françaises à l'Iran

# La polémique entre le gouvernement et les socialistes se poursuit un ton au-dessous

« *Faites attention à ne pas alimenter un courant qui n'est au bénéfice de personne !* » : c'est l'appel lancé par le premier ministre, M. Jacques Chirac, aux hommes politiques à propos des « affaires ».

Invité du « Samedi 1 heure » sur Canal Plus, M. Chirac a affirmé que le gouvernement ne fait « *ni machine arrière ni machine avant* » sur l'affaire des ventes d'armes à l'Iran. « *Laissons la justice faire son travail* (...) *et, à partir de là, les sanctions, s'il doit y en avoir, devront et seront appliquées, bien entendu, et l'opinion publique jugera de l'éventuelle responsabilité des hommes politiques concernés, des ministres* », a poursuivi M. Chirac, qui n'a à aucun moment lancé un appel au président de la République pour obtenir des éclaircissements. « *S'il y a eu livraison d'armes à l'Iran, contrairement à la politique de la France, alors oui, c'est une affaire d'Etat* », a-t-il toute fois affirmé. Ainsi M. Chirac continue de souffler, d'un même mouvement, le chaud et le froid.

Tandis que M. Bergeron, secrétaire général de FO, demande « *aux politiques de mettre la pédale douce sur le déballage d'affaires qui mettent en cause la stabilité des institutions* », les socialistes ne restent pas silencieux. C'est ainsi que M. Pierre Mauroy a fait une mise au point sur les principales étapes de la politique française à l'égard de l'Irak et de l'Iran. L'ancien premier ministre a également reproché à M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, de ne pas avoir le sens de l'Etat. M. Mauroy a enfin rappelé que c'est un gouvernement de droite qui a, le 21 janvier 1981, levé l'embargo sur les ventes d'armes à l'Iran.

Dans l'entourage du chef de l'Etat, on considère que cette affaire a été lancée par de hauts responsables du cabinet du premier ministre, du ministère de l'intérieur et du ministère de la justice. De son côté, M. Baudouin, porte-parole du premier ministre, après avoir assuré que l'Hôtel Matignon n'interpellerait pas sur cette affaire le chef de l'Etat, a indiqué que MM. Mitterrand et Chirac en parleraient très prochainement.

Dans la presse parisienne, *Libération* s'interroge sur la stratégie chiraquienne et assure qu'elle conduit tout droit à une nouvelle candidature de M. Mitterrand, tandis que *l'Humanité* dénonce « *la mentalité de marchands de canons* » propre à tous les dirigeants français. Enfin *le Quotidien de Paris* parle d'un « [illegible] *armistice* » entre l'Elysée et Matignon.

A l'étranger, la presse estime généralement que, derrière le scandale, c'est le président de la République qui est visé à l'approche de l'élection présidentielle. L'agence Tass souligne, elle, que « *les coups en dessous de la ceinture font partie depuis longtemps des mœurs politiques du pays* ».

# M. Chirac veut préserver ce qui reste de la cohabitation

C'est en débarquant de l'avion qui le ramenait d'Israël, mardi 3 novembre, que M. Chirac, assure-t-on à Matignon, a été informé des développements pris par l'affaire Luchaire. Le premier ministre aurait alors, selon les mêmes sources, manifesté son étonnement devant l'ampleur médiatique et politique accordée à la diffusion du rapport Barba !

Se rendant en Bretagne jeudi, M. Chirac n'a pas parlé d'une « *affaire d'Etat* », selon la formule un peu hâtive utilisée par M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, à la sortie du conseil des ministres la veille ; il y a vu plutôt une « *regrettable scorie du système démocratique* » comme il en prolifère toujours en période préélectorale. Il faudrait donc désormais « *déplorer l'exploitation outrancière* » donné à de tels événements.

A travers le point de presse de son porte-parole vendredi matin 6 novembre, le premier ministre a pu encore un peu mieux préciser sa pensée. Il l'a fait également lui-même ce samedi 7 novembre à deux reprises : lors d'une intervention à Canal Plus – « *Laissons la justice faire son devoir* », a-t-il dit – et l'après-midi devant les militants RPR de Paris réunis en meeting à la Mutualité.

Comme l'a dit M. Baudouin, « *l'Hôtel Matignon n'a donc pas l'intention d'interpeller la présidence de la République dans cette affaire* », ne serait-ce que, parce qu'elle concerne le Proche-Orient, où « *la moindre divergence ne pourrait que servir nos adversaires* ».

Le souci premier de M. Chirac serait donc, toujours selon son porte-parole, de préserver la cohabitation et de ne pas être prématurément en conflit ouvert avec le chef de l'Etat. Cela n'empêche pas l'Hôtel Matignon de faire savoir que si M. Chirac possède des munitions contre le Palais de l'Elysée, il est résolu à ne pas s'en servir. Ou tout au moins à ne pas tirer le premier.

Malgré les insinuations ou les commentaires, les proches de M. Chirac assurent dans le même temps qu'ils n'ont toujours aucun reproche à faire au comportement des hôtes du Palais présidentiel. La « cohabitation-armistice » devrait donc se poursuivre : c'est pour cela qu'on se défend à Matignon d'être à l'origine de la fuite.

### Baudouin *alias* Prévert

En s'efforçant de désapprouver la mise en cause de M. Mitterrand, M. Chirac tente ainsi d'échapper à la réprobation de l'opinion dont pâtissent tous les partis, comme le montre le sondage de la SOFRES pour *le Nouvel Observateur*.

Mais le premier ministre ne peut évidemment pas pour autant ignorer « l'affaire Luchaire » elle-même. C'est donc exclusivement sur les socialistes et sur les gouvernements précédents que portent ces reproches. Le premier ministre, par la voix de M. Baudouin, a fait d'abord la leçon aux socialistes en prenant la défense – une fois n'est pas coutume – des journalistes qui ont fait leur métier et qu'on ne « *doit pas soupçonner d'être manipulés* ».

Cette allusion vise à l'évidence MM. Joxe et Hernu, qui ont manifesté quelque agacement envers la presse ces derniers jours. Il n'en demeure pas moins, pour l'Hôtel Matignon, que « *ce n'est pas polémiquer* » que de rappeler que quatre affaires se sont produites sous un gouvernement socialiste, c'est-à-dire, souligne-t-on, avant la cohabitation. Et sur le ton d'une fausse innocence, M. Baudouin énumère, comme il s'agissait d'un simple catalogue : un détournement de fonds publics, une tentative de subornation de témoins, un acte de piraterie internationale avec mort d'homme et un trafic d'armes illicite. Prévert n'aurait pas mieux fait.

En regard de ces « *graves* » affaires, le porte-parole de M. Chirac n'évoque nullement l'affaire Chaumet ni l'affaire Michel Droit, qui ne sont pas de même nature, non plus celle du faux passeport de M. Chalier. En revanche, il insiste sur le fait que, depuis mars 1986, « *aucune exportation d'armes françaises n'a eu lieu vers l'Iran* ». Si M. Baudouin ne parle à aucun moment de sommes d'argent versées à des intermédiaires proches du PS, c'est qu'il ne veut rien insinuer qui ne soit prouvé et, au passage, il s'offre même le luxe de réprouver l'attitude de certains socialistes qui voudraient faire de M. Charles Hernu un bouc émissaire.

Il est sans doute quelque peu artificiel de mettre en cause le gouvernement socialiste à l'occasion de ces « graves affaires », tout en affectant d'ignorer que M. Mitterrand était alors président de la République. Mais si cela est fait aussi clairement, c'est pour souligner la volonté de M. Chirac de préserver ce qui reste de la cohabitation. Toutefois, en s'adressant samedi aux militants RPR de Paris réunis à l'initiative de M. Jean Tibéri, député de la capitale, il ne pourra pas ignorer l'impatience de ses partisans.

A défaut de présenter un organigramme de campagne toujours flou, il devrait répondre à leur attente en esquissant un premier bilan de son action et les grandes lignes de son programme de présidentiable. Mais pour M. Chirac, les « *scories* » devront être dissipées pour qu'il se lancevraiment dans la compétition et il souhaite le faire le plus tard possible.

ANDRÉ PASSERON.

POINT DE VUE

## Salir, disent-ils !

par Lionel Jospin
premier secrétaire du PS

JE ne peux laisser passer sans réagir les déclarations de M. Chirac et de son porte-parole, M. Baudouin, car, aujourd'hui, chez eux, l'hypocrisie le dispute au cynisme.

Chacun sait bien dans la presse que la campagne brutale conduite contre le Parti socialiste, et maintenant contre le président de la République, est orchestrée dans ses moindres détails par Matignon. C'est de là que viennent les informations livrées à certains journaux. C'est de là qu'a pu être donné au *Figaro* le rapport « confidentiel défense ». Ce qui est d'ailleurs un crime du point de vue de la loi.

La méthode qui consiste pour les chiraquiens à lancer une campagne et, pour leur chef, à jouer les pères nobles et à se donner les gants de ne point vouloir l'exploiter, porte la marque spécifique de ce groupe politique. MM. Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing l'ont subie en 1974 et 1981, à la veille d'autres élections présidentielles. M. Chirac n'en a finalement guère tiré profit. Il veut nous infliger le même traitement en 1988, mais il sera cette fois encore battu.

Des armes à l'Iran, il en a été vendu avant mai 1981 (l'embargo avait même été levé en janvier par le précédent gouvernement) ; en 1981 et 1986, malgré les instructions contraires rétablies par les autorités de l'Etat ; et peut-être même après 1986.

Si des fautes ont été commises par des responsables, militaires ou politiques, à l'occasion des fraudes à l'exportation d'armes organisées par la société Luchaire, alors c'est à la justice de s'en saisir. Encore faut-il que ces fautes soient établies, ce qui n'est pas, à ma connaissance, le cas dans le rapport Barba. Encore faut-il que la justice puisse agir selon ses règles et ses garanties. Or on a retardé l'action du juge en laissant dormir le rapport ; mais on a alimenté les médias pour salir les socialistes.

Les socialistes ne se laisseront pas intimider par une campagne de calomnies où insinuations et condamnations se succèdent dans le fracas d'un procès sans preuves. Ils ne se laisseront pas non plus impressionner par une équipe gouvernementale, dont le ministre de l'intérieur rouvre des cercles de jeux qui avaient été fermés par précaution, et dont le garde des sceaux trouve normal de spéculer à la hausse et à la baisse sur les pierres précieuses.

## Le débat sur le financement des partis est relancé

En marge de l'affaire Luchaire, le débat sur le financement des partis politiques bat son plein. Le conseil politique du Centre des démocrates sociaux (CDS), qui s'est réuni à Paris samedi 7 novembre, devait décider du dépôt au Parlement d'une proposition de loi sur le financement des formations politiques.

Ce texte s'articule autour de quatre idées : le recours accru au financement public pour les campagnes électorales, des incitations fiscales modestes pour les contributions privées, un regard sur la transparence des caisses des partis et le plafonnement des dépenses électorales. Le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, a indiqué que le groupe de travail sénateurs-députés de la majorité qui doit se mettre en place pour travailler sur ce dossier pourrait définir « *les contours* » d'une proposition susceptible d'être adoptée à la prochaine session du Parlement.

Samedi, sur Canal Plus, le premier ministre, M. Jacques Chirac a affirmé qu'il est favorable à la réunion d'une commission parlementaire qui puisse faire « *rapidement des propositions pour savoir comment l'on pourrait améliorer la transparence* ». M. Chirac ne se fait toutefois pas « *beaucoup d'illusions, car il y aura toujours des financements secrets : c'est dans la nature des hommes. Mais, enfin, on pourrait au moins améliorer la transparence en exigeant en particulier de savoir comment et à quel niveau les différentes campagnes législatives, présidentielles, communales, sont financées* ».

● **M. Charles Hernu contre** ***l'Evénement du jeudi.*** – L'ancien ministre de la défense, M. Charles Hernu, a publié la déclaration suivante : « *M. Hernu a pris connaissance du dernier numéro de* l'Evénement du jeudi *le mettant en cause sans égards, ni pour son honneur ni même pour sa vie privée. Il a chargé son avocat, M*e *Christian Charrière-Bournazel, de mettre en œuvre les procédures appropriées et il réagira de la même manière contre les atteintes de même nature dont il serait victime.* »

## La politique française au Proche-Orient entre 1981 et 1986

# « Nous n'acceptons pas que l'Irak puisse être battu » *réaffirme M. Pierre Mauroy*

*M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, nous a adressé, vendredi 6 novembre, le texte suivant :*

« La confusion complaisamment entretenue brouille les cartes, dans le but évident non seulement de compromettre le Parti socialiste, mais surtout d'atteindre le président de la République.

» Comme ancien premier ministre, je voudrais effectuer une mise au point sur trois plans :

» Sur la politique de la France à l'égard du conflit entre l'Iran et l'Irak : ce conflit a éclaté en 1980, c'est-à-dire avant que nous ne prenions en charge les responsabilités de l'Etat. La politique d'embargo avait été décidée le 21 mai 1980. Elle concernait d'ailleurs d'autres pays européens. Un fait pourtant a échappé à beaucoup. L'embargo a été levé en France le 21 janvier 1981 par le gouvernement de l'époque. Il n'a pas été rétabli depuis. Et pourtant, de notre propre initiative, nous avons appliqué à l'égard de l'Iran et en matière d'armes une stricte politique du refus. Dans ce conflit, la position de la France est simple au niveau des principes, mais complexe dans l'application. Pour ce qui est des principes, nous n'avons pas d'ennemis mais nous n'acceptons pas que l'Irak puisse être battu. Il en va en effet de l'équilibre d'ensemble du Proche et du Moyen-Orient. La mise en œuvre de cette politique s'est trouvée compliquée par le fait que les deux belligérants se sont installés dans une guerre d'usure, coûteuse en vies humaines comme en destructions matérielles.

### « Des manquements personnels »

» Je peux vous dire en confidence que, lors de mes nombreux entretiens avec le président de la République sur ce sujet, jamais nous n'avons envisagé de remettre en cause cette politique du refus. Mais que tout notre problème était d'apprécier la juste mesure de l'aide qu'il convenait d'apporter à l'Irak.

» Cette politique délicate a été poursuivie par Laurent Fabius dans un contexte encore plus difficile. En effet, la France se trouvait en plus confrontée au dramatique problème des otages du Liban. Jamais nous n'avons modifié le cap.

» Ma seconde mise au point concerne ce que l'on appelle l'« affaire Luchaire ». Je rappelle que s'il y a eu trafic, c'est parce qu'une politique du refus avait été définie et appliquée par mon gouvernement, sinon les exportations à destination de l'Iran n'auraient pas posé de problème.

» Comme tout le monde, pour apprécier le dossier, je ne peux me référer qu'à un rapport administratif qui n'est qu'un exposé de déclarations sans qu'il y ait eu ni confrontation ni véritable enquête.

» L'existence d'un trafic, au profit de l'Iran, aurait été signalé à la fin du mois de mai 1984. Je peux simplement dire qu'au milieu des dizaines de messages qui sont quotidiennement passés au président de la République et au premier ministre, il me paraît tout à fait naturel que, informé d'un trafic, le chef de l'Etat ait demandé que le ministère de la défense en soit saisi, lui qui est le supérieur hiérarchique de la DGSE. Je ne vois pas quelle autre réaction aurait pu être celle du président.

» D'ailleurs, j'observe que, si cette affaire existe, c'est parce qu'après la levée de l'embargo, les socialistes ont appliqué à l'égard de l'Iran la politique du refus et engagé, dès lors qu'ils ont eu connaissance d'un cas de non-application de leurs instructions, les procédures d'enquête nécessaires.

» Cela signifie qu'il y a eu un dérèglement et des manquements personnels à l'application de la politique gouvernementale à un échelon que j'ignore. Il est donc normal qu'une enquête ait été ouverte. Elle l'a été par le ministre Paul Quilès. Et d'ailleurs les modalités de notre politique du refus ont été rappelées par le gouvernement de Laurent Fabius, puisque j'avais quitté mes fonctions en juillet 1984.

» Ce qui importe, c'est la continuité d'une seule et même politique pendant cinq ans sous l'autorité du président de la République. Il est souhaitable que l'enquête soit aujourd'hui menée à bien et que les sanctions éventuelles soient prises. J'aurais apprécié que le ministre de la défense, dans sa déclaration à l'Assemblée nationale, puisse nous apporter les informations complètes pour éclairer ce dossier.

» Troisièmement, j'entends que certains osent parler, au sujet de ces dérèglements, d'affaire d'Etat : je voudrais dire qu'il y aurait affaire d'Etat si le gouvernement socialiste avait cherché à dissimuler les manquements qui ont pu se produire. Tel n'a pas été le cas, puisque c'est au contraire à son initiative que les procédures ont été engagées.

### « Le sens de l'Etat »

» J'ai entendu le porte-parole du gouvernement dire qu'il y avait « affaire » et « affaire ». Il a raison. Des affaires, la France en a malheureusement connues beaucoup dans les phases de préparation des élections présidentielles, surtout quand le scrutin vient à son échéance normale.

» Je veux dire plus précisément à M. Juppé que s'il peut exister des affaires d'Etat, il existe aussi un sens de l'Etat. Je veux lui dire qu'un ministre de la République n'a pas le droit d'y manquer. Or il y manque lorsque, pour des raisons de lutte partisane, il met artificiellement en cause le président de la République.

» Les Français jugeront dans quelques mois qui honore sa fonction et qui l'utilise de manière partisane en n'hésitant pas à dégrader ainsi les règles de notre démocratie. »

## Un nouveau démenti de M. Jean-François Dubos

Me Jean Couturon, avocat de M. Jean-François Dubos, mis en cause dans l'affaire Luchaire, a diffusé, vendredi 6 novembre, un communiqué dans lequel son client « *dément le rôle et les propos qui lui sont prêtés* » par le rapport du contrôleur général des armées, Jean-François Barba.

M. Dubos, ajoute le communiqué, « *s'inquiète de voir ainsi un procès instruit sur la place publique, sans aucune garantie de droit* ».

« *Après avoir pris connaissance du rapport Barba tel qu'il est publié* », M. Dubos « *confirme les termes* » de son communiqué du 3 novembre (*le Monde* du 4 novembre). Dans celui-ci, il affirmait notamment n'avoir « *jamais donné à aucune société l'autorisation expresse ou tacite d'exporter des armes vers l'Iran* ».

## Le regain de tension en Nouvelle-Calédonie

**Après la mort d'un jeune Mélanésien de dix-huit ans, atteint, selon le ministère des DOM-TOM, par un « *tir de dissuasion* » et la fusillade qui a suivi le même jour, blessant deux gendarmes, le FLNKS a dénoncé « *le droit délibéré d'exécuter un Canaque* », instauré, selon lui, en Nouvelle-Calédonie. De son côté, le Parti socialiste a accusé le gouvernement d'être incapable d'apaiser « *les tensions dans ce territoire* », tandis que M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, demandait solennellement au gouvernement « *la révision du procès de Hienghène* (les auteurs de l'embuscade, qui avait coûté la vie à dix Mélanésiens ont été acquittés) *et des sanctions exemplaires contre les responsables de la mort du jeune Canaque* ». M. Jack Lang a, lui, estimé que « *le gouvernement de la droite a introduit le désordre et la violence en Nouvelle-Calédonie* », tandis qu'un syndicat de policiers, la FPIP, proche de l'extrême droite, a demandé, en revanche, la dissolution du FLNKS.**

# « La chasse au Canaque est ouverte » *affirme M. Jean-Marie Tjibaou*

*NOUMÉA*
*de notre correspondant*

Le visage fermé, cartouchières nouées à la taille, et carabines levées à la verticale, les jeunes se sont figés dans un garde-à-vous improvisé au passage du cortège qui traversait la tribu. Certains d'entre eux ont même tiré des salves en l'air.

Ce sont eux, les « *enragés de Saint-Louis* », qui, vendredi après-midi 6 novembre, révoltés par la mort de Léopold Dawano, tombé sous les balles d'un gendarme-parachutiste, ont livré aux forces de l'ordre une véritable bataille au cœur de la tribu, dont on se demande par quel miracle elle n'a pas fait de victimes (deux gendarmes légèrement blessés). Ce samedi 7 novembre, alignés en haie d'honneur, ils jettent un dernier regard sur le cercueil de leur copain « Popol » enveloppé dans un drapeau « kanaky », qu'une camionnette conduit au cimetière de la tribu.

Derrière, une foule de sept cents à huit cents personnes suit dans un lourd silence, parfois troublé de quelques sanglots étouffés. Il y a là tous les habitants de Saint-Louis, auxquels se sont joints de nombreux militants et cadres du FLNKS, certains étant venus de brousse ou des îles pour l'occasion.

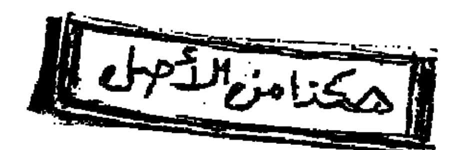
M. Yeiwéné-Yeiwéné, président de la région des îles Loyauté et numéro deux du Front, s'est glissé dans la masse. Ses pronostics sont sombres : « *Les incidents de vendredi étaient inévitables en raison du harcèlement continuel auxquels se livrent les forces de l'ordre contre les tribus mélanésiennes. Il y aura certainement d'autres événements de ce genre. Cela va se généraliser, la situation va se radicaliser.* »

M. Jean-Marie Tjibaou, le chef de file du mouvement indépendantiste, ne disait pas autre chose, samedi matin, sur les ondes de Radio-Djidoo (FLNKS) : « *Nous avions déjà annoncé qu'après le verdict d'acquittement des tueurs de Hienghène la chasse au Canaque était ouverte. Il faut que les Canaques prennent conscience de cet état de fait et qu'ils s'organisent pour assurer leur sécurité. Quant au dialogue, c'est un grand mot. A partir du moment où il n'y a pas de conditions de dialogue, on ne peut pas parler de dialogue.* »

Pour l'instant, en tout cas, les gendarmes ont préféré rester discrets : ils ont simplement établi deux barrages sur la route territoriale numéro 2 qui borde la tribu, afin de permettre au cortège de gagner sans encombre le cimetière. Singulière cérémonie, en vérité, que ces funérailles où paradent de jeunes militants aux allures de guérilleros, sous le regard lointain d'une gendarmerie embarrassée, et dans l'indifférence totale d'une ville engourdie dans sa *dolce vita* du week-end.

Saisissant contraste, mais qui rappelle que la tribu de Saint-Louis est bien cette anomalie de l'histoire : un coin de brousse canaque planté au cœur du grand Nouméa.

F. B.





# Politique

## La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

## COMMUNICATION : programme minimum

**Le ministre de la culture et de la communication n'a décidément pas de chance. La semaine dernière, il défendait à l'Assemblée nationale son budget de la culture, au lendemain d'une manifestation de mécontentement des exploitants de salles de cinéma. Vendredi 6 novembre, c'est sur fond d'appel à la grève générale à Radio France, FR 3 et Radio France internationale qu'il a présenté les crédits de la communication. *« Le secteur public télévisuel se porte très bien, contrairement aux catastrophes annoncées »*, a pourtant affirmé le ministre.**

**D'un montant total de 8,7 milliards de francs, le budget de la communication progresse de 2,6 %. Il faut également y ajouter 2 milliards de francs provenant des recettes publicitaires (plafonnées) des chaînes de télévision. Ces crédits, qui représentent 0,73 % du budget général de la nation, ont été adoptés en partie, la majorité votant pour, les oppositions de gauche et d'extrême droite contre. Les titres IV (qui concerne notamment les aides à la presse) et V (investissements de l'Etat) ont été repoussés par l'Assemblée, dans un cas par manque de diligence des députés de la majorité à tourner les clés, dans l'autre parce que des travées ont été oubliées.**

*« L'audiovisuel français, aujourd'hui, est comme vous : le pied foulé, il claudique, incapable de gagner le marathon de la guerre des images ! Mais vous serez plus vite remis de votre cheville que le paysage audiovisuel français »*, a lancé **M. Bernard Schreiner** (PS, Yvelines) en regardant M. François Léotard, qui s'est récemment foulé la cheville. *« Sur le petit écran, c'est la « Télémagot » qui règne en maître ! »*, a déploré de son côté **M. Jean-Jack Queyranne** (PS, Rhône). *« Le magot, c'est M. Hernu qui l'a »* a riposté hilare **M. François d'Aubert** (UDF, Mayenne), tandis que le ministre a accusé les socialistes d'être *« responsables de la chute de la production française de fiction (...). Un peu de décence ! La création française a diminué de 20 % entre 1981 et 1986 »*.

Pour couper court aux critiques, **M. François Léotard** a allumé trois contre-feux : en confirmant l'accord entre Canal Plus et les producteurs de cinéma, en démentant tout licenciement dans le secteur public de l'audiovisuel, et surtout en annonçant un important excédent de redevance de 250 millions de francs pour cette année et de 100 millions escomptés à partir de 1988. Cette dernière somme ira à RFO, Radio France, Radio France internationale et l'INA.

Quant à la répartition des 250 millions de francs, elle se fera, a précisé M. Léotard, de la façon suivante : 90 millions de francs exclusivement consacrés à la création pour Antenne 2 (dont le budget croît de 15 %) ; 60 millions de francs, toujours pour la création, attribués à FR 3 ; 100 millions de francs à TDF, destinés à l'amélioration de l'effort de recherche et du réseau de diffusion dans les zones rurales. Ces sommes seront affectées à la fin de l'année après le vote d'un collectif budgétaire.

L'annonce de cette manne (due pour partie à une plus grande efficacité des services qui perçoivent la redevance) a provoqué un vif mouvement de protestation sur les bancs socialiste. MM. Schreiner et Queyranne ont estimé que le ministre introduisait un élément nouveau dans la discussion budgétaire et qu'il fallait en saisir les commissions concernées **M. Jean de Préaumont** (RPR-Essonne), rapporteur spécial de la commission des finances, a lui-même expliqué qu'il n'avait en aucune façon pu tenir compte de cet excédent futur : *« par souci d'orthodoxie budgétaire je n'ai pas voulu répartir l'éventuel »*. Le ministre de la culture a alors précisé qu'il avait seulement souhaité informer la représentation nationale qui sera saisie lors du prochain collectif budgétaire de l'examen de cet excédent de redevance.

### « L'américanisation »

Pour autant le ministre n'en avait pas fini. Députés de droite et de gauche lui ont en effet reproché d'avoir pour la première fois cette année *« contrairement à tous les usages »*, omis de préciser la répartition de la redevance entre les différents organismes bénéficiaires dans la seconde partie de la loi de finances. *« Le Parlement ne peut admettre une telle méconnaissance de ses droits. La loi du 30 septembre 1986 autorise le Parlement à* [la] *percevoir et à [en] approuver la répartition »*, a protesté le rapporteur pour avis, **M. Michel Pelchat** (UDF, Essonne). *« Comment ne pas s'étonner de cette procédure »*, s'est indigné **Mme Christine Boutin** (apparenté UDF, Yvelines).

C'est finalement l'orthodoxie budgétaire de M. de Préaumont qui prévaudra, les députés adoptant, avec l'accord de M. Léotard, son amendement de répartition de la redevance qui ne tient pas compte de l'excédent annoncé (1).

D'autre part Mme Boutin a vivement reproché au ministre *« le gel »* de trente-cinq postes et la suppression de cinquante-huit à Radio France. elle a estimé injuste ce traitement infligé à une radio qui avait déjà fait un gros effort l'année dernière. Malgré ses demandes réitérées le député barriste n'a obtenu aucune rallonge. M. d'Aubert, applaudi sur les bancs socialistes, s'en est pris, quant à lui, à *« l'américanisation des jeux à la télévision »*. Comme lui, **M. Roland Leroy** (PCF, Seine-Maritime) s'est inquiété des *« menaces de l'impérialisme culturel et financier américain : nous voulons assurer à notre pays la maîtrise de son identité culturelle »*.

### L'argent

Le Front national par la voix de **M. Gabriel Domenech** a poursuivi son désormais classique réquisitoire contre les médias qui ne respecteraient ni le pluralisme, ni les droits de la personne humaine.

Quant à MM. Queyranne et Schreiner (PS), ils ont estimé que *« la déréglementation anarchique et brutale »* avait transformé l'audiovisuel *« en jungle »*. Comme d'autres élus de la majorité ils s'en sont également pris à *« l'argent »* qui envahit, selon eux, le petit écran.

M. Léotard s'est insurgé contre l'idée selon laquelle les Français seraient déçus de leur télévision : *« Antenne 2 est de loin la chaîne préférée des Français* (...). *Elle a obtenu plus de la moitié des 7 d'or »*. Le ministre a également estimé que FR 3 *« tirait bien son épingle du jeu »*. Il a rappelé les quatre orientations de sa politique : des chaînes publiques de qualité, un rayonnement accru de l'audiovisuel public, le développement du patrimoine audiovisuel et de la diffusion, le développement de la presse écrite.

D'autre part, plusieurs dossiers ont été abordés au cours du débat.

LA CNCL : mise en cause par les élus socialistes, **M. Michel Péricard** (RPR, Yvelines) a défendu cette institution en se demandant si avant l'élection présidentielle, certains ne cherchaient pas *« à disqualifier l'arbitre »* : *« Je pose respectueusement la question au chef de l'Etat. Qu'il soit candidat ou non, les règles qui s'imposent aux autres s'imposent à lui aussi. »*

LA PUBLICITÉ : **M. Jacques Barrot** (UDF, Haute-Loire) a souhaité que le plafond de recette publicitaire ne soit pas fixé en valeur absolue mais en pourcentage de l'ensemble du marché publicitaire.

AIDES A LA PRESSE : elles représentent 5 milliards en 1988. En 1989, application à l'ensemble de la presse périodique non quotidienne du taux de TVA de 2,10 %.

TÉLÉ-ACHAT : une proposition de loi va être déposée pour interdire cette forme de commerce.

PIERRE SERVENT.

(1) En millions de francs. TDF : 25,5 ; INA : 102,2 ; A 2 : 795 ; FR 3 : 2 304,8 ; Société de radiodiffusion et de télévision d'outre-mer : 615,4 ; Radio France : 1 734,9 ; RFI : 357,6 ; Société d'édition de programmes de télévision : 311,6. Soit un total de 6 247 millions de francs.

## TRANSPORTS : les limites du libéralisme

**L'Assemblée nationale a adopté, le vendredi 6 novembre, les crédits des routes et de la sécurité routière pour 1988. D'un montant de 7 865,1 millions de francs, ils augmentent de 4,4 % par rapport à 1987 et représentent 0,65 % du budget de l'Etat. Elle a aussi approuvé les crédits des transports, auxquels sont consacrés 3,61 % des dépenses de l'Etat ; d'un montant de 43 384,8 millions, ils diminuent de 6,9 %. Elle a aussi approuvé le budget annexe de la navigation aérienne (2 260 millions, en augmentation de 12,61 %) et ceux du logement et de l'aménagement du territoire, dont elle avait débattu le mercredi 4 novembre. Les députés RPR et UDF ont voté tous ces budgets, qu'ont repoussés ceux du PS et du PC, alors que ceux du FN s'abstenaient.**

Qu'il est dur d'être un ministre « libéral » et de devoir dépenser l'argent de l'Etat ! **M. Jacques Douffiagues** en fait l'amère expérience : responsable des transports, il doit fournir assistance et subventions à des entreprises publiques et choisir — sans le secours du marché — les investissements qui seront financés par les fonds publics.

Avec son ministre de tutelle, M. Pierre Méhaignerie, qui a gardé par devers lui le dossier des routes, il lui faut faire face aux récriminations des élus, qui souhaitent que leurs électeurs paient moins d'impôts mais regrettent que la déviation de leur ville ne soit pas financée plus vite, qu'un métro ne soit pas construit dans leur métropole, qu'une autoroute ne vienne pas désenclaver leur circonscription rurale.

*« Soutenons les investissements porteurs d'avenir et, pour le reste, laissons jouer le marché. »* Voilà la ligne de conduite du ministre délégué aux transports. La mettre en application n'est pas toujours aisé. Ainsi la libre concurrence est-elle la meilleure règle pour l'aviation civile ? **M. Claude Labbé** (RPR, Hauts-de-Seine), rapporteur de la commission de la production, ne le croit pas : *« Vous semblez avoir été tenté, monsieur le ministre, par toutes les formes du libéralisme (déréglementation, privatisation). Heureusement, avec sagesse, vous avez perçu les limites du système libéral en ce domaine et vous avez procédé à doses homéopathiques ; les nouveautés introduites n'ont donc pas causé grand dommage. »*

La voie d'eau n'est-elle pas, elle aussi, un *« investissement porteur d'avenir »* ? Depuis des années, tous ceux qui étudient le dossier en sont persuadés. Pourtant, cette fois encore, elle reste, comme le dit **M. Michel Barnier** (RPR, Savoie), rapporteur de la commission des finances, *« le parent pauvre »* du budget.

Pour la sécurité routière, **M. Barnier** doit constater avec regret que les crédits qui lui sont consacrés ne sont pas *« totalement à la hauteur (...) d'un fléau au moins aussi grave que le SIDA ou les cancers »*. **M. Méhaignerie** ne devait pas faire preuve d'optimisme, puisque les principaux responsables sont *« notre insouciance nationale et notre incivisme »*, mais il se félicite que soient réalisés *« fin 1988 les deux tiers d'un programme de résorption des points noirs initialement décidé en 1986 pour cinq ans grâce à une augmentation de 25 % du budget en 1987 puis de 4 % en 1988 »*.

Les transports en commun eux aussi peuvent être conduits par le libéralisme ? M. Douffiagues a bien dû constater qu'il ne pouvait pas renoncer à tout dirigisme, ne serait-ce que par ce que c'est le gouvernement qui fixe les tarifs de la SNCF et de la RATP car *« il appartient à la puissance publique, même sous un gouvernement libéral, de veiller, puisqu'il s'agit d'entreprises en situation de monopole, à ce que toutes les données, y compris les données sociales, soient prises en compte »*. Pourtant, la somme versée par l'Etat à la SNCF pour compenser ces tarifs sociaux diminue, et quand M. Barnier s'en inquiète, le ministre ne le rassure pas vraiment.

THIERRY BRÉHIER.

### En Polynésie française

## Peines de prison ferme pour les émeutiers de Papeete

**Vingt-sept personnes arrêtées après l'émeute du 23 octobre ont été jugées, vendredi 6 novembre, par le tribunal correctionnel de Papeete. Les condamnations vont de deux ans d'emprisonnement à quinze jours de prison. D'autres prévenus devraient comparaître dès le 10 novembre.**

*PAPEETE*
*de notre envoyé spécial*

Les « flags » à Tahiti ne sont pas toujours bon enfant : ils ont frappé fort dans une ambiance parfois électrique. La présidente du tribunal, Mme Evelyne Daussein-Charpentier — l'œil vif, le propos cinglant, — avait les allures d'un censeur sévère dépêché en catastrophe pour mater une classe de cancres turbulents s'exprimant souvent avec autant de difficultés en tahitien qu'en français.

Milton Hauata, vingt ans, docker occasionnel, n'a pas cherché à forcer son talent. Par bravade ou par option politique, il s'est refusé à discuter la liste des délits pour lesquels il était poursuivi : jets de pierres sur la police, bris de vitrines, mise à feu d'une voiture. Dans les locaux de la gendarmerie, il avait pourtant raconté l'émeute telle qu'il l'avait vécue : *« On nous disait de ne pas toucher aux banques, aux locaux de l'électricité de Tahiti, aux dépôts d'hydrocarbures, mais qu'on pouvait casser les magasins. »*

Devant le tribunal, il s'est braqué, exaspérant la présidente :

*« Je n'ai rien à expliquer.*

*« Cela s'appelle une défense négative. Vous avez le choix... »*

Au nom du ministère public, M. Eric Grafmüller requérait aussitôt le « maximum » — deux ans d'emprisonnement — et l'obtenait.

Pour avoir jeté une pierre sur les forces de l'ordre alors que les grenades lacrymogènes pleuvaient autour de lui, un sapeur-pompier, de surcroît agent de police municipal à Faa (municipalité indépendantiste), a été condamné à treize mois de prison. *« Où allons-nous si ceux qui sont chargés de défendre cete société l'attaquent ?* a demandé le procureur. *Faudra-t-il en appeler aux voleurs ? »* Du coup, c'est en vain que Me Yves Louis Sage protestait : *« J'ai envie de crier halte à l'amalgame. Cet homme était en tee-shirt pour aller à son entraînement de volley-ball. Il a jeté une pierre et non des pierres, comme le dit le parquet. Il a ensuite lutté contre les incendies toute la nuit. »*

### « Une société traumatisée »

L'audience, partie à 100 à l'heure, devait se terminer sept heures et demie plus tard. Entre-temps, le tribunal a distribué tout un éventail de peines allant de six mois de prison à quinze jours, en passant par des sanctions « moyennes » de trois ou deux mois d'emprisonnement.

La plupart des vingt-sept prévenus étaient poursuivis pour vol ou recel d'appareils vidéo ou hi-fi ou encore de tee-shirts et de bermudas. Mais les choses étaient claires, tranchées. D'un côté, le ministère public requérait au nom d' *« une société traumatisée »*. De l'autre, Me François Latil, plaidait pour *« ces prévenus* [qui] *sont seulement les franges de l'émeute. Ils sont venus par curiosité, pour voir, pour savoir. Ils sont arrivés après. Ce ne sont pas les agents de ces événements »*.

Ils n'ont pas été, non plus, les acteurs de leur procès. Souvent silencieux, souvent pieds nus devant leurs juges, impuissants à comprendre le jargon judiciaire, ils se sont contentés de décliner leur âge — en moyenne une vingtaine d'années — et leur profession-maçon, « écolier », sans activité. Plusieurs portaient sur eux les bermudas de style hawaïien qu'ils avaient volés.

*« Je ne pensais pas faire de gaffe*, a tenté d'expliquer l'un d'eux. *C'est comme si j'avais ramassé une pièce par terre. »* La présidente l'a écouté, puis toisé : *« Bien sûr, ce sont des bricoles. Mais si tout le monde avait fait comme vous ! On va bientôt nous expliquer qu'il ne s'est rien passé à Papeete ! »*

Prochaine audience le 10 novembre.

LAURENT GREILSAMER.



## *LIVRES POLITIQUES par André Laurens*

### *Sensibilités européennes*

Il y a plusieurs approches possibles de la politique. En voici deux qui se distinguent par leur originalité, leur étrangeté au regard de nos habitudes, et qui ont pour trait commun, entre autres, de nous renvoyer à des réalités européennes, mal perçues ou jugées de notre seul point de vue. En sortant de l'Hexagone, on comprendra peut-être mieux ce qui se passe autour de nous et chez nous.

Le surfeur jouant avec les vagues fait, à sa manière, de la politique, une autre politique, qui a ses propres militants. Ils se réclament de la *« sensibilité alternative »*. La sensibilité est, ici, définie comme *« le stock de sentiments, de valeurs et de comportements communs à un groupe donné, pendant un temps donné »* ; quant au concept d'alternative, il est pris dans son acception en langue anglaise.

Sous le titre *le Surfeur et le Militant*, Antoine Maurice, responsable de la politique étrangère du *Journal de Genève*, étudie la genèse d'une culture contestataire en France et en Allemagne pendant les vingt dernières années et à partir de trois modes de production culturelle : l'écologie politique, les nouveaux sports, la pacifisme.

A s'en tenir à l'écologie et au pacifisme, les différences de sensibilités entre les deux pays sautent aux yeux. Loin de les nier, Antoine Maurice les analyse en profondeur et avec un regard qui, pour n'être jamais accusateur, n'en est pas moins perçant. Sa première conclusion sera : *« Il n'y a pas tellement d'écart dans les motivations écologistes entre la France et l'Allemagne, mais des différences d'accent à l'intérieur d'une même gamme de motifs. La sensibilité alternative française se construit davantage dans la veine libertaire, voire anarchiste, qui fut celle de 1968. Elle s'oriente vers de brèves flambées de protestation d'une part, vers une politique rapide et éphémère d'autre part. La constitution patiente, intérieure et personnelle de nouveaux espaces d'autonomie et d'enracinement local est moins marqué qu'en Allemagne. »*

Les différences sont encore plus nettes s'agissant du pacifisme. Dans la mémoire collective française, ce mot renvoie à celui de capitulation, tandis que, pour les Allemands, c'est la tradition militariste qui évoque une fin catastrophique. L'auteur montre bien pourquoi le mouvement de la paix rencontre en Allemagne un écho favorable chez les protestants et dans une jeunesse qui découvre la *« centralité »* de son pays, alors qu'elle est sans illusion sur les régimes de l'Est et qui, malgré son *« américanisation »* culturelle, se détache de l'image des Etats-Unis après avoir vécu douloureusement le drame vietnamien.

En France, le succès du fait nucléaire, imposé par le général de Gaulle, a remplacé la tentation neutraliste des années 50 comme expression du refus des blocs. La découverte — bien tardive, selon les intellectuels allemands — de la nature réelle du socialisme, dès lors assimilé au mal absolu, ainsi que la priorité donnée à d'autres préoccupations (le chômage, l'inflation) ont limité l'extension du mouvement de la paix. *« Si la France est donc une exception en ce qui concerne le pacifisme, à notre sens,* écrit Antoine Maurice, *elle ne l'est pas en amont du pacifisme, là où surgit l'alternative. »*

L'engouement pour les nouveaux sports en témoigne. Ces sports sont ceux qui explorent, sur l'eau, la neige, la glace ou dans l'air, les possibilités de la glisse ou de la chute maîtrisée. Ils vont de la planche à voile à l'alpinisme à mains nues en passant par le deltaplane et le jogging. Ce n'est pas le moindre intérêt de cet ouvrage de montrer en quoi ces sports procèdent d'une *« idéologie douce »*, comme l'écologie.

Au terme de ce voyage surprenant à bien des égards, l'auteur conclut que la sensibilité alternative introduit les émotions dans la cité. *« Cela signifie,* dit-il, *que l'Etat, désormais, doit, dans certains cas, se laisser interpeller par elles, leur répondre et, qui sait, un jour, les gérer. »*

L'autre approche originale et, pour le coup, très européenne de la politique est celle de l'écrivain hongrois Gyögy Konrad dans un essai qui vient d'être publié en France sous le titre *l'Antipolitique*. Konrad dit, crie même, que l'Europe centrale existe, et il en parle avec une force et un talent qui éclatent sous le filtre de deux traductions (du hongrois au français en passant par l'anglais).

Non seulement cette Europe-là existe, mais, selon Konrad, elle peut, en se rapprochant de l'autre, l'occidentale, donner une chance à toute l'Europe de se faire une place autonome entre les deux blocs. Il suffit, en somme, de surmonter le partage de Yalta, pour lequel l'auteur ne trouve pas de mots assez durs. La modernité européenne, assure-t-il, est dans cette émancipation à l'égard des puissances tutélaires.

Konrad est tout le contraire d'un va-t-en-guerre et d'un violent. Ce qu'il redoute, précisément, c'est une troisième guerre mondiale. Aussi envisage-t-il, dans un ensemble de textes d'une grande densité, la remise en cause du *statu quo* par des moyens pacifiques officiels — le retrait des troupes étrangères plutôt que les négociations sur le désarmement, qui ne sont que des paliers pour les deux grandes puissances nucléaires — et des voies détournées, sinon insidieuses : le rapprochement des élites des pays concernés, la conquête progressive de leur autonomie et l'adhésion à une attitude politique qu'il appelle l'antipolitique. Il la définit comme une forme de résistance *« au pouvoir exorbitant de la classe politique »* ou un contre-pouvoir travaillant à la désétatisation. *« L'antipolitique,* écrit-il, *c'est le point de vue de la victime. Objet de l'action historique, elle préférerait être le sujet de son propre destin. »*

Cet appel aux citoyens — niés en tant que tels — de la non-Europe est un chant d'allégresse sur fond de lucidité amère puisqu'il s'agit de savoir *« ce qui peut être encore fait lorsqu'il est impossible de faire quoi que ce soit »*.

★ *Le Surfeur et le Militant*, par Antoine Maurice. Editions Autrement, 233 p., 95 F.

★ *L'Antipolitique*, par György Konrad. Editions La Découverte, 234 p., 98 F.

# Société

## Mgr Decourtray élu président de l'épiscopat français

### Un cardinal aux avant-postes

**Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon et Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen, ont été élus, le vendredi 6 novembre à Lourdes, respectivement président et vice-président de la Conférence épiscopale française. Leur mandat est de trois ans, renouvelable une fois. Mgr Decourtray, qui était déjà vice-président, succède à Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille, qui a passé six années à la tête de l'épiscopat français.**

Entre Rhône et Saône, pas une réunion publique à laquelle il ne soit invité. Cultivant un certain goût de surprendre, avec un réel talent médiatique, le cardinal Decourtray est devenu le meilleur représentant de cette fonction « tribunitienne » qu'on prête aujourd'hui à la hiérarchie catholique française.

Liberté scolaire, nouvelles pauvretés, immigration, racisme, antisémitisme : il n'est pas un sujet d'actualité qui ne le propulse aux avant-postes. Premier évêque français depuis le début de la guerre du Liban à se rendre en juin 1985 à Beyrouth, en étrennant sa soutane rouge de cardinal, Mgr Decourtray, quelques mois plus tôt, avait déjà fait sensation en se servant de sa cathédrale Saint-Jean comme d'un prétoire pour y dénoncer les thèses jugées racistes du Front national.

Depuis, l'extrême droite française a fait de l'évêque des Minguettes, ami des *« potes »*, avocat de jeunes Arabes grévistes de la faim, son ennemi numéro un dans la hiérarchie catholique. Il est traité de *« pâle salaud »* par *National Hebdo*, reçoit des crachats dans son courrier, et un député lepéniste le soupçonne, à la tribune de l'Assemblée, de préparer, avec Harlem Désir, l'*« invasion de la France »*.

A l'arrivée de Barbie à Lyon, il calme les passions et, pendant le procès, reçoit à l'archevêché Me Klarsfeld et Elie Wiesel, dont il a toujours le dernier livre sur sa table de chevet. Avec l'épiscopat polonais, il négocie le retrait du carmel d'Auschwitz réclamé par les juifs. La veille de la visite au Vatican de M. Waldheim, enfin, il dit tout haut son *« désarroi »*.

Inconditionnel des minorités, le cardinal Decourtray fait des éditoriaux à *l'Ecrou*, le journal des détenus lyonnais, ou passe le réveillon de Noël avec des forains. Mais cet évêque des pauvres, ami des prisonniers et des prostituées, est aussi, en compagnie du cardinal Lustiger, le plus romain des évêques français.

Grand argentier de l'Eglise catholique, honneur – ou ennui – partagé avec treize autres cardinaux dans le monde, marathonien des synodes et des « plénières » de congrégations vaticanes, il est l'hôte régulier de la table du pape.

Mais aura-t-on examiné tous ses combats de baroudeur des droits de l'homme et tous les plis de sa robe de prélat qu'on n'aura pas encore percé le secret du personnage. C'est le *« jusqu'au bout »* de l'homme qui, dit-il, le hante. Jusqu'au bout du mal comme du bien. L'enfer et la sainteté. Il parle d'Auschwitz avec la même émotion que de Thérèse de Lisieux, du curé d'Ars, de François d'Assise ou de la bienheureuse Elizabeth de la Trinité, dont les portraits ornent son bureau de Fourvière.

#### Les coups de cœur d'un mystique

Car cet homme du Nord, âgé de soixante-quatre ans, tout en discipline et en fidélité, qualités forgées dans le petit commerce de son père minotier à Wattignies et au séminaire de Lille, docteur en théologie, grand exégète, spécialiste de Jean de la Croix, est fondamentalement un mystique, plus qu'un politique. Il passe volontiers pour solitaire. Son côté social n'est pas compris d'une partie de la bourgeoisie lyonnaise. Il a l'oreille des charismatiques, tout en étant le prélat de la Mission de France, très proche de l'Action catholique et, de tous les évêques diocésains, le plus gros employeur de laïcs permanents. Son clergé est resté frondeur.

Il agit et parle de manière instinctive, quitte à faire machine en arrière, comme on l'a vu à propos de la visite au Vatican de M. Waldheim, quand, sous l'avalanche de lettres de fidèles choqués par son attitude jugée désobligeante pour le pape, il a publiquement présenté des excuses. Guéri d'un cancer des cordes vocales qui l'avait jadis contraint à un mutisme prolongé, Mgr Albert Decourtray préfère encore aujourd'hui, de sa voix demeurée cassée, dire une parole maladroite ou incomplète que garder un silence qui lui paraîtrait synonyme d'ambiguïté.

HENRI TINCQ.

[Né le 9 avril 1923 à Wattignies (Nord), Albert Decourtray a été ordonné prêtre à l'âge de vingt-quatre ans. Il a fait ses études au petit séminaire d'Haubourdin, aux facultés catholiques de Lille puis à l'université grégorienne et à l'Institut biblique de Rome. Après avoir notamment dirigé le grand séminaire de Lille (1952-1962), il a été, dans le diocèse, responsable de la formation permanente du clergé (1962-1966) puis vicaire général (1966-1971). Albert Decourtray devait être ordonné évêque auxiliaire de Dijon en 1971, pour devenir, trois ans plus tard, évêque de ce diocèse. En 1981, il a été nommé archevêque de Lyon et primat des Gaules. Jean-Paul II l'a élevé au cardinalat le 25 mai 1985.]

### Mgr Vilnet, sur la pointe des pieds

Sans bruit, avec lucidité et pondération, Mgr Jean Vilnet, a su mener l'épiscopat français, dont il fut le patron pendant six ans, à travers les écueils qui, plus d'une fois, ont menacé son autorité et son unité.

L'évêque de Lille est âgé de soixante-cinq ans. Elu président de la conférence épiscopale en 1981, à l'arrivée de la gauche au pouvoir, c'est lui qui a porté le poids de la querelle scolaire et négocié avec le gouvernement Mauroy, recherchant jusqu'au bout un compromis lors des rencontres privées avec le maire de Lille, alors premier ministre.

Vis-à-vis de Rome, c'est à propos de la catéchèse française, vilipendée par les intégristes, critiquée par le cardinal Ratzinger lui-même, que Mgr Vilnet a su le mieux démontrer son sens de la conciliation et sa fermeté. Au prix de quelques aménagements, allant dans le sens d'un enseignement plus systématique de la foi aux enfants, il a pu sauver l'essentiel des intuitions pédagogiques et des outils catéchétiques mis au point par les évêques de France.

Son mandat aura été marqué par de nombreuses interventions et déclarations de l'épiscopat, sur *« les nouveaux modes de vie »* (1982), les *« nouvelles pauvretés »* (1984) ou le racisme et l'immigration. Mgr Vilnet a également fait adopter, en 1983, le document *« Gagner la paix »*, et tenté de mobiliser l'Eglise catholique sur toutes les questions liées à la bioéthique et la santé. *« Bousculés par les urgences*, avoue-t-il cependant, *nous avons pris du retard dans nos efforts en direction des milieux intellectuels et du monde de la culture. »*

H. T.

### Mgr Joseph Duval vice-président

Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen, qui a été élu vice-président de la conférence épiscopale française, est un spécialiste du droit canonique. Il est le neveu du cardinal Léon-Étienne Duval, archevêque d'Alger.

[Né le 11 octobre 1928 à Chenex (Haute-Savoie), Mgr Duval a été ordonné prêtre le 8 juin 1952.

Licencié en droit civil et en droit canonique, il a été successivement professeur et supérieur du grand séminaire d'Annecy, vicaire épiscopal chargé de la formation des séminaristes. Nommé évêque auxilliaire de Rennes, le 18 mai 1974, Mgr Duval est devenu quatre ans plus tard archevêque coadjuteur de Rouen. Sur ce siège, il a succédé comme archevêque de plein droit à Mgr Pailler en mai 1981. Membre du conseil permanent de l'épiscopat, il est depuis 1984 président de la commission épiscopale pour l'Unité des chrétiens.]







600 PRIX 2.000.000 F A GAGNER

# GRAND CONCOURS

Pour commander vos numéros manquants voir page 11

# LE MONDE DU VIN

### QUESTION N° 39

L'Aloxe Corton est récolté :
- *uniquement sur la commune de ce nom ?*
- *aussi sur des parcelles de Ladoix-Serigny ?*
- *aussi sur des parcelles de Ladoix-Serigny et de Pernand Vergelesses ?*

### QUESTION N° 40

Pour l'appellation d'origine contrôlée « Saint-Emilion grand cru » les mentions « grand cru classé » et « premier grand cru classé » sont réservées aux exploitations viticoles ayant fait l'objet d'un classement officiel.
- *Quelle est la fréquence de révision de ce classement ?*

**POUR VOUS AIDER : L'INDICE RTL**

Écoutez RTL chaque jour du lundi au samedi : à 10 heures Jean-Pierre Imbach vous dévoile l'indice RTL. Ou tapez sur votre Minitel 36.15 code LEMONDE ou RTL pour retrouver ces indices.

**POUR PARTICIPER**

Découpez la vignette ci-contre et conservez-là précieusement. Vous devrez la coller sur le bulletin-réponse diffusé dans *le Monde* à l'issue des 48 questions. Vous y noterez également chacune de vos réponses.

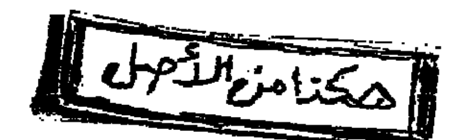
TOUS LES JOURS DANS







avec le patronage de l'INAO et de la SOPEXA





# Société

## Bernard Sourisseau condamné à six ans de réclusion criminelle

# L'espion imprévisible

*RENNES*
*de notre envoyée spéciale*

Bernard Sourisseau saluait de joyeux signes de la main les avions qui survolaient son garage du Croisic. Petit, le nez pointu et les yeux écarquillés, le « rampant » qu'il était rêvait d'altitude en s'inventant une vie de pilote où il se posait sur la plage de La Baule.

Lorsque Bernard Sourisseau est devenu espion, à quarante ans, nul n'y a cru, sauf lui. La justice elle-même l'a bien condamné, vendredi 5 novembre, à six ans de réclusion criminelle pour intelligence avec une puissance étrangère (l'URSS), mais avec des circonstances atténuantes. Et, à l'issue des treize heures d'audience de son procès devant la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine, uniquement composée de magistrats, on se demandait si cet « espion du Croisic », dont toute la ruse consiste à se rendre encore plus insignifiant que ses avocats ne l'ont décrit tout en donnant des frayeurs à la DST, était bien à l'origine de l'expulsion de quatre fonctionnaires soviétiques, en poste en France, en février 1986, dont son officier traitant.

Personne, il est vrai, ne croyait jamais Sourisseau, fils de garagiste, ancien mécanicien de l'armée de l'air, installé au Croisic depuis 1974, avec sa femme, clerc de notaire. Il avait, disait-il livré des Mirage à Israël. Il avait vécu le siège de Tripoli au Liban. Récemment, il était devenu, clamait-il, conseiller technique de l'ambassade de Libye. *« Vous l'avez cru ? »*, s'obstine à demander aux témoins le président Philippe Lacan. Ils hésitent un peu, désolés de faire de la peine à Sourisseau : *« Non »*. Le garagiste était tellement serviable : toujours prêt à dépanner, jamais pressé d'envoyer la facture. Sans parler des « tuyaux » qu'il fournissait à la gendarmerie, entre deux réparations, sur le « milieu » du Croisic.

Le gendarme Philippe Boinot, de la brigade des recherches de Saint-Nazaire, ne croit donc pas un mot des confidences que lui fait Sourisseau le 30 décembre 1985, à propos de renseignements militaires transmis à un Soviétique nommé « Victor ». Mais il vérifie : l'immatriculation fournie par le garagiste comme étant celle de la voiture de l'officier traitant correspond bien à un numéro confidentiel. Et il y a bien un avion du GLAM (Groupe de liaisons aériennes ministérielles) sur l'aéroport de Nantes à la date mentionnée par Sourisseau.

Le gendarme transmet et les RG de Saint-Nazaire passent, le 7 janvier, l'information à la DST : un garagiste du Croisic affirme avoir rendez-vous, le 17 janvier, avec un officiel soviétique à Poissy. Alertée, la DST photographie ce jour-là Bernard Sourisseau en compagnie d'un officier du GRU (services de renseignement de l'armée soviétique) identifié comme étant Vali Kourotchkine, officiellement représentant de la compagnie maritime Morflot, et déjà « repéré » pour avoir tenté de « retourner » un cadre de Thomson plusieurs années auparavant. Le soir même, les RG de Saint-Nazaire reprennent contact avec Sourisseau. Une rencontre est organisée trois jours plus tard.

La DST, à qui la psychologie du garagiste échappe encore, décide tout de même de faire quelque chose. Le 22 janvier 1986, le commissaire divisionnaire *Fernand* Colin, de la surveillance du territoire, se rend à Nantes et donne rendez-vous à Sourisseau, qui accourt. *« Dans son esprit, c'était pour un recrutement »*, indique le policier à la cour. Il s'agit, en fait, d'un interrogatoire et Sourisseau est inculpé deux jours plus tard.

### De l'autoradio aux bateaux de guerre

Avec le commissaire Colin, Sourisseau reconstitue les événements. Comment Kourotchkine, opportunément victime d'une panne, s'est présenté au garage en juin ou juillet 1984. Comment il a invité un peu plus tard, dans un restaurant de La Baule, le gentil mécanicien qui l'avait dépanné gratuitement. Sourisseau détaille ensuite les rendez-vous, dans la région parisienne, à Saint-Nom-la-Bretèche, Saint-Cyr-l'Ecole, Pavillons-sous-Bois et Bouffémont. Puis les missions qui lui sont imparties : progressivement, trouver de la documentation sur un autoradio, un scanner, puis observer les mouvements de bateaux dans le port militaire de Lorient, notamment la *Bidassoa*, un bâtiment de transport de troupes utilisé par la Force d'action rapide (FAR), ou d'avions sur la base aéronavale de Lann-Bihoué.

*« Tous ces renseignements étaient dans le domaine public*, plaide Mᵉ Pellotier. *Le préjudice pour la France est nul. »* L'avocat général, François Rerolle, reconnaîtra que les informations fournies n'ont pas causé de *« dommages graves »*. Mais il n'est pas besoin de livrer des secrets d'Etat pour être convaincu d'« intelligence » avec un pays étranger. Et Sourisseau ne nie pas avoir reporté sur des calques représentant avec précision le port de Lorient — fournis, apprend-on au passage, par les Soviétiques qui en savaient donc déjà bien long sur ces installations — les positions de bâtiments de la marine nationale.

### Rendez-vous au pastel

De l'incrédulité, les enquêteurs passent à une sorte de peur rétrospective. Sourisseau, l'agent imprévisible, l'ancien sous-officier engagé à seize ans, qui tutoie les gendarmes du Croisic, le faux naïf ou le vrai maître du double jeu, qui n'a pas peur d'annoncer à la mairie ses déplacements « professionnels », devient d'autant plus dangereux à leurs yeux. *« Qui l'aurait découvert ? Sourisseau était indétectable. Bien placé et dans une région sensible »*, affirme le commissaire Colin.

De plus, le petit garagiste s'est révélé aussi bon espion qu'il était bon mécano à la base militaire de Solenzara, en Corse, jusqu'à ce qu'il tente de se suicider en 1965. *« C'est simple*, dit-il, comme à chaque début de réponse, *on m'avait averti que j'avais un souffle au cœur. »* « Victor », l'officier traitant, le juge suffisamment fiable pour l'initier aux systèmes de boîtes à lettres et de « marquages de bornes » utilisés par les services secrets pour leurs communications avec leurs agents. Du « Fleuve noir » à l'audience : l'assistance profite de ce que l'avocat général a renoncé à demander le huis clos pour les auditions de témoins — il ne sera imposé que lors de la déposition du capitaine de frégate Yves de Kersauzon, commandant de la base de Lann-Bihoué.

Rue de Rome, près de la gare Saint-Lazare, à Paris, entre le drugstore et un café, se trouve une borne EDF. Deux marques tracées au pastel avant 9 h 30 signalent une demande de rendez-vous. Effacées avant 11 heures : « Victor » est mis au courant. Le rendez-vous a lieu à l'endroit habituel. Plus élaboré : les boîtes aux lettres de l'avenue de Madrid, à Neuilly. Une marque sur une borne indique le dépôt de documents ou d'argent. Sourisseau doit alors se rendre rue Franklin, à Paris. Un ruban adhésif bleu, toujours sur une borne, atteste que le paquet a été récupéré. L'agent doit encore retourner à Neuilly effacer la première marque. *« Je ne m'en suis jamais servi. J'apprenais seulement »*, se défend l'accusé.

Cette fois encore, Sourisseau « se suicide ». Pourquoi a-t-il parlé ? A part quelques pièces à conviction — un scanner, les calques, une carte Michelin, — l'accusation ne repose que sur ses propres aveux, qui, même s'ils se sont beaucoup amenuisés au fil de l'instruction, pèsent lourd. Pourquoi a-t-il lâché « Victor » ? A-t-il eu peur de l'enquête que les RG avaient entamée à propos d'une éventuelle implication dans un trafic de papiers d'identité, comme le soupçonne l'avocat général ? De devoir livrer des informations trop compromettantes, lorsque « Victor » l'a mis sur la piste de la base de l'île Longue, où sont basés les sous-marins nucléaires ?

### La fable et le mystère

Sourisseau esquive. Dans la première phase de l'instruction, il affirme qu'après son « suicide » — le premier — il s'est rendu en mission en Libye pour la France. Les enquêteurs interrogeront un général, commandant, à l'époque, de la base de Solenzara. C'est faux. Sourisseau clame alors « sa » vérité. S'il a travaillé avec « Victor », c'est sur les conseils d'un officier de la DGSE, le capitaine « Guy ». Lui qui admire de Gaulle mais ne s'est jamais inscrit sur les listes électorales se trouve une mission sacrée : infiltrer le réseau soviétique. Il accuse la DST d'avoir perturbé son travail de taupe. Selon le ministère public, *« le directeur général de la DGSE a écrit, dans les termes les plus nets et les plus catégoriques, qu'aucun service ou agent n'avait eu de contact avec Sourisseau »*. La cour n'en demandera pas davantage sur le capitaine « Guy ». Le numéro de téléphone prouvant son existence, selon Sourisseau, a, il est vrai, disparu — volontairement, accuse le garagiste — avec un carnet qui ne figure pas au nombre des pièces saisies. Et Sourisseau lit beaucoup. N'a-t-il pas envoyé un chèque au centre des impôts indiquant, affirme-t-il, qu'il espère que *« l'argent sera utilisé plus efficacement que dans l'affaire du* Rainbow-Warrior » ?

Faut-il se fier à son quotient intellectuel — supérieur à la moyenne — ou à son imagination ? La question ne sera pas véritablement tranchée. Les preuves manquent de part et d'autre. Sourisseau affirme qu'il a tenté de prévenir, le capitaine « Guy » ayant disparu fin 1985, les services français de son activité. Toutes les enquêtes dans les différentes unités de la région n'en ont pas révélé la trace, selon la DST. Selon le contre-espionnage français, Kourotchkine a versé au total 21 500 francs au garagiste. Quand il suspend son activité professionnelle en juin 1985, il possède 56,90 F sur son livret de caisse d'épargne. Des versements en liquide sur le compte de son épouse ont été enregistrés, mais leur origine n'a pu être éclaircie. Sourisseau s'est-il enfin rendu à l'étranger, comme il l'avait tout d'abord assuré, ou a-t-il, une nouvelle fois, exagéré ? Il a posté de nombreuses cartes postales d'Orly et de Roissy, mais sa présence sur les vols n'a pu être confirmée. En fin d'audience, les certitudes s'effacent lorsque plaident Mᵉˢ Gebelin et Le Han, ses deux autres avocats. Et s'il ne s'était pas rendu à l'ambassade d'URSS comme il le prétend ? Seule la rencontre avec « Victor », parmi les quatre officiers expulsés, est certaine.

Et si tout n'était que fable pour Bernard Sourisseau ? Il écoute le verdict et se compose encore un sourire fanfaron. Il a gardé son mystère. *Il a dupé « Victor », le Soviétique*, expulsé grâce à lui. Il a dupé l'auditoire par sa défense volubile, qui finit par faire douter du jugement du psychiatre selon lequel *« il n'est pas d'une mythomanie évidente »*. Il s'est dupé lui-même.

CORINE LESNES.

## Le fils du docteur Solomidès condamné pour exercice illégal de la pharmacie

M. Jean-Michel Solomidès, le fils du médecin qui inventa il y a plus de trente ans les *« physiatrons synthétiques »* a été condamné, vendredi 6 novembre, par la 12ᵉ chambre du tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine) à une amende de 5 000 F pour exercice illégal de la pharmacie et exploitation sans autorisation d'un établissement pharmaceutique. La même peine a été infligée à M. Pierre Landrin, docteur en pharmacie, non inscrit à l'ordre, responsable de la fabrication du produit élaboré par les laboratoires Oléa Centre à Sceaux (*le Monde* daté 11-12 octobre). Les deux condamnés devront verser le franc symbolique de dommages et intérêts à l'ordre national des pharmaciens, partie civile.

Jusqu'à sa mort, survenue le 28 mai 1979, le docteur Solomidès lutta contre la *« médecine conventionnelle »* en commercialisant son « médicament » malgré les poursuites judiciaires. Les physiatrons seraient capables de guérir à la fois le cancer, la sclérose en plaques, les maladies cardio-vasculaires, etc., *mais n'ont jamais obtenu l'autorisation* de mise sur le marché (AMM) nécessaire à tout produit pharmaceutique. Avec l'aide de fidèles convaincus de l'efficacité des physiatrons, son fils Jean-Michel a continué la fabrication jusqu'à la fermeture des laboratoires ordonnée en 1985 après une information judiciaire portant notamment sur le délit d'exercice illégal de la pharmacie.

Il se considère comme victime d'un acharnement judiciaire et de *« pressions »* effectuées par de puissants groupes rendus inquiets par l'invention de son père. *« Ils ont trouvé un bouc émissaire »*, commentait M. Solomidès junior à la sortie du tribunal, même si un magistrat notait que la modestie de la sanction constituait *« un argument d'apaisement »* au regard des réquisitions du substitut du procureur de la République qui avait demandé une amende de 20 000 F. Les deux condamnés et leurs avocats auraient souhaité connaître l'argumentation développée par le tribunal. Mais il leur faudra attendre, car selon une pratique regrettable en usage dans certaines juridictions, le jugement, malgré un délibéré d'un mois, ne comporte pas les motifs de la décision.

MAURICE PEYROT.

### Après la mort par noyade d'un adolescent

## Dix-huit mois de prison dont douze avec sursis pour le gérant d'une base nautique

*LIMOGES*
*de notre correspondant*

Le tribunal de grande instance de Guéret a condamné, le jeudi 5 novembre, M. Guy Jabut, quarante ans, gérant d'une base nautique au lac de Vassivière (Creuse), à dix-huit mois de prison dont douze avec sursis et 200 000 F d'amende.

Le 8 août 1986, plusieurs adolescents d'une colonie de vacances de Montreuil (Seine-Saint-Denis) avaient, à la nuit tombante, « emprunté » des pédalos de la base nautique. M. Guy Jabut, accompagné de deux jeunes plagistes — M. Dominique Corteggiani, dix-huit ans, et un mineur, — était alors parti à la poursuite des adolescents avec l'intention de leur donner une leçon. Au cours de l'opération « musclée », Gérard Longué, quinze ans, d'origine camerounaise, était mort noyé. Selon les accusés, les jeunes se seraient jetés à l'eau pour s'enfuir à leur arrivée. Selon un témoin, Gérard Longué aurait été délibérément précipité dans le lac par M. Guy Jabut et ses aides (*le Monde* des 12, 13 et 14 août 1986). C'est finalement la thèse de l'accident qui a été retenue.

M. Dominique Corteggiani, le jeune plagiste, a été, pour sa part, condamné à quinze mois de prison dont onze avec sursis.

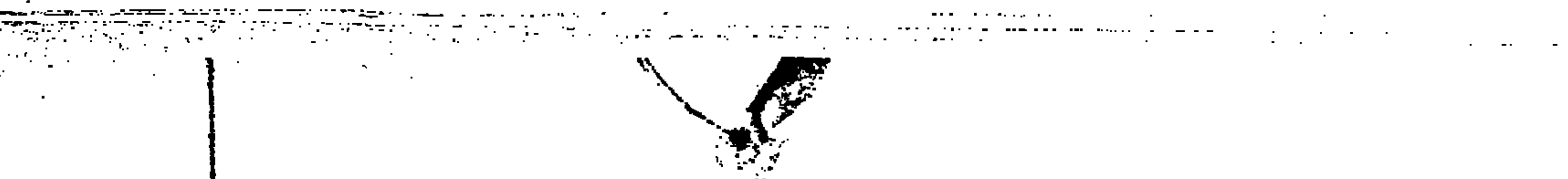
Les peines prononcées ont été couvertes par la détention provisoire.

GEORGES CHATAIN.









# Société

## Après l'inculpation de M. Michel Droit

# La Cour de cassation suspend l'instruction de l'affaire de Radio-Courtoisie

**La Cour de cassation se prononcera en principe le 10 décembre sur le fond de l'affaire qui oppose M. Michel Droit à M. Claude Grellier. Pour l'instant le juge d'instruction n'est que suspendu – dans l'instruction de cette affaire – et non dessaisi comme il risque de l'être dans cinq semaines. Cela signifie que M. Grellier ne peut ni continuer l'enquête sur les conditions dans lesquelles la Commission nationale de la communication et des libertés, dont M. Droit est membre, a attribué une fréquence sur la bande FM parisienne à Radio-Courtoisie, ni, davantage, procéder à des auditions ou confrontations. Le dossier est gelé par décision prise vendredi 6 novembre après environ trois heures de délibération par la chambre criminelle de la Cour de cassation siégeant en assemblée plénière et en « chambre du conseil », c'est-à-dire à huis clos.**

**L'arrêt, non motivé, qu'elle a rendu tient en deux phrases sibyllines qui paralysent désormais M. Grellier : *« Attendu que le demandeur sollicite de la Cour d'ordonner l'effet suspensif immédiat de sa requête. Attendu que l'examen du dossier conduit la Cour de cassation à ordonner que la requête en suspicion légitime aura un effet suspensif. »***

**Avant que la chambre criminelle se prononce, M. Pierre Arpaillange, procureur général, avait, fait exceptionnel, pris lui-même la parole au nom du ministère public pour inviter en termes vigoureux les magistrats du siège à rejeter la requête de M. Droit *(lire d'autre part).***

**Il n'a pas été suivi par la majorité de la chambre criminelle composée, vendredi, de MM. Jean Ledoux (président), Charles Petit (conseiller rapporteur), Paul Berthiau, Henri Angevin, René Bonneau, Claude Tacchella, Claude Zambeaux, Jean-Georges Diemer, Jacques Souppe, Jean Dardel, Louis Gondre, Olivier de Bouillane de Lacoste, Pierre Hébrard, Jean Dumont, Jean Simon, Paul Malibert et Michel Guth.**

**M. Grellier avait inculpé, le 27 octobre, M. Droit de forfaiture, juridiquement un crime relevant théoriquement d'une cour d'assises (article 183 du code pénal). Le juge d'instruction soupçonne M. Droit d'avoir favorisé Radio-Courtoisie lors de l'attribution des fréquences de la bande FM.**

**Le même jour, M. Droit décidait d'engager deux actions en justice contre M. Grellier : l'une visant à obtenir son dessaisissement par la Cour de cassation (article 662 du code de procédure pénale), l'autre formellement contre X... pour violation du secret de l'instruction. M. Droit suspecte M. Grellier d'être à l'origine des informations qui ont permis à des journalistes de connaître à l'avance son inculpation. L'académicien espère, si cette violation était démontrée, faire inculper à son tour M. Grellier de forfaiture.**

**B. L. G.**

## *Selon que vous serez puissant...*

CEUX qui se mêlent de critiquer une décision judiciaire s'exposent à des poursuites. Il est inutile, pour une fois, de prendre ce risque. Il suffit de paraphraser le procureur général de la Cour de cassation, M. Pierre Arpaillange, qui, vendredi, a dit à demi-mot que la suspension du juge Grellier à la requête de M. Droit serait, si la chambre criminelle la prononçait, une décision partisane et qu'elle minerait l'autorité de la justice.

Il n'a pas été écouté. Voilà donc la crédibilité de l'institution judiciaire une fois de plus atteinte ; elle n'avait pas besoin de cela. Que certains se soient étonnés de l'inculpation de M. Droit n'a rien de surprenant. Les arcanes de la loi restent impénétrables à une grande majorité de Français et puis un académicien n'a-t-il par droit à des égards refusés à un quidam ? C'est oublier que la loi est la loi et qu'elle ne peut être sujette à variations selon qu'on est puissant ou ouvrier maghrébin.

Ceux qui ont eu entre les mains le dossier judiciaire de Radio-Courtoisie n'y ont rien trouvé de vraiment accablant contre M. Droit. Les mêmes, généralement gens de justice, savent aussi que le magistrat instructeur se devait, malgré tout, d'inculper l'académicien. Dès lors qu'il était accusé par des témoins d'avoir favorisé l'attribution d'une fréquence à des amis politiques, il devenait urgent de lui expliquer de quoi on le soupçonnait.

L'inculpation qui permet d'avoir accès au dossier d'instruction est trop souvent considérée comme un signe de culpabilité. On oublie qu'elle facilite aussi la contestation des charges qui pèsent sur un suspect. M. Grellier aurait-il songé à ménager M. Droit, en raison de son renom, en l'entendant comme simple témoin, que les actes auxquels il a procédé jusqu'ici risquaient d'être annulés.

M. Droit s'est offusqué de cette application stricte de la loi et il a décidé de saisir à son tour la justice des agissements de M. Grellier. A cet instant, l'affaire a changé de nature. Elle dépasse aujourd'hui et le magistrat instructeur et l'académicien. La question est de savoir si un justiciable peut saper ainsi les fondements de la justice en faisant comme bon lui semble, de son accusateur un accusé.

Jusqu'à présent, la réponse de la Cour de cassation était non, catégoriquement. M. Droit a fait changer les magistrats de la chambre criminelle de point de vue. Tant mieux pour lui. Tant pis pour les juges d'instruction menacés, comme dirait M. Arpaillange, de n'être plus que des *« bouffons de la République »* moqués par ceux qu'ils inculpent.

### *Revirement*

Pourquoi ce revirement ? Par esprit de corps ? Les magistrats de la Cour de cassation n'ont-ils pas, eux aussi, comme l'Académie, envoyé un représentant à la CNCL, M. Yves Rocca, ancien directeur de cabinet de M. Alain Peyrefitte, aujourd'jhui chargé à la commission, du dossier des radios privées ? M. Rocca que M. Grellier a eu le toupet d'entendre, à ce titre, le 20 octobre.

Par conservatisme, c'est-à-dire inclination à droite ? Ce n'est pas la première fois que la Cour de cassatin tomberait dans ce travers, qu'elle rendrait des services plutôt que des arrêts. Si elle s'y est cru autorisée vendredi, c'est qu'elle pense néanmoins être approuvée par l'homme de la rue. Celui-ci a mal compris l'inculpation de M. Droit pour forfaiture, un mot infamant, un crime, dit la loi, qui peut conduire son auteur devant la cour d'assises.

Le code pénal de 1810 recèle de ces vieilleries que les commissions chargées de le réviser ont souvent pensé à dépoussiérer. S'il fallait réécrire ce code – beaucoup ont essayé, personne n'a réussi – les faits reprochés à M. Droit seraient un délit, passible d'un tribunal correctionnel, et porteraient un autre nom.

Ce n'est pas la faute de M. Grellier si le code n'a pas changé, si la loi est ainsi faite. Il l'a respectée comme devrait la respecter la Cour de cassation plus que toute autre juridiction. Au lieu de quoi, elle a préféré, sous prétexte de voler au secours d'un homme *« à la situation sociale éminente »* prendre le risque de *« disqualifier (...) la justice »*. Ces mots sont de M. Arpaillange qui a vu le danger.

BERTRAND LE GENDRE.

## Rarissime

La décision prise vendredi à l'encontre du juge Grellier n'a, de mémoire de magistrat, aucun précédent. Tout au plus peut-on rapprocher cette affaire du dessaisissement, dans des circonstances différentes, de M. Germain Sengelin, juge d'instruction à Mulhouse.

Le 27 février 1985, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait prononcé un arrêt suspensif contre M. Sengelin qui avait inculpé en 1981, pour *« complicité de fraude »*, M. Roger Saint-Jean, directeur adjoint de la direction nationale des enquêtes douanières. M. Saint-Jean avait introduit une requête en suspicion légitime contre le juge, qui avait finalement été dessaisi le 27 mars 1985. Toutefois, l'affaire Sengelin est assez différente, en ce sens que le juge de Mulhouse, après l'inculpation de M. Saint-Jean, avait pu continuer à instruire le dosser pendant plusieurs années. Dans l'affaire Michel Droit, au contraire, l'arrêt suspensif intervient dix jours à peine après l'inculpation de l'académicien, prononcée le 27 octobre.

## Le procureur général : une « perversion »

Dessaisir le juge Grellier serait une *« perversion de l'ordre normal des choses »*. C'est en ces termes que M. Pierre Arpaillange, procureur général de la Cour de cassation, avait exhorté vendredi 6 novembre les magistrats de la chambre criminelle à rejeter la requête de M. Michel Droit.

Selon la version écrite des conclusions de M. Arpaillange, le procureur général a notamment déclaré : *« Qu'un justiciable soit mécontent de son inculpation, comme d'autres peuvent l'être de leur incarcération ou d'une décision de la juridiction de jugement, c'est dans l'ordre des choses. Qu'il le fasse savoir s'il en a les moyens... Je ne vois guère de possibilité, en l'état, de l'en empêcher.*

*» Qu'il déclare établi, indiscutable qu'à son encontre le dossier de la procédure est vide, et qu'en raison d'une position sociale éminente, des honneurs qui lui furent rendus, de ses œuvres, il rencontre un si vaste écho, une si grande complaisance, presque de la compassion, je m'inquiète que les juges en soient réduits au rôle de bouffons de la République, et qu'ils soient combattus et injuriés par des gens qui n'ont peut-être pas le même amour de la justice et le même désintéressement.*

*» Qu'il se fasse le juge de son juge, clame que celui-ci n'a agi que par malveillance, porte plainte contre lui et prétende le traduire devant la cour d'assises, alors que le juge est lié dans le silence que lui impose la loi, lié et absolument seul, je me dis que la balance n'est plus assurée et que l'institution judiciaire toute entière peut vaciller.*

*» Car je n'ai pas entendu une voix, une seule voix s'élever pour dire que cette décision d'inculpation, le juge l'avait sans doute prise en son âme et conscience, erreur d'appréciation ou pas, guidé par la seule volonté que la vérité se manifeste et parce que la loi l'y obligeait, erreur d'analyse ou pas. »*

M. Arpaillange a ensuite expliqué que *« dès une procédure de cet ordre, où aucune mesure coercitive n'est envisagée, l'inculpation est davantage le déclenchement d'un processus de protection qu'autre chose. Le juge,* a-t-il ajouté, *pouvait craindre dans le for de son intime conviction, et qui donc pourrait ici le contester, qu'il lui soit ultérieurement reproché d'entendre la personne mise en cause sans assistance d'un conseil, et dans l'ignorance du dossier. Et qui peut dire qu'il n'en aurait pas été ainsi ?... »*

*« Il est vrai,* a déclaré M. Arpaillange, *que l'inculpation est aussi un procédé d'accusation et que le juge, pour s'y résoudre, doit trouver dans les faits de la cause un soutien suffisant. « Soutien suffisant » ne signifie pas charges précises, graves et concordantes. Il est certain qu'en l'état de la procédure elles ne sont pas réunies contre l'inculpé. « Soutien suffisant » signifie charges ou présomptions, le cas échéant encore imprécises, que le juge aura justement pour mission, soit de renforcer, soit de dissiper. »*

### Intime conviction

*« Je ne détaillerai pas les éléments de fait qui ont pu déterminer le juge d'instruction à prononcer cette inculpation. Il suffit de relever qu'ils existent, peuvent et doivent faire l'objet d'investigations complémentaires.*

*» On peut en faire l'appréciation que l'on veut, les juger déterminantes ou au contraire suffisantes, on ne peut nier qu'ils existent.*

*» Au demeurant, s'agissant de l'incrimination très particulière de forfaiture, il ne me paraît guère possible que le juge réunisse des éléments matériels indiscutables. Les éléments de fait sont, en pareille matière, nécessairement d'appréciation plus difficile, et laissant (...) une grande place à l'intime conviction. Ainsi, naturellement, le juge a pu estimer que le respect (...) des droits de la défense lui interdisait d'attendre davantage pour inculper. »*

*« Un justiciable,* a encore dit le procureur général, *entend récuser son juge en lui déniant a priori toute aptitude à l'exercice de sa mission. Ayant porté plainte contre lui, il en tire argument, son seul argument, pour vous demander de le dessaisir (...). Ainsi l'inculpé prétend créer lui-même, seul, délibérément et artificiellement, les conditions d'un dessaisissement du juge pour cause de suspicion légitime. Une telle perversion de l'ordre normal des choses n'est pas acceptable. »*

M. Droit, a poursuivi M. Arpaillange, *« reproche au juge de l'avoir inculpé de forfaiture sur des charges inconsistantes et dans le même temps porte plainte, du même chef, contre lui, sans pour autant avancer d'autres éléments d'appréciation que ses certitudes »*.

*« Aujourd'hui,* a conclu le procureur général à l'adresse de la chambre criminelle, *une pression considérable est exercée sur l'institution judiciaire par un justiciable, qui ne se veut pas un justiciable comme les autres, prétend disqualifier son juge et par là, la justice, et veut rallier votre Haute Juridiction à une cause qui ne peut pas être la vôtre parce qu'elle est partisane. Les circonstances de cette affaire font maintenant de vous le garant de la crédibilité de l'institution judiciaire. C'est la raison de ma présence à cette audience. »*

## SCIENCES

# Un « oui mais » allemand à l'Europe spatiale

**Les partis de la coalition au pouvoir à Bonn ( CDU,CSU et FDP) ont trouvé un compromis, vendredi 6 novembre, sur la participation ouest-allemande aux projets spatiaux européens, discutés par les ministres européens concernés, les 9 et 10 novembre à La Haye (Pays-Bas). Il s'agit du lanceur Ariane 5, du laboratoire habitable Colombus, associé à la station orbitale américaine et de la navette spatiale Hermès. Si le gouvernement fédéral se déclare d'accord avec le principe de la conquête de l'indépendance européenne dans ce domaine, il assortit cet assentiment de réserves importantes, notamment pour le financement du projet Hermès.**

*BONN*
*de notre correspondant*

L'essentiel, c'est-à-dire l'accord de principe sur l'utilité de procéder à des vols habités dans l'espace, a donc été préservé, et les partisans d'un décollage européen vers les étoiles, au premier rang desquels se trouvent les Francais, peuvent pousser un soupir de soulagement. Les bruits les plus alarmistes avaient en effet couru dans la capitale fédérale sur l'état d'esprit des dirigeants ouest-allemands. On se demandait qui allait l'emporter : les financiers, alliés à cette partie de la communauté scientifique d'outre-Rhin qui craint de voir les budgets publics de recherche « terrestres » saignés à blanc par la recherche spatiale, ou les politiques, soucieux de ne pas provoquer une crise majeure dans les relations franco-allemandes, alliés aux industriels qui voient dans les programmes spatiaux une possibilité de garnir leurs carnets de commandes.

Le chancelier Kohl, pressé de toutes parts, a attendu la veille de la réunion à La Haye de l'agence spatiale européenne pour trancher en faveur des seconds, incarnés par le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, et le ministre-président de Bavière, M. Franz Josef Strauss. Aux sceptiques, représentés par le ministre des finances, M. Gehrard Stoltenberg, et, à un moindre degré, le ministre de la recherche, M. Heinz Riesenhuber, on a néanmoins concédé de s'en tenir, pour Hermès, au financement d'une phase préparatoire de trois ans, avec des crédit moins importants que prévus. Selon M. Riesenhuber, la part allemande pour Hermès et Colombus devrait se situer *« notablement en dessous »* des 600 millions de deutschemarks (environ 2 milliards de francs) qui avaient été évoqués lors des discussions préparatoires. Bonn est favorable à une diminution de 15 % à 20 % du budget de l'agence spatiale européenne consacré aux trois projets.

Le seul projet dans lequel les Allemands de l'Ouest sont prêts à s'engager sans restriction est celui du lanceur Ariane-5, dont les perspectives de rentabilité économique leur semblent assurées. Les réserves concernant le laboratoire spatial européen (APM) qui doit être arrimé à la station orbitale américaine sont liées aux exigences des Américains de conserver pour eux seuls les bénéfices technologiques de l'entreprise. La réalisati2 on de ce projet est donc liée aux résultats de négociations euro-américaines. Le projet Hermès se heurte, lui, aux objections des experts allemands, qui estiment qu'il ne constitue pas un progrès par rapport aux navettes américaines.

La conquête de l'espace n'a pas bonne presse en RFA. Il serait difficile aux dirigeants de Bonn de justifier les sacrifices que l'on demande en ce moment au contribuable pour financer la réforme fiscale en cours et d'apparaître comme ceux qui, au propre comme au figuré, jettent des milliards en l'air sans être en mesure de garantir un bénéfice à court et à moyen terme. La RFA n'est plus un pays où les hommes politiques peuvent faire recette avec des projets grandioses pour le siècle prochain. Terre doucement vieillissante, elle n'a que faire de la conquête de nouvelles frontières. C'est pourquoi, malgré les restrictions formulées et les limites définies, on ne doit pas minimiser l'acte de courage politique du chancelier Kohl, qui va devoir, dans les mois à venir, subir un feu nourri de tous ceux qui verraient l'argent dépensé dans l'espace mieux utilisé au profit des gens qui gardent les pieds sur terre.

LUC ROSENZWEIG.

## MÉDECINE

# Le débat sur les nouveau-nés handicapés

**Le texte adressé à plusieurs parlementaires par l'Association pour la prévention de l'enfance handicapée (APEH) leur demandant d'élaborer une proposition de loi *« qui permette aux parents, dans certaines circonstances, de ne pas entretenir en vie des petits enfants anormaux »* (le Monde du 7 novembre) a suscité de nouvelles réactions.**

● LE PARTI SOCIALISTE, par la bouche de son délégué national à la santé, M. Claude Pigement, affirme son *« opposition la plus ferme sur la forme et sur le fond »*. Pour lui, *« la loi n'est pas la réponse la plus adaptée à un problème qui ne peut être abordé qu'au cas par cas, associant les parents et les médecins. Il s'agit d'un problème trop personnel pour être réglé de manière globale et systématique par un texte législatif. »*

● L'ORDRE DES MÉDECINS manifeste sa *« désapprobation »*. Son président, le docteur Louis René, interrogé par l'AFP, a notamment déclaré : *« Voici le médecin affublé du don de prophète qu'il doit exercer dans les trois jours après la naissance... Il ne s'agit pas non plus de fuir dans la technique devant une malformation multiple. Les médecins résistent au vertige prométhéen de l'acharnement thérapeutique déraisonnable. »*

● L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE manifeste son *« indignation »* et affirme que *« personne ne peut, en aucune circonstance, disposer de la vie d'un enfant qui vient au monde, pas même ceux qui lui ont donné la vie »*.

● M. HENRI CAILLAVET, président d'honneur de l'ADMD, *« n'approuve pas en sa teneur le texte »* adressé aux parlementaires et précise n'y avoir pas participé. Il a estimé toutefois, au micro de Sud-Radio, qu'*on peut imaginer l'interruption de vie d'un enfant anormal sous certaines conditions, mais après un vaste débat de morale et de sociologie »*.

● M. CLAUDE MALHURET, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, a vu sa déclaration déformée dans *le Monde* du 7 novembre. Il fallait lire : *« Cette proposition, qui vise à autoriser l'euthanasie des enfants « anormaux » par une loi, méconnaît le plus élémentaire des principes du droit à la vie. L'idée d'évaluation de la valeur de la vie est tout à fait incompatible avec la philosophie des droits de l'homme. »*

## DÉFENSE

● **Nouvel essai nucléaire français à Mururoa.** – Selon la Nouvelle-Zélande, un nouveau tir nucléaire, d'une puissance évaluée entre 20 kilotonnes et 50 kilotonnes a eu lieu, vendredi 6 novembre, dans l'atoll de Mururoa, en Polynésie française. A Paris, le ministère de la défense ne fait aucun commentaire. Cette explosion est la quatre-vingt-huitième depuis que la France a commencé, en 1975, ses expériences nucléaires souterraines – *(AFP.)*

## ENVIRONNEMENT

● **Un président britannique pour l'UICN.** – L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont le siège mondial est à Gland (Suisse), a désigné, le 6 novembre, son nouveau président.

Il s'agit de M. Martin Holdgate, cinquante-six ans, qui dirige actuellement la recherche au ministère britannique de l'environnement.

● **Le Syndicat de la magistrature** estime que *« la justice apparaît comme une institution fragile aux pressions de certains inculpés et de leur entourage »*, après la suspension par la Cour de cassation de l'instruction à la requête de M. Droit dans le dossier de Radio-Courtoisie. Dans un communiqué, le Syndicat ajoute : *« A qui profite cette décision ? A l'évidence, à Michel Droit, qui voit ses tentatives d'entrave à la bonne marche de la justice couronnées de succès, au moins provisoirement, et sans doute à la CNCL, dont les armoires resteront fermées à ceux qui cherchent la vérité. »*

● **M. Jean-Jack Queyranne**, porte-parole du Parti socialiste, estime que *« le principe fondamental de l'indépendance des juges d'instruction est gravement menacé »* à la suite de la décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation de suspendre l'instruction du dossier Michel Droit. *« Un académicien peut-il échapper à la loi ? » « Y a-t-il maintenant deux poids, deux mesures dans la procédure judiciaire, selon que l'on soit un académicien protégé du pouvoir ou un simple citoyen ? »*, s'interroge M. Queyranne. Le porte-parole du PS souligne également que, *« alors que le procureur avait demandé que la requête de M. Droit soit rejetée, la Cour de cassation en a jugé différemment »*.

● **Nomination de magistrats.** – Par décret publié au *Journal officiel*, du 4 novembre 1987, sont nommés conseillers à la Cour de cassation : MM. Jean Thierry, premier président de la cour d'appel de Basse-Terre ; Jean Peyre, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Hector Milleville, président de chambre à la cour d'appel de Paris.

# Chronologie

# Octobre 1987 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

## ÉTRANGER

1er. – **TIBET** : A Lhassa, une manifestation antichinoise, sévèrement réprimée par la police chinoise, tourne à l'émeute : treize personnes sont tuées. Les jours suivants, tandis que de plusieurs monastères sont lancés des appels en faveur de l'indépendance du Tibet, des renforts chinois sont envoyés à Lhassa et les journalistes étrangers sont expulsés (1er, du 4 au 10, 13, du 16 au 19 et 28).

1er. – **VATICAN** : Un synode des évêques est réuni à Rome jusqu'au 30 sur la place des laïcs dans l'Eglise catholique (1er, du 3 au 6, 8, 9, 15, 22, 29 et 31/X, 3/XI).

2. – **TUNISIE** : Le général Ben Ali, ministre de l'intérieur, est nommé premier ministre et devient le dauphin du président Bourguiba. Le 8, deux islamistes condamnés à mort le 27 septembre sont pendus, M. Bourguiba leur ayant refusé sa grâce (3, 4-5, 7, 9, 15, 16, 20 et 29).

3. – **CANADA-ÉTATS-UNIS** : Un accord est conclu entre Washington et Ottawa prévoyant la libéralisation totale des échanges commerciaux, en dix ans à partir du 1er janvier 1989 (6 et 9).

3. – **FRANCE-ESPAGNE** : Plus de cent personnes sont interpellées au cours d'une vaste opération de la police française dans les milieux nationalistes basques. Cinquante-cinq d'entre elles sont ensuite expulsées vers l'Espagne, ce qui porte à près de cent cinquante depuis juillet 1986 le nombre de Basques espagnols renvoyés dans leur pays suivant la procédure dite d'« urgence absolue » (du 1er au 13, 24 et 27).

5. – **AMÉRIQUE LATINE-URSS** : M. Edouard Chevardnadze quitte, après une visite officielle de cinq jours, l'Argentine pour l'Uruguay. Cette première tournée sud-américaine d'un haut responsable soviétique avait commencé, du 28 au 30 septembre, par le Brésil (30/IX et du 2 au 7).

6. – **FIDJI** : Le colonel Rabuka, qui a instauré un régime militaire le 25 septembre et abrogé la Constitution le 1er octobre, proclame la République, ce qui provoque, le 17, l'exclusion des Fidji du Commonwealth (2, 3, du 6 au 9, 14, 17, 20 et 30).

6-11. – **FRANCE-AMÉRIQUE LATINE** : M. François Mitterrand se rend en Argentine du 6 au 9, puis, plus brièvement, en Uruguay et au Pérou. A propos du développement et de la dette, il exprime sa solidarité à l'égard des *« démocraties renaissantes »* (du 6 au 13).

8. – **ÉTATS-UNIS-IRAN** : Dans le Golfe, des hélicoptères américains détruisent trois vedettes iraniennes qui, selon Washington, avaient tiré sur un hélicoptère américain d'observation (du 10 au 13).

8. – **POLOGNE** : Le comité central approuve à l'unanimité les *« profondes réformes »* économiques et politiques qui seront soumises à référendum le 29 novembre. Le 26, Solidarité appelle à boycotter ce référendum (6, du 8 au 16, du 23 au 28 et 30).

8-10. – **FRANCE-AFRIQUE DU SUD** : La venue à Paris de M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, et le fait qu'il soit reçu le 9 par M. Chirac suscitent des protestations à gauche (4-5 et du 9 au 13).

9. – **SRI-LANKA** : Après le massacre de cent cinquante-sept civils cinghalais, les 6 et 7, par des séparatistes tamouls dans l'est de l'île, les troupes indiennes de « maintien de la paix » attaquent les Tigres tamouls dans leur bastion de Jaffna. Les combats sont très violents jusqu'au 25 et font de nombreuses victimes civiles. Les Tigres sont vaincus mais la plupart réussissent à s'enfuir dans la jungle pour poursuivre la guérilla (du 7 au 10, du 13 au 27 et 29/X, 1er-2/XI).

10-11. – **FRANCE-SYRIE** : La visite de M. Jean-Bernard Raimond à Damas marque la reprise des contacts à haut niveau, interrompus par tous les pays de la CEE depuis onze mois (11-12, 13 et 22).

11. – **RFA** : La mort mystérieuse d'Uwe Barschel dans un hôtel à Genève provoque un choc dans le monde politique ouest-allemand. Bien que sa famille parle d'assassinat, il semble que l'ancien ministre-président chrétien-démocrate du Schleswig-Holstein, contraint à la démission le 25 septembre après avoir été impliqué dans un grave scandale politique, se soit suicidé en absorbant des tranquillisants (10, du 13 au 16, 21 et 29).

12-13. – **URSS** : M. Mikhaïl Gorbatchev, en visite à Leningrad, défend avec vigueur sa politique de restructuration et menace de *« balayer »* les dirigeants locaux qui ne l'appliquent pas (2, 3, 7, du 11 au 15, du 20 au 23 et 31/X, 3/XI).

13. – **AMÉRIQUE CENTRALE** : L'attribution du prix Nobel de la paix à M. Oscar Arias, président du Costa-Rica, qui est à l'origine des accords de paix signés le 7 août, est saluée par des louanges unanimes, à l'Ouest comme à l'Est, auxquelles se joint M. Reagan, qui a réaffirmé, le 7, devant l'OUA, son appui indéfectible à la Contra nicaraguayenne (du 3 au 15, 17, 20, 23, 25-26 et du 28 au 31).

13. – **IRAN-IRAK** : Un missile sol-sol iranien est tiré sur Bagdad pour la quatrième fois en huit jours. Il atteint une école et fait 32 morts, dont 29 enfants. Depuis le début du mois, les raids de l'aviation irakienne en territoire iranien et dans le Golfe se multiplient ainsi que les attaques de pétroliers par des vedettes iraniennes (du 2 au 17, 22, 23, 29, 30 et 31).

15. – **BURKINA-FASO** : Le capitaine Blaise Compaoré, numéro deux du régime, renverse le capitaine Thomas Sankara, qui est tué, ainsi qu'une cinquantaine d'autres personnes (du 17 au 29/X et 4/XI).

18. – **SUISSE** : Aux élections législatives, la coalition gouvernementale de quatre partis, avec 159 des 200 sièges, perd 7 sièges, tandis que les Verts, avec 9 sièges, en gagnent 5, et que le nouveau Parti des automobilistes, opposé aux écologistes, obtient 2 sièges à Berne et à Zurich. La participation n'est que de 46,5 % (16, 20 et 21).

18. – **UNESCO** : L'Espagnol Federico Mayor est désigné par le conseil exécutif de l'UNESCO pour succéder au Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow, directeur général depuis 1974. Mais son élection, obtenue au cinquième et dernier tour de scrutin, par 30 voix contre 20, devra être avalisée en novembre par la conférence générale, qui rassemble les 158 États membres. M. M'Bow, arrivé en tête aux quatre premiers tours de scrutin, avait retiré le 17 sa candidature pour protester contre *« les menaces explicites de retrait ou de non-paiement de contribution »* lancées par plusieurs pays occidentaux pour empêcher la réélection de M. M'Bow (4-5, du 7 au 21 et 23).

19. – **BELGIQUE** : Le roi Baudouin accepte la démission du gouvernement de M. Wilfried Martens et le charge de préparer une révision de la Constitution sur les problèmes linguistiques, avant que soient convoquées des élections législatives anticipées en décembre (16, 17, 20, 21, 23 et 25-26).

19. – **ÉTATS-UNIS-IRAN** : Dans le Golfe, la marine américaine attaque deux plates-formes iraniennes transformées en bases militaires flottantes, après le tir d'un missile iranien, le 16, contre un des onze pétroliers koweïtiens passés sous pavillon américain dans les eaux du Koweït. Le 22, un missile iranien est tiré contre un terminal pétrolier off-shore koweïtien. Washington ne riposte pas mais annonce, le 26, un embargo sur les importations de pétrole d'Iran (du 17 au 29).

19. – **JAPON** : M. Yasuhiro Nakasone, arbitrant la lutte entre les clans au sein du parti au pouvoir, choisit M. Noboru Takeshita pour lui succéder le 6 novembre au poste de premier ministre (9, 16, 20, 21 et 27).

19-22. – **FRANCE-RFA** : M. Mitterrand, faisant sa première visite d'Etat en République fédérale d'Allemagne, s'attache à clarifier la doctrine française de dissuasion nucléaire, qui *« s'adresse à l'agresseur et à lui seul »* (du 18 au 24).

23. – **BRÉSIL** : Deux personnes meurent après avoir été irradiées en septembre à Goiania par une capsule de césium-137, trouvée dans les décombres d'un institut de radiothérapie et ouverte par un ferrailleur. Au moins 242 autres habitants de Goiania, ville de 600 000 habitants, ont été contaminés, dont certains très gravement. A la fin du mois, le bilan de cet accident, le plus grave jamais survenu hors d'un centre nucléaire, est de quatre morts (3, 6, 8, 13, 15, 25-26, 28, 29 et 31/X, 4/XI).

27. – **CORÉE DU SUD** : 93 % des électeurs approuvent par référendum la nouvelle Constitution, qui prévoit une démocratisation du régime ainsi que l'élection du chef de l'Etat au suffrage direct (14, 18-19, 23 et du 27 au 30).

27. – **UEO** : Les sept pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (Benelux, France, Grande-Bretagne, Italie, RFA) adoptent une plate-forme commune sur la sécurité, qui souligne le caractère indispensable de la dissuasion nucléaire (28, 29 et 31).

28. – **GRANDE-BRETAGNE** : La privatisation de British Petroleum (BP) est un échec : 70,7 millions d'actions seulement sur les 2,1 milliards proposées ont été achetées par les petits souscripteurs (16, 17, 28 et du 30/X au 2/XI).

29. – ***ÉTATS-UNIS*** : M. Ronald Reagan nomme à la Cour suprême le juge Douglas Ginsburg, un conservateur comme le juge Robert Bork, dont le Sénat a refusé, le 23, la nomination, qui avait été très critiquée par les « libéraux » (2, 7, 8, 13, 16, 23 et 31).

29. – **LIBAN** : Deux gendarmes français sont tués et un autre est grièvement blessé par deux tireurs non identifiés dans la banlieue chrétienne de Beyrouth (du 30/X au 3/XI).

29. – **VATICAN** : La nomination par le pape d'un « visiteur apostolique », le cardinal Gagnon, chargé d'une mission d'information auprès de Mgr Lefebvre, confirme la reprise du dialogue entre Rome et les intégristes (6, 8, 13, 16, 20, 25-26 et 31).

30. – **ÉTATS-UNIS - URSS** : Le troisième sommet Reagan-Gorbatchev est fixé au 7 décembre à Washington. La venue à Washington de M. Chevardnadze a permis d'écarter les dernières objections soulevées par M. Gorbatchev, le 23, lors du séjour de M. Shultz à Moscou. Le communiqué commun, qui prévoit un accord sur l'élimination des missiles intermédiaires, envisage aussi la signature, lors d'un nouveau sommet en 1988 à Moscou, d'un traité sur la réduction à 50 % des arsenaux à longue portée (8, 9 et du 22/X au 3/XI).

30. – **POLOGNE** : Varsovie obtient de ses créanciers publics le rééchelonnement de 8,5 des 33 milliards de dollars de sa dette à l'égard de l'Occident (1er-2/XI).

### Les prix Nobel

12. – **MÉDECINE** : M. Susumu Tonegawa (Japon), pour ses découvertes sur les mécanismes de fabrication des anticorps (13, 14 et 21).

13. – **PAIX** : M. Oscar Arias, président du Costa-Rica, pour ses efforts en faveur de la paix et de la réconciliation en Amérique centrale (14 et 15).

14. – **PHYSIQUE** : MM. Georg Bednorz (RFA) et Alex Muller (Suisse), pour leurs travaux sur la supraconductivité (15, 16 et 21).

14. – **CHIMIE** : MM. Charles Pedersen et Donald Cram (Etats-Unis), M. Jean-Marie Lehn (France), pour leur invention des molécules creuses (16 et 21).

21. – **ÉCONOMIE** : M. Robert Solow (Etats-Unis), pour ses travaux sur la croissance (22 et 27).

22. – **LITTÉRATURE** : Joseph Brodsky, poète d'origine soviétique, naturalisé américain après avoir été contraint d'émigrer en 1972 (23 et 24).

### Tempêtes boursières

Le 14, sur des marchés financiers déprimés par la hausse des taux d'intérêt, l'annonce du déficit du commerce extérieur des Etats-Unis (15,68 milliards de dollars en août) provoque une baisse importante à New-York, où l'indice Dow Jones, qui était à 2 641 le 2, perd 95 points (– 3,8 %) à 2 412, et à Paris, le 15, où l'indice CAC (410, 9 le 6) chute de 5,5 % à 366,1.

La panique s'empare alors des marchés boursiers : le 16, le Dow Jones perd 108 points (– 4,6 %) à 2 246 et le lundi 19 il s'effondre à 1 738 (– 22,6 %). Partout, les Bourses enregistrent des baisses records : à Tokyo, l'indice Nikkeï, qui avait atteint, le 14, son niveau le plus élevé à 26 646, chute, le 20, de 14,9 % à 21 910 ; à Londres, l'indice FT perd 10,1 % le 19 et 11,6 % le 20 ; à Paris, l'indicateur de tendance se replie le 19 de 9,3 %.

Cependant, la concertation entre les autorités financières américaines et allemandes ainsi que les interventions des banques centrales permettent de stabiliser le dollar, qui, après être passé le 19 de 6,01 F à 5,93 F, remonte au-dessus de 6 F. Les Bourses aussi se redressent, mais restent très nerveuses, avec des mouvements de « yoyo » spectaculaires et en battant des records d'activité.

Le 22, M. Reagan réunit une conférence de presse à Washington : n'excluant plus une augmentation des impôts, il accepte de négocier avec le Congrès sur les moyens de réduire le déficit budgétaire américain, qui a atteint 148 milliards de dollars pour l'année budgétaire close fin septembre. A Paris, M. Mitterrand réaffirme la nécessité d'un nouvel ordre monétaire international, qui serait créé autour du dollar, du yen et d'un ECU renforcé.

Le 26 a lieu un deuxième « lundi noir » sur les marchés boursiers : les indices perdent 4,8 % à Tokyo, 4,9 % à Paris, 5,8 % à Francfort, 6,4 % à Londres, 8 % à New-York et même 33 % à Hongkong après quatre jours de fermeture, tandis que le dollar recule, surtout face au yen et au mark.

Après une accalmie le 27, les principales Bourses rechutent le 28, surtout en Europe : à Paris, l'indice CAC baisse de 5,9 %, retombant au-dessous des 300 pour la première fois depuis février 1986. Cette rechute est due à un nouveau repli du dollar qui tombe le 29 à 5,84 F, 1,73 DM et 137,55 yens. A Paris, le franc s'affaiblissant vis-à-vis du deutschemark, la Banque de France indique, le 30, qu'elle est *« déterminée »* à le défendre et à *« ne pas faciliter la spéculation »*.

Les 29 et 30, une fragile reprise se dessine sur les marchés boursiers : les indices reviennent à près de 23 000 à Tokyo et de 2 000 à New-York, repassent la barre des 300 à Paris et des 1 300 à Londres (à partir du 4).

## FRANCE

1er. – Syndicats et patronat engagent des négociations pour le renouvellement de la convention de l'assurance-chômage, alors que le déficit de l'UNEDIC prévu pour 1988 et 1989 est de 15 milliards de francs (2, 3, 28 et 29).

2. – Les députés du Front national boycottent la séance de rentrée de l'Assemblée nationale, au cours de laquelle est observée une minute de recueillement à la mémoire des victimes du nazisme pour protester contre les propos de M. Le Pen sur les chambres à gaz (3 et 4-5).

5. – Après M. Chirac, le matin, M. Mitterrand rend hommage à René Cassin et préside la cérémonie de transfert de ses cendres au Panthéon (6 et 7).

6. – M. Pierre Méhaignerie annonce des mesures fiscales et des aides financières qui devraient permettre de libérer des terrains à bâtir (7).

6. – M. Serge Dassault, PDG du groupe aéronautique Dassault-Breguet, annonce de nouvelles suppressions d'emplois, faute de commandes militaires à l'exportation : après 833 en janvier, 1 261 des quelque 16 000 salariés seraient concernés (29/IX, 7, 10, 14 et 24).

8. – L'Assemblée nationale vote la proposition de résolution de mise en accusation de M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice, par 340 voix (RPR, UDF, FN, PC) contre 211 (PS). Au cours des débats, le 7, M. Nucci a affirmé qu'il était *« innocent »* (4-5, 8, 9, 10, 17, 22 et 23).

8. – M. Henri Krasucki dénonce, dans un entretien au *Monde*, une *« politique de droite »* qui *« détruit les conquêtes sociales et s'acharne contre les libertés »*. La CGT, après la journée d'action du 1er, en organise une autre, le 26, sur les libertés syndicales (1er, 2, 3, 9, 10 et du 25 au 28).

9. – M. Jacques Chirac annonce le tracé choisi pour le TGV-Nord, qui passe par Roissy, puis Lille, avant de s'orienter vers Londres ou Bruxelles. Le fait qu'il évite Amiens suscite des protestations en Picardie (10, 11-12, 14, 20 et 28).

9. – M. Michel Rocard tient à Valence le cinquième meeting d'une tournée préélectorale qui l'a conduit à Reims, le 2, à Dijon, le 5, à Angers, le 6 et à Lorient, le 8 (4-5, 7, 8, 10, 14 et 23).

9-10. – De vifs incidents ont lieu à l'Assemblée nationale au cours de l'examen du projet de loi contre le trafic des stupéfiants en raison de l'obstruction et des violences verbales des députés FN pour dénoncer l'absentéisme des élus de la majorité (8 et du 10 au 16).

12. – *Le Monde* révèle que M. Albin Chalandon possédait un compte courant rémunéré à la joaillerie Chaumet, qui a déposé son bilan et dont le passif est évalué à plus de 2 milliards de francs. Bien qu'il confirme cette information dans plusieurs entretiens à la presse, M. Chalandon porte plainte en diffamation, le 28, contre *le Monde*, tandis que les socialistes, en se déclarant *« contre l'exploitation politique et politicienne des affaires »*, renoncent à polémiquer tout en critiquant le fait que le garde des sceaux soit à la fois juge et partie (du 13 au 17, du 20 au 26, 28 et 30).

12. – M. Raymond Barre, s'adressant à vingt-cinq députés et un ministre barristes réunis à Talloires, exprime son intention de faire une campagne *« digne »* et *« sobre »*, dont il présente les grands axes devant les « états généraux » barristes réunis à Versailles le 24 (du 17 au 20, 25-26 et 27).

12. – M. Pierre Juquin, chef de file des rénovateurs communistes, annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 1988. Son exclusion du PC, le 14, est suivie d'autres exclusions de rénovateurs (6, du 13 au 17, 20, 21, 22, 27, et 31/X, 1er-2/XI).

15. – La grève des fonctionnaires, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, est surtout suivie aux PTT et dans l'éducation nationale (du 15 au 19).

15. – En septembre, le déficit du commerce extérieur a été de 2,4 milliards de francs, le nombre des chômeurs a diminué de 2 % et les prix ont augmenté de 0,1 % (16, 17, 20, 28, 30 et 31).

15-16. – La Bretagne et la Normandie sont frappées par une très violente tempête, qui touche aussi les côtes ouest du Portugal et de l'Espagne, ainsi que le sud de l'Angleterre. Au total, plus de vingt personnes sont tuées et les dégâts sont considérables, en particulier en France, où, le 23, six départements sont déclarés sinistrés (du 17 au 26 et 29/X, 3/XI).

16-17. – M. Chirac se rend dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var. Le 17, il dîne avec M. Léotard à Fréjus (du 17 au 20).

17. – La privatisation de Suez, commencée le 5, est un succès malgré la baisse de la Bourse : plus de 1,6 million de Français ont acquis, au prix de 317 F l'une, les 18,3 millions d'actions (30 % du capital) de l'offre publique de vente. Mais, le 28, M. Balladur décide de retarder la cotation du titre après la forte chute de la Bourse (du 3 au 6, 11-12, 20, 28 et 30).

18. – La majorité s'inquiète du report des voix du Front national, après l'élection, lors d'une cantonale partielle à Tourcoing-Nord, du candidat socialiste, avec 54,86 % des voix, alors qu'au premier tour, le 11, la droite et l'extrême droite totalisaient 57,51 % des voix (10, 13, 16, 20 et 22).

19. – M. André Lajoinie, invité de « L'heure de vérité », passe de 14 % à 33 % d'opinions favorables, mais ne réussit pas à convaincre sur son programme (21/X et 1er-2/XI).

20. – Le rapport des « sages » sur la Sécurité sociale est remis au premier ministre. Prônant le maintien du système de protection sociale, avec une gestion plus économe pour la retraite et l'assurance-maladie, ils proposent d'instaurer un prélèvement proportionnel sur tous les revenus, voté chaque année par le Parlement (9, 15, 21, 22 et 24).

21. – M. Edouard Balladur annonce que la privatisation de Matra, prévue à partir du 26, est reportée en raison de la crise boursière, mais affirme que *« la pause n'est pas politique »* et que les privatisations à répétition n'ont pas accentué la baisse des cours. D'autre part, pour favoriser une baisse des taux d'intérêt à long terme, le montant des emprunts de l'État sera limité à 90 milliards de francs au lieu des 100 à 120 milliards prévus (du 17 au 31).

23. – Le centre de Papeete (Polynésie française) est ravagé par une émeute après des affrontements entre dockers en grève et forces de l'ordre. L'état d'urgence et le couvre-feu sont décrétés le 24. Tandis qu'à gauche, mais aussi à l'UDF, les causes profondes du malaise tahitien sont soulignées, M. Mitterrand demande, le 28, que soit *« restauré le dialogue social »* (à partir du 25).

26. – Un sondage de la SOFRES publié par *le Point* indique que 58 % des Français ne souhaitent pas que M. Mitterrand effectue un second mandat, alors que la cote de popularité du chef de l'Etat reste très élevée (3, 9 et 27/X, 3/XI).

27. – M. Chirac, interrogé sur Europe 1, se déclare *« raisonnablement optimiste »* face à la crise boursière, qualifiée de *« conjoncturelle et accidentelle »*, et souligne les *« critères positifs »* de la situation économique française. En revanche, M. Barre s'était inquiété, le 26, d'une possible *« baisse des dépenses de consommation et des investissements »* (28 et 31).

27. – Un débat sur les privatisations, demandé par le PS, est organisé à l'Assemblée nationale. Refusant l'arrêt des privatisations réclamé par le PS, M. Balladur assure que leur rythme dépendra désormais de l'état du marché boursier (3, 4-5, 8, 9, 22, 23, 27, 29 et 30).

27. – M. Michel Droit, membre de la CNCL, est inculpé de forfaiture par M. Claude Grellier, juge d'instruction chargé de l'enquête sur les conditions d'autorisation des radios privées parisiennes, après la plainte de Larsen FM, une radio évincée. Tandis que les critiques contre la CNCL se multiplient, M. Droit se défend vigoureusement d'avoir favorisé l'attribution d'une fréquence à Radio-Courtoisie et son avocat demande que M. Grellier soit dessaisi du dossier (2, 3, 6, 22, 23, 24 et du 28/X au 2/XI).

28. – Le conseil des ministres approuve un projet de loi prévoyant la transformation du statut de Renault en société anonyme. La Régie restera nationalisée, mais l'État abandonnera 12 milliards de francs de créances *« pour solde de tout compte »* (14, 15, 22, 23, 25-26, 29, 30 et 31).

29. – M. Mitterrand, en visite dans la Loire, évoque le risque d'une *« récession »*, consécutive à la *« bourrasque financière »* et dont seraient victimes *« les couches sociales les moins favorisées »* (30 et 31/X, 1er-2/XI).

29. – Mme Michèle Barzach, invitée de l'émission « Le monde en face » sur TF1, annonce que le dépistage du SIDA ne pourra plus se faire qu'avec l'accord des personnes testées. Le 30, le sociologue Jean-Paul Aron révèle dans *le Nouvel Observateur* qu'il est atteint du SIDA (17, 18-19, 27 et 31/X, 1er-2/XI).

29. – La cour d'assises de Nouméa acquitte les sept auteurs de l'embuscade de Hienghène : le 5 décembre 1984, dix Mélanésiens indépendantistes avaient été tués lors de la fusillade. Ce verdict suscite les protestations du FLNKS ainsi que de la gauche en métropole (du 20/X au 2/XI).

29. – M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée, est inculpé de subornation de témoin dans l'affaire des Irlandais de Vincennes. Son avocat dénonce une *« querelle politique »* qui vise M. Mitterrand (30/X et 1er-2/XI).

29. – Vingt-cinq mille habitants de la région de Nantes doivent être évacués après que l'incendie d'un dépôt d'engrais a entraîné la formation d'un nuage toxique (du 30/X au 2 et 4/XI).

## CULTURE

1er. – Le Festival d'automne à Paris ouvre un cycle consacré aux œuvres musicales récentes de Luigi Nono par la création française de *Prométhée* au Théâtre national de Chaillot (17/IX, 3 et 10/X).

2. – La solution du « litige des plans-reliefs » prévoit le retour à Paris de l'essentiel de la collection et le maintien à Lille d'une vingtaine de maquettes de villes de la région (4-5).

3. – La première grande exposition du Musée d'Orsay est consacrée à l'architecture de Chicago (3).

3. – Une journée Lully est organisée à Versailles par les responsables du projet de Centre de musique baroque, prévu pour septembre 1988 (27-28/IX et 6/X).

3. – Mort de Jean Anouilh, écrivain et dramaturge (6).

8. – La reine Sophie d'Espagne et M. Chirac inaugurent les quatre expositions faisant à Paris le panorama de cinq siècles de peinture espagnole (8).

8. – Ouverture de l'exposition consacrée à Le Corbusier au Centre Georges-Pompidou, pour le centenaire de la naissance de l'architecte (9).

15. – Une rétrospective de l'œuvre de Lucio Fontana, peintre et sculpteur italien mort en 1968, est organisée au Centre Georges-Pompidou (21).

22. – Mort de Lino Ventura, acteur (24).

27. – Mort de Jean Hélion, peintre (29 et 30)

27. – Mort d'André Masson, peintre (30)

28. – *Keqrops*, d'Iannis Xenakis, est interprété en création française à la salle Pleyel par le pianiste Roger Woodward et l'Orchestre de Paris dirigé par Zubin Mehta (25-26/X et 4/XI).

29. – Mort de Woody Herman, chef d'orchestre et clarinettiste de jazz américain (31)

# Culture

*Les dessins de Picasso à l'hôtel Salé*

## Les métamorphoses du trait

*Pour accompagner la publication du catalogue des œuvres sur papier possédées par le musée, une exposition montre au public cent trente-six de ces œuvres.*

La légende veut que Picasso ait su dessiner avant de parler et qu'à douze ou quatorze ans, il ait su dessiner comme Raphaël. En réalité, on sait bien que Picasso était un prodigieux dessinateur. Il l'a prouvé très tôt, comme en témoignent telle étude académique d'après le moulage en plâtre ou tel croquis prenant sur le vif père, mère, sœur et amis du jeune Pablo Ruiz. Il l'a montré tout au long des péripéties de son œuvre en des milliers de feuilles de tous formats, de toutes qualités, jusqu'aux supports improvisés, revers d'enveloppes ou paquets de cigarettes, quand il n'avait pas sous la main quelque carnet.

C'était ainsi. Picasso dessinait à longueur de temps, résumant ici d'un trait d'épure la tournure d'un corps, façon Ingres, vase grec ou Matisse, quand là, presque simultanément, il multipliait les hachures, les coups de griffes, dramatisant les ombres ou tournant des volumes, jouant tantôt de l'angle et tantôt de la courbe, troquant selon les cas – de forces majeures parfois – le crayon pour l'encre et la plume, la plume ou le fusain pour le pastel, prenant plaisir à tout essayer sans paraître jamais obéir à aucun autre impératif que celui-ci : *« Quand j'ai quelque chose à dire, je le dis de la façon qui me semble la plus naturelle. »* (1930)

Cet impératif vaut bien sûr pour l'ensemble de l'œuvre et les chassés-croisés thématiques et formels entre peinture, sculpture et dessin, le dessin y occupant tous les rôles possibles, sans cette notion de hiérarchie des genres qui voudrait qu'il soit le seul lieu de la préparation d'une peinture ou d'une sculpture.

Chez Picasso, le dessin peut précéder la peinture, y préparer en abondance, participer de la genèse d'un grand projet comme les *Demoiselles d'Avignon*, l'œuvre au monde qui a été précédée de plus d'études – l'exposition en janvier, à l'hôtel Salé, le montrera, qui présentera le tableau et ses « autours ». Mais il peut aussi l'accompagner, s'en détacher et avoir des prolongements autres, parfois des années plus tard, ou encore être pris comme un moyen d'expression absolument autonome et complet.

Cela, on peut l'imaginer, ne facilite pas la tâche de ceux qui ont entrepris le débroussaillage de l'énorme et époustouflante production de Picasso dessinateur, dans laquelle on peut approcher au mieux son histoire, non pas d'homme – curieusement, c'est plutôt la peinture qui le permet – mais d'artiste débordant d'idées plastiques, mettant son savoir-faire à l'épreuve des plus belles et des pires métaphores. Le « comment ça devient autre chose, comment ça *se déploie*, ou comment ça coexiste », soit le mouvement incessant de la pensée à l'œuvre, c'est le dessin qui le dit le mieux.

Le catalogue (1) de la très riche collection d'œuvres sur papier de l'hôtel Salé, rédigé par Michèle Richet, et les cent trente-six dessins présentés au public pour accompagner cette parution en sont la preuve. L'un et l'autre rappellent aussi à quel point le partage des Picasso de Picasso pour la dation a été bien orchestré, de façon à ne pas démanteler les ensembles que le peintre lui-même ne voulait pas séparer et à rafler pour les collections nationales ce qu'il y avait de mieux.

Nous avons donc l'occasion, rare – les œuvres sur papier ne pouvant, pour les raisons de conservation, être exposées en permanence – de voir et revoir de très grandes œuvres au fil d'un parcours presque sans faille, un peu pauvre pour les années de jeunesse et celles de la fin, mais fort riche pour l'entre-deux-guerres, la spécialité du musée. Et, en un formidable condensé, entre arlequins et minotaures, ruptures formelles et résurgences classiques, d'y reconnaître les étapes de l'œuvre.

Pour Picasso avant Picasso, c'est par exemple une étude très Puvis de Chavannes pour l'*Entrevue* ou une *Tête de femme criant*, fortement expressionniste, dont Picasso se souviendra beaucoup plus tard. Pour le Picasso protocubiste, du temps des *Demoiselles d'Avignon*, c'est une *Odalisque*, en hachures colorées, plusieurs études de *Nu à la draperie*, ou le *Nu aux bras levés*, un admirable dessin auquel Picasso attachait beaucoup d'importance puisqu'il l'avait accroché dans son salon de la rue la Boétie. C'est une pièce sculpturale qui, par ses rehauts de blanc, donne à la silhouette une découpe de papier collé, déjà. Picasso est alors pris entre statuaire ibérique et art nègre, entre Gauguin et Cézanne, sculpture et peinture, mais n'oublie pas Ingres pour autant.



Dessin de Picasso

### *Fascination exercée par l'art grec*

La tête de Fernande plus loin prépare une sculpture, une tête explosée en ombres et lumières, et de plus modestes feuilles retracent l'aventure cubiste, ses échafaudages autour d'hommes à la pipe, d'hommes attablés ou lisant le journal. L'un d'eux de 1914 annonce déjà la suite, celle des portraits célèbres de Max Jacob, Derain, Renoir, Satie et Stravinski, et d'Olga, la danseuse des ballets russes. L'immédiat après-guerre d'abord est placé sous le signe du théâtre de la musique et de la danse, plus sans doute que sous celui du retour à l'ordre. Il n'empêche que les *Femmes à la fontaine* et les pastels qui l'accompagnent en disent long sur la fascination qu'exerce l'art grec sur Picasso. Peu de temps avant le plongeon dans les eaux plus noires des pulsions formelles « psy », évoluant entre *Crucifixions* et *Figures au bord de la mer*, entre formes d'os et mégalithes arrangés en académie, entre peintre-minotaure et modèle, l'un et l'autre jouant en alternance le rôle de l'ange et du démon. La guerre sous le visage trituré de Dora Maar et ses drôles de chapeaux, l'apaisement avec *l'Homme au mouton*, l'après-guerre idyllique, à Antibes, et la joie de vivre du côté de chez Matisse et le peintre et son modèle encore, et l'obsession de le peinture... Et Picasso de laisser enfin la couleur libre d'opérer en direct et de jouer le rôle longtemps tenu par le dessin.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris. Catalogue des collections : dessins, aquarelles, gouaches, pastels. Editions de la Réunion des Musées nationaux, 250 F.

(1) Il comporte 1 471 numéros (sans compter les papiers collés inscrits au volume des peintures et des sculptures, ni les 33 carnets qui doivent faire l'objet d'une publication ultérieure).

*Les prix littéraires de l'Académie française*

## Frédérique Hébrard et Jacques Brosse lauréats

*L'Académie française a attribué, jeudi 5 novembre, ses Grands Prix littéraires. Celui du roman est revenu à Frédérique Hébrard pour son dernier livre,* le Harem, *paru avant l'été aux éditions Flammarion. Jacques Brosse, romancier et essayiste, a reçu le Grand Prix de littérature (doté de 100 000 F) pour l'ensemble de son œuvre. En outre, le Grand Prix de la francophonie (doté de 400 000 F) couronne le professeur japonais Yoichi Maeda. Agé de soixante-seize ans, M. Maeda, directeur de la Bibliothèque de Tokyo, est un spécialiste du seizième siècle français connu pour ses travaux sur Descartes, Montaigne et Pascal notamment.*

### Un écrivain best-seller

En couronnant Frédérique Hébrard, les académiciens font la preuve de leur sens de la famille, à défaut de celui de la littérature. La lauréate de leur Grand Prix du roman 1987 (doté de 50 000 F) pour *le Harem* (Flammarion) est la fille d'un membre éminent de leur compagnie, André Chamson, mort en 1983 (à son fauteuil se sont succédé, depuis, Fernand Braudel et Jacques Laurent).

*Le Harem* (voir la critique et le portrait de Frédérique Hébrard dans *le Monde* du 3 juillet) est le douzième livre de l'auteur qui, après avoir entrepris une carrière de comédienne en 1950, publia son premier roman à vingt-sept ans, en 1954, avec *la Petite Fille modèle*. Frédérique Hébrard, qui est également scénariste, seule ou avec son mari, le comédien Louis Velle, s'est notamment rendue célèbre en 1972 avec un feuilleton télévisé à succès, *la Demoiselle d'Avignon* (Julliard, 1971).

Son dernier roman, *le Harem*, est pour Frédérique Hébrard d'une tout autre nature, puisqu'elle l'a, dit-elle, *« porté dix-sept ans »* en elle, et en avait déjà le dessein avant même *la Demoiselle d'Avignon* et les livres qui ont suivi, entre autres *la Vie reprendra au printemps* (1) et *Un mari, c'est un mari*.

*Le Harem* est une histoire d'amour, bien sûr, écrite dans un style « enlevé », comme on dit quand on est en manque de qualificatifs possibles. Il est plaisant à lire – et pas fatigant – pour ceux qui aiment le romanesque et les attendrissements faciles. L'intrigue est complexe à souhait entre Gabrielle Nogarède, fille de vigneron bordelais devenue photographe et « couvrant » la guerre de six jours, et Igor qu'elle rencontre en Israël. Tout cela « agrémenté » de Liban et d'allusions aux otages, évidemment, ainsi que d'amours triangulaires, forcément (le roman met en scène, outre Gabrielle, un autre personnage féminin important, Perle). Ne craignant pas de renchérir sur le fameux *« Madame Bovary c'est moi »* de Flaubert, Frédérique Hébrard se reconnaît dans ses deux héroïnes : *« Gabrielle et Perle, mais c'est moi, toutes les deux ! »*, affirme-t-elle.

Avec plus de sobriété, Frédérique Hébrard a aussi raconté ses souvenirs dans deux ouvrages, *La Chambre de Gœthe* (1981, prix Roland Dorgelès) et *la Citoyenne* (1985).

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Depuis ce titre, tous les livres de Frédérique Hébrard sont publiés chez Flammarion.

### Un collectionneur de sensations

Jacques Brosse ne s'accorde guère à une époque qui privilégie les spécialistes, car c'est un dilettante qui obéit à ses intérêts, ses passions du moment. C'est un penseur, ou plutôt un méditatif, à l'écoute de la variété des choses. Il se disperse pour se rassembler. Les livres qu'il a publiés étonnent par la disparité des sujets qu'ils abordent : la métempsycose, *l'Inventaire des sens*, *le Génie adolescent*, la psychanalyse historique d'Adolf Hitler, la lecture des paysages, l'histoire des arbres...

On a qualifié Jacques Brosse de *« mystique »*, ou de *« naturaliste poétique »*. Il est cela, et autre chose, puisqu'il philosophe comme on rêve ; il ressemble, peut-être, à ce penseur de Tchouang-tseu qui s'imaginait papillon et qui se demandait, à la fin, s'il était un papillon se rêvant philosophe.

En outre, Jacques Brosse a la passion des inventaires. C'est le métier des notaires d'éprouver cette passion-là. C'est aussi l'affaire des promeneurs. Collectionneur de sensations, Jacques Brosse ferait volontiers l'inventaire de l'infini, s'il en avait le loisir...

Né à Paris le 21 août 1922, il a prouvé, très tôt, son éclectisme en poursuivant des études de droit, de sciences politiques, d'histoire, et en apprenant le chinois à l'École des langues orientales. Sa carrière l'entraîna ensuite à New-York, où il occupa, en 1948 et 1949, un poste aux Nations unies. De retour en France, il allait entrer dans l'édition, particulièrement chez Robert Laffont.

Au fil des années, Jacques Brosse a publié discrètement, régulièrement, des livres qui n'ont obtenu que le trop fameux succès d'estime, car notre époque, qui a la manie de classer tout le monde, ne rangeait nulle part cet écrivain. Après *l'Ordre des choses* (1958), ont paru *la Chemise rouge* (1959), *l'Ephémère* (1960), *Exhumations* (1962), *l'Arbre* (1962), *Inventaire des sons* (Grasset, 1965), *le Génie adolescent* (écrit en collaboration avec Yves Fauvel, Stock, 1967), *Cinq méditations sur le corps* (Stock, 1967), *Jean Cocteau* (Gallimard, 1970), *Hitler avant Hitler* (Fayard, 1972), *l'Homme dans les bois* (Stock, 1977), *Arbres d'Europe occidentale* (Bordas, 1977), *Satori* (Albin Michel, 1984), *Terres promises* (Julliard, 1985) et tout récemment *les Arbres de France* (Plon).

F. B.

**THÉATRE**

*« Le Soulier de satin », au Théâtre national de Chaillot*

## « L'ouvrier d'un rêve »

*Antoine Vitez avait présenté au Festival d'Avignon l'intégrale du* Soulier de satin *– douze heures de représentation ininterrompue. Il reprend dans les mêmes conditions l'œuvre de Claudel au Théâtre national de Chaillot.*

Nous serrions sur nos genoux les chandails, les couvertures, l'amphithéâtre prenait des airs de pont de vaisseau tapissé d'émigrants, la traversée s'étendrait jusqu'à l'achèvement de la nuit et au-delà même, jusqu'aux heures du matin ; il y avait dans les regards une petite flamme inhabituelle, une appréhension, la joie légère d'un bon tour.

Neuf heures du soir, plein juillet, le soleil donnait sur les pierres du palais, vif encore, mais les faisceaux électriques illuminèrent soudain le grand bleu de la scène, le bleu de la haute mer, et Pierre Vial, grosses galoches, barda, un peu Tartarin sur les Alpes, vint nous avertir : *« C'est ce que vous ne comprenez pas qui est le plus beau, c'est ce qui est le plus long qui est le plus intéressant, et c'est ce que vous ne trouverez pas amusant qui est le plus drôle. »*

Et tout de suite, cloué au grand mât d'un voilier, ultime arbre à flot d'un naufrage, un Père jésuite, Serge Maggiani, criait : *« Mon Dieu, je Vous prie pour mon frère Rodrigue... Faites de lui un homme blessé parce qu'une fois en cette vie il a vu la figure d'un ange. »*

C'était l'ouverture du *Soulier de satin*.

Le plus grand souvenir de théâtre pour tous les êtres présents et qui crurent que cette nuit n'avait été qu'une seconde. Car le tour du monde en douze heures, avions-nous le temps de souffler ?

Jardins débordant d'orangers d'un château de Catalogne, lianes vertes à fleurs roses d'une forêt vierge en Sicile, canons de bronze alignés sur une forteresse de l'Afrique, à Mogador, rubis et saphirs des vitraux de la cathédrale de Prague, colliers de piments sur le plâtre bleuté d'une chambre, à Panama, roseaux et chênes verts d'un désert de Castille, tombeaux sous les pins noirs de la campagne romaine, terre rouge sang d'une clairière des bords de l'Orénoque, détour par le Japon avant de mouiller l'ancre, au dernier tableau, à vingt encâblures de Majorque : *« J'ai été l'ouvrier d'un rêve »*, nous dit, de sa voix de laboureur enroué, Paul Claudel. C'est vrai : cette nuit d'Avignon ne fut qu'un seul rêve, les yeux ouverts.

*« Il était minuit : la lune avait passé »*, comme dit Sénancour, et nous ne savons pas voir, en effet, à quel point la lune et les étoiles passent vite, dans le ciel des nuits, mais là, sur les faîtes du palais, c'était surprenant. Il est minuit sonné, Rodrigue, après avoir forcé, comme s'il forçait une femme, *« cet énorme quartier de paradis »* qu'est à ses yeux l'Amérique, a repris la mer sur ses navires chargés d'or. A Mogador, Don Camille fait torturer Dona Prouhèze, *« il ne manque pas de femmes pour moi dans ce poulailler que l'Afrique approvisionne »*, lui dit-il, car Claudel n'hésite pas, parfois, à prendre une voix de chenapan, et s'il passait si vite, ce *Soulier de satin*, c'est aussi que Claudel nous transbahute du prie-Dieu au guignol, sans crier gare, comme de l'amour fou de la femme à son mépris, sans nous dire pourquoi, peut-être par ressentiment, et là il nous rappelle son maître, son âme damnée, Bossuet, qui bénit Marie entre toutes les femmes pour nous dire d'emblée que la femme *« vient d'un os surnuméraire »* et n'est qu'*« une espèce de diminutif »*.

La ville, tout autour, dormait. Le ciel tournait. Dona Prouhèze courait à la mort, Rodrigue à sa perte. Nous n'étions plus nous-mêmes. Nous étions arrachés très au-delà de nous-mêmes par quelque chose qui n'a qu'un nom : la grandeur. Antoine Vitez, lui aussi arraché, rappelait le mot de Claudel : *« Dieu est riche »*. Alors disons : la richesse et la grandeur.

Il y avait ce bleu de la mer, là devant nous, qui butait au mur du palais. Il y avait, dans cette mer, les amants géants de Yannis Kokkos, comme des gardiens tutélaires, et les boucles d'un dragon, et la flotte du roi d'Espagne lestée de soldats et de missionnaires, et des ravins, et des roches, et des fortifications. Il y avait, s'élevant des quatre lignes de l'horizon, la musique de Georges Aperghis, un chant des sphères.

Il y avait les acteurs, ou plutôt les intercesseurs, les célébrants, tous sur-substanciés par la grâce, Ludmilla Mikaël, Didier Sandre, Robin Renucci, Aurélien Recoing, Jany Gastaldi, Valérie Dréville, Daniel Martin, Antoine Vitez, Madeleine Marion, Alexis Nitzer, Mais comment tous les citer, rois, servantes, rameurs, capitaines, archéologues, chanceliers, anges, porteurs, évêques, secrétaires, bateleurs, tous *« faisant partie pour toujours des archives indestructibles »*.

Il y avait, souffle des poitrines et de la forge, battement des artères et du temps, la voix de Paul Claudel, voix paysanne et planétaire, posée par terre, fendant le ciel, voix vraie, tout droit venue de la maison paternelle et du Cantique des Cantiques, du Livre de Job et de l'Apocalypse, voix qui vous attrape dans sa poigne, fraternelle, divine, et qui ne vous lâche plus.

Et puis il y avait, invisible omniprésente, la conscience du timonier. Antoine Vitez. Cette acuité sobre, sensible, cette rectitude, cet effacement, ce soin, cette imagination créatrice de splendeur qui sait se contenir dans la distinction d'un service. Antoine Vitez, le sens et l'honneur du métier.

Il était 9 heures du matin. Dans Avignon, à deux pas, les boulangeries avaient rouvert et dans les salles des hospices les infirmières étaient à l'œuvre, de lit en lit. Sur la scène du *Soulier de satin*, le soleil était revenu. A bord d'un grand voilier qui ralliait la côte catalane, une religieuse était montée, glanant vieux vêtements et objets usuels pour ses pauvres et ses malades. Elle acceptait de prendre, en surplus, un vieil infirme à jambe de bois, Rodrigue. *« Et toi, viens avec moi, mon garçon, fais attention à l'échelle, avec ta pauvre jambe. »*

*« Coup de canon dans le lointain. Les instruments de l'orchestre se taisent un par un »*, écrit Paul Claudel.

C'est fini. Dans l'amphithéâtre, sur le pont du vaisseau, la multitude des émigrants se lève. Il s'est passé une chose étrange, c'est que plus la nuit avançait, moins nous ressentions une fatigue. Nous devenions, au contraire, plus légers, comme si la perception devenait de plus en plus fine.

Nous étions debout. Les acteurs étaient revenus. Nous ne maîtrisions plus nos mains, qui ne cesseraient donc jamais de battre, mais qu'étaient des mains ?

Des adieux. Des mercis. Des gens en larmes. Un désarroi d'embarcadère, quand le vaisseau s'éloigne du quai. Nous ne voulions pas les quitter, ces acteurs. Nous ne savions plus ce qui nous était arrivé. Nous allions sentir, peu à peu, qu'il allait falloir retrouver nos vies.

MICHEL COURNOT.

★ Tél. : 47-27-81-15.

### Le temps de la résistance

Evidemment, douze heures de spectacle, c'est effrayant. Mais qui, tout le long de cette aventure qu'est *le Soulier de satin*, aura colleté cet effroi ? Paul Claudel, le premier qui entreprit le voyage un beau jour de mai 1919 pour ne l'achever qu'en 1925 par l'envoi de son manuscrit à la NRF.

Au mois d'août 1986, Antoine Vitez, familier déjà de l'œuvre de Claudel, commence alors à travailler sur *le Soulier de satin*, s'assurant assez tôt que son Ysé d'il y a dix ans, Ludmilla Mikaël, et Robin Renucci sont prêts à le faire avec lui. Sans que personne ne s'en doute, tout une petite armée a commencé sa marche sur Avignon.

Mars de cette année. La cadence est battue. Tandis que dans les ateliers de Chaillot commence la construction du décor, les costumes sont bâtis chez Mine Barral-Vergez. Les comédiens partent pour quatre mois et demi de répétitions, chaque jour de 15 heures à 23 heures. Ils sont vingt-cinq sans compter régisseurs, metteur en scène, scénographe et musiciens.

*En douze heures*, ils nous permettent d'apercevoir la somme incalculable de leur énergie et de leur acharnement. L'époque a fait de la consommation rapide un art de vivre et l'essentiel de la vie de l'art. Dans ce contexte, présenter l'intégrale du *Soulier de satin* tient non de la provocation, comme voudraient le faire croire les agents *masqués* de la « fast generation », mais de l'esprit de résistance.

OLIVIER SCHMITT.

**MUSIQUES**

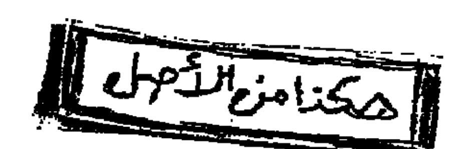
*Dix-sept ans après son dernier concert en URSS*

## Yehudi Menuhin invité à Moscou et à Leningrad

Le violoniste Yehudi Menuhin fera sa rentrée en URSS à l'invitation officielle des autorités soviétiques. Son déplacement sera filmé par Bruno Monsaingeon pour la firme française Erato-Audiovisuel et la SFP, en vue de trois films d'une heure qui seront projetés par TF 1.

Le virtuose, qui a toujours milité pour les droits de l'homme, était intervenu pour faire sortir d'URSS Mstislav Rostropovitch : il était depuis *persona non grata* dans ce pays où il ne s'est pas produit depuis dix-sept ans.

Né aux Etats-Unis, Yehudi Menuhin, fils de juifs russes émigrés, est aujourd'hui sujet britannique. Il se produira pour ce retour comme soliste en récital à Moscou (le 10) et à Leningrad (le 16), et avec orchestre. Il donnera aussi des cours de perfectionnement à Leningrad.





# Spectacles

## théâtre

### SPECTACLES NOUVEAUX

DRAMES DANSÉS DE BALI. Maison des cultures du monde (45-44-72-30), sam. 20 h 30.

LES FILLES DU CHEF. Bastille (43-57-42-14), 19 h 30, dim. 15 h 30.

CONVERSATIONS CONJUGALES. Théâtre ouvert (42-55-74-40), sam. dim. 21 h.

UN CŒUR SIMPLE. Gennevilliers. Salle Gagarine (47-90-35-07), 20 h 30, dim. 15 h.

TROP CHER PAYÉ. Théâtre 18 (42-26-47-47). 20 h 30, dim. 15 h.

### *Les salles subventionnées*

SALLE FAVART (42-96-06-11) : Danse : samedi, à 14 h 30 et 20 h 30 : spectacle du groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : à la salle Richelieu : (40-15-00-15), dim., à 20 h 30 : les Femmes savantes ; sam., 20 h 30 : Turcaret ; au Théâtre Montparnasse (43-22-77-74) Grande salle, sam. à 18 h 30 et 21 h 15. Autres horizons (dern. le 7) ; Petit-Montparnasse, 21 h, dim. à 15 h 30 : C'était hier.

CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre, dim., à 13 h : le Soulier de satin, de P. Claudel (en continuité).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo : Vidéo-information : sam., dim., à 13 h, Regard sur l'immigration ; Histoire de l'ONU ; 16 h, Dix Ans, réalisateur, de G. Bellanger, D. Serre ; 19 h : Commentaires par Giono et R. Planchon ; Vidéo-musiques : sam., dim., à 13 h : Aïda, de Verdi ; 16 h : le Baiser de Tosca, de D. Schmid ; 19h : Idoménée, de Mozart ; Salle Garance (42-78-37-29). Voir rubrique Cinémathèque : cycle Pierre Braunberger ; Cinéma du musée : sam. à 15 h : En hommage à Lucio Fontana ; 18 h, Collections du musée ; dim., à 18 h, Collections du musée.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS, (42-61-19-83), Concerts : dim., à 20 h 30 : Orchestre symphonique d'État d'URSS. Dir. E. *Svetlanov* ; au piano, L. Timoféyeva (Rachmaninov, Tchaïkovski) ; ce concert aura lieu à la salle Pleyel.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) 20 h 30, dim. 16 h et lun. 19 h 30 : Iphigénie.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), sam. 20 h 30 : Drames dansés de Bali.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60) : Ouverture le 7 janvier 1988 avec le Public, pièce de F.G. Lorca.

### *Les autres salles*

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) sam. 20 h 30 : Derniers Chagrins.

ANTOINE (42-08-77-71), dim. 15 h 30 ; sam. à 18 h et 21 h : la Taupe.

ARTISTIC ATHEVAINS (48-06-36-02), 20 h 30, dim. 16 h : Elle lui dirait dans l'île.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h : Une chambre sur la Dordogne.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30, dim. 17 h : le Prince et le Marchand.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h, mat. dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline (Fest. d'automne) (dern. le 8).

ATHÉNÉE (47-42-67-27) I. 21 h, dim. 16 h : les Acteurs de bonne foi. La Méprise. Sam. 18 h 30 : Elvire Jouvet 40. *II. sam. 21 h : Fragments de théâtre I et II.*

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30, dim. 15 h 30 : Les Filles du chef.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 21 h 30 : l'Excès contraire.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30 ; dim. 15 h 30 : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.

CENTRE CULTUREL WALLONIE (42-71-26-16), 20 h 30 ; le 8, 17 h : L'École des sorciers.

CHAPITEAU, 181, avenue Daumesnil, 75012 Paris, sam. 20 h 30 : Zingaro.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), 20 h 30, dim. 17 h : On achève bien les chevaux.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Il Candelaio ou le Philosophe fessé (dern. le 7). Galerie, sam. 20 h 30 : Barouf à Chioggia. La Resserre, sam. 20 h 30 : Bérénice.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dindons de la farce tranquille.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Casanova.

CONFLUENCES (43-87-71-05), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Jean Vilar, la bataille de Chaillot.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h, dim. 15 h 30 : Monsieur Masure.

DIX HEURES (42-64-35-90), sam. 16 h : Maman.

EDGAR (43-20-85-11), sam. 20 h 15 : les Péripatéticiens ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), sam. 20 h 30 : Normal Heart.



ESSAION (42-78-46-42), *19 h : Illuminations* ; 21 h, dim. 17 h : Poésie et absolu ; 18 h 30, dim. 15 h : le Chef-d'œuvre sans queue ni tête.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 18 h, 21 h : Au secours tout va bien/les Inconnus.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h : l'Éloignement.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 21 h : Bretayal (en anglais).

GAVEAU (45-63-20-30), sam. 15 h 30 + 19 h : La petite chatte est morte.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, *sam. 22 h : Carmen Cru.*

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30, dim. 18 h 30 : Société Bazook (dern. le 8).

GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Lutin aux rubans.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Madame Sans-Gêne.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Lettre d'une inconnue.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h, dim. 15 h : Première Jeunesse.

LIERRE THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Hommage aux jeunes hommes chics.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. I. 19 h 30 : Baudelaire ; 20 h 30 : Parlons-en comme d'un créateur à l'autre. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h : Un riche... Trois pauvres.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Pieds dans l'eau.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 22 h : Sexfari.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h, mat. dim. 15 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : la Menteuse.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44) 21 h 15 : R. Furieux (dern. le 7).

MÉNILMONTANT (42-45-89-57), sam. 20 h 30 ; mat. sam., dim., 15 h : la Java des paumés.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30, 21 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-16-82), sam. 18 h 30 : Hamlet ; sam. 21 h, dim. 16 h : J. Mailhot.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30, dim. 15 h : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle, sam. 18 h 30 et 21 h 15 : Autres Horizons (dern. le 7). Petite salle, 21 h, dim. 15 h 30 : C'était hier.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 15 h 30, 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Hello and goodbye.

ŒUVRE (48-74-47-36), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30, dim. 15 h : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h : l'Hurluberlu.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 14 h et 18 h 30 : l'Affaire du courrier de Lyon.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h, dim. 16 h 30 : Y'a bon bamboula.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), sam. 21 h : Moderato cantabile.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30, dim. 17 h : la Chasse aux corbeaux.

POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97), I. sam. 19 h : Variations sur le canard ; 21 h, dim. 15 h 30 : Ma chère Rose ; 20 h 45, *dim. 15 h : Reine mère.*

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Crimes de cœur (rel. except. le 8).

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30, dim. 17 h : Buffo ; 19 h, dim. 20 h 30 : la Dispute.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Un jardin en désordre.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), sam. 20 h 30 : Le Puceau d'Orléans.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45, dim. 15 h : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), sam. 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 20 h : Jango Edwards.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), dim. 15 h 30, sam. 18 h et 21 h : le Baiser de la femme-araignée.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01), sam. 20 h 45 : la Faim.

TAI THÉATRE (42-78-10-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Étranger ; sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 18 h : Voix off ; sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Métamorphose.

THÉATRE DE PARIS-CENTRE (45-20-44-21), sam., 21 h 15 : Fantasmes d'une femme abandonnée ; sam., 20 h 30 : Maton d'Pantruche.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h, dim. 16 h 30 : l'Étonnante Famille Brontë.

THÉATRE 18 (42-26-47-47), 20 h 30, dim. 15 h : Trop cher payé.

THÉATRE J.-L. BARRAULT - M. RENAUD (42-56-60-70), I. 21 h, dim. 15 h : J.-J. Rousseau ; II. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : Dom Juan ; 18 h 30 : les Sept Miracles de Jésus.

THÉATRE OUVERT (42-55-74-40), 21 h : Conversations conjugales.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 45, dim. 15 h : Comme on regarde tomber les feuilles.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 19 h : Violons dingues ; 21 h : S. Joly.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 19 h et 22 h 30 : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : le Sous-Sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

## *Samedi 7 - Dimanche 8 novembre*

### *Les festivals*

FESTIVAL D'AUTOMNE (42-96-12-27)

ARTISTIC-ATHÉVAINS, sam. 20 h 30, dim. 16 h : Une année sans été.

*ATELIER, 21 h, dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline (dern. le 8 à 21 h).*

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Locandiera.

## cinéma

### *La cinémathèque*

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

J'avais sept filles, de Jean Boyer, 15 h ; la Fleuriste de Toneso, de Camille de Morlhon, *17 h* ; l'Admirable Crichton, de Cecil Blount de Mille, 19 h ; les Dames qui vont au loin, de Shohei Imamura, 21 h 30.

DIMANCHE

Nostalgie, de Victor Tourjansky, 15 h ; le Double Amour, de Jean Epstein, 17 h ; Why Change Your Wife ?, de Cecil Blount de Mille, 19 h ; La vengeance est à moi, de Shohei Imamura, 21 h 15.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

SAMEDI

Le Hold-up du siècle, de Jack Donohue, 15 h ; la Ballade des sans-espoirs, de John Cassavetes, 17 h ; Deux hommes dans Manhattan, de Jean-Pierre Melville, 19 h ; Ici brigade criminelle, de Don Siegel, 21 h.

DIMANCHE

La Peau d'un autre, de Jack Webb, 15 h ; la Femme aux chimères, de Michael Curtiz, 17 h ; Saint-Tropez Blues, de Marcel Moussy, 19 h 15 ; Autopsie d'un meurtre, d'Otto Preminger, 21 h 15.

SALLE GARANCE, CENTRE *GEORGES-POMPIDOU* (42-78-37-29)

SAMEDI

J'ai quelque chose à vous dire, de Marc Allégret et C. Heymann, 14 h 30 ; le Blanc et le Noir, de Robert Florey, 14 h 30 ; les Veuves de quinze ans, de Jean Rouch, 17 h 30 ; Don Quichotte, de Georg-Wilhelm Pabst, 17 h 30 ; Terre sans pain, de Luis Bunuel, 20 h 30 ; Madame de..., de Max Ophuls, 20 h 30.

DIMANCHE

Une vie de chien, de Charlie Chaplin, 14 h 30 ; la Ruée vers l'or, de Charlie Chaplin, 14 h 30 ; Narcissus, de Peter Foldes, 17 h 30 ; Lola Montès, de Max Ophuls, 17 h 30 ; la Direction d'acteurs par Jean Renoir, de Gisèle Braunberger, 20 h 30 ; la Chienne, de Jean Renoir, 20 h 30.

### *Les exclusivités*

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'ARME FATALE (*) (A., v.o.) : U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *U.G.C. Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *v.f. : Français Pathé*, 9e (47-70-33-88).

LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CHANT DES SIRÈNES (Can., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

COMÉDIE ! (Fr.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ENVOUTÉS (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FLAG (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FUCKING FERNAND (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Escurial, 13e* (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *Gaumont Convention, 15e* (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Sept Parnassiens, *14e* (43-20-32-20).

LE RECORD (All.-Suis., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA RIVIÈRE SAUVAGE (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SUPERMAN IV (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET LE MAJORDOME (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

### LES FILMS NOUVEAUX

LES LUNETTES D'OR. Film italo-français de Giuliano Montaldo, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'ŒIL AU BEURRE NOIR. Film français de Serge Meynard : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

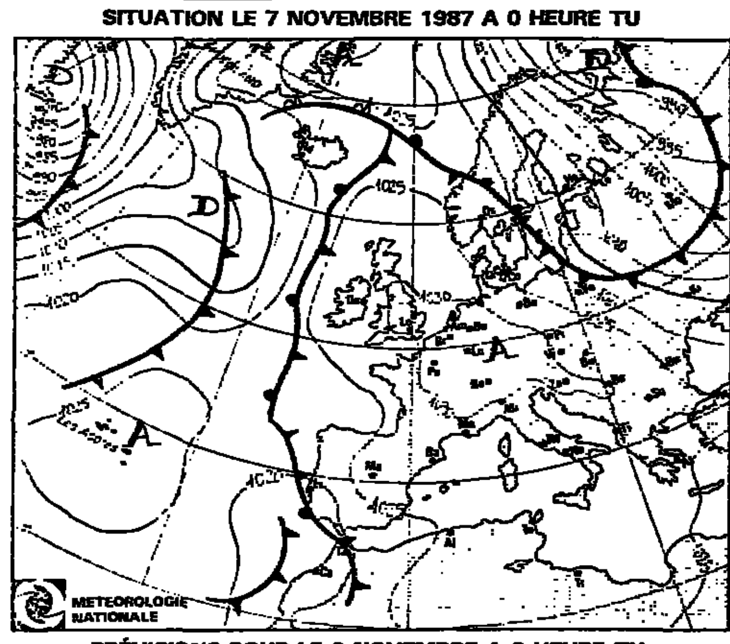
SI TU VAS A RIO... TU MEURS. Film franco-brésilien de Philippe Clair : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS. (*) Film américain de Norman Mailer, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44).

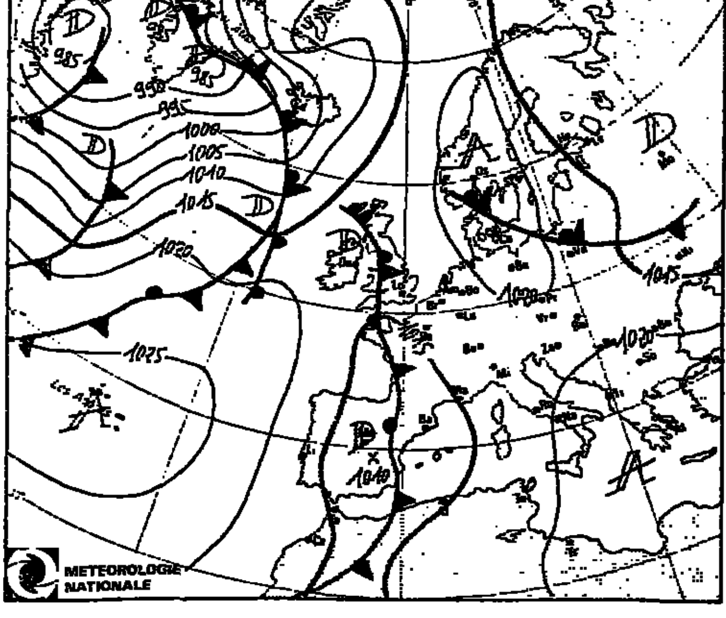
# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 9 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



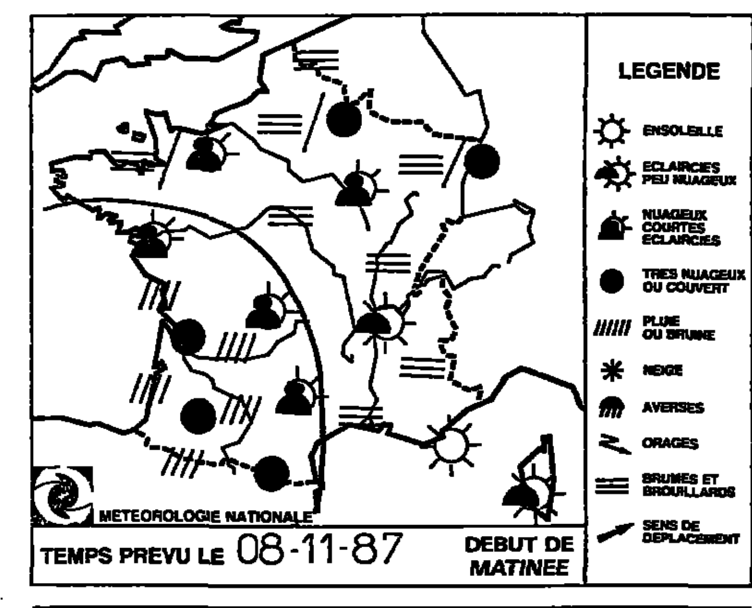

**Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 novembre à 0 h TU et le dimanche 8 novembre à 24 h TU.**

Les hautes pressions s'affaiblissent de plus en plus sur la France, et une perturbation pénétrera sur le sud-ouest du pays. Elle apportera quelques pluies et un radoucissement des températures nocturnes. Attention toujours aux brouillards matinaux sur le nord et l'est du pays.

**Dimanche**, du Poitou-Charentes au Limousin, à l'Aquitaine et aux Hautes-Pyrénées, le ciel sera très nuageux dès le matin et il pleuvra un peu. Ce sera également très nuageux du sud de la Bretagne aux Pays de Loire, à l'Auvergne, au Midi-Pyrénées et au Roussillon, mais sur ces régions le risque de pluie ne se produira que dans la journée. Ces pluies seront faibles et intermittentes, sauf peut-être dans le Sud-Ouest.

Des côtes de la Manche au Bassin parisien, au Nord, au Nord-Est, au Lyonnais et dans la vallée du Rhône, les brouillards et les nuages bas seront encore fréquents toute la matinée. C'est sur les Alpes, la Provence et la Corse qu'il y aura le plus de soleil. Dans l'après-midi, ça se lèvera aussi du Nord à l'Alsace et au Jura.

Les températures nocturnes seront plus douces et varieront entre 2 et 4 degrés de l'Alsace-Lorraine aux Alpes, de 5 à 6 degrés de la Normandie au Lyonnais, et de 8 à 10 degrés de la Bretagne au Sud-Ouest et à la Méditerranée. Dans l'après-midi, il fera entre 9 et 12 degrés de la Normandie et du Nord à l'Alsace et au Jura, de 12 à 14 degrés de la Bretagne et des Charentes au Lyonnais, et de 15 à 18 degrés sur les régions méridionales.




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-11 à 6 heures TU et le 7-11-1987 à 6 heures TU — le 7-11-1987

| Ville | Max. | Min. | Temps |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 20 | 10 | C |
| BIARRITZ | 21 | 7 | C |
| BORDEAUX | 19 | 4 | B |
| BOURGES | 12 | 0 | B |
| BREST | 17 | 3 | B |
| CAEN | 12 | 0 | B |
| CHERBOURG | 12 | 2 | B |
| CLERMONT-FERR. | 19 | 3 | D |
| DIJON | 5 | 2 | B |
| GRENOBLE St-M-H | 13 | 0 | B |
| LILLE | 5 | 2 | B |
| LIMOGES | 17 | 6 | D |
| LYON | 10 | 2 | B |
| MARSEILLE-MAR. | 17 | 6 | N |
| NANCY | 3 | 0 | B |
| NANTES | 10 | 4 | B |
| NICE | 18 | 10 | N |
| PARIS-MONTS. | 6 | 4 | B |
| PAU | 20 | 4 | C |
| PERPIGNAN | 19 | 7 | N |
| RENNES | 6 | 2 | B |
| ST-ÉTIENNE | 14 | 0 | D |
| STRASBOURG | 4 | 2 | B |
| TOURS | 7 | 2 | B |
| TOULOUSE | 20 | 6 | B |
| POINTE-À-P. | 32 | 22 | D |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 25 | 18 | D |
| AMSTERDAM | 10 | 7 | C |
| ATHÈNES | 13 | 7 | D |
| BANGKOK | 33 | 27 | C |
| BARCELONE | 20 | 9 | B |
| BELGRADE | 8 | -2 | C |
| BERLIN | 9 | 7 | P |
| BRUXELLES | 5 | 3 | B |
| LE CAIRE | 24 | 19 | D |
| COPENHAGUE | 11 | 6 | C |
| DAKAR | 29 | 25 | D |
| DELHI | 30 | 16 | D |
| DJERBA | 22 | 17 | A |
| GENÈVE | 8 | 2 | B |
| HONGKONG | 23 | 19 | C |
| ISTANBUL | 11 | 6 | N |
| JÉRUSALEM | 16 | 9 | P |
| LISBONNE | 16 | 14 | P |
| LONDRES | 9 | 6 | B |
| LOS ANGELES | 20 | 12 | D |
| LUXEMBOURG | 11 | -2 | B |
| MADRID | 18 | 10 | P |
| MARRAKECH | 28 | 16 | C |
| MEXICO | 22 | 6 | B |
| MILAN | 11 | 3 | B |
| MONTRÉAL | -3 | -5 | C |
| MOSCOU | 1 | -6 | D |
| NAIROBI | 28 | 17 | A |
| NEW-YORK | 19 | 3 | D |
| OSLO | 1 | -4 | B |
| PALMA-DE-MAL. | 22 | 11 | N |
| PÉKIN | 12 | -1 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 26 | 24 | C |
| ROME | 17 | 5 | D |
| SINGAPOUR | 32 | 25 | C |
| STOCKHOLM | 8 | 1 | C |
| SYDNEY | 22 | 18 | C |
| TOKYO | 16 | 9 | C |
| TUNIS | 21 | 11 | N |
| VARSOVIE | 8 | 6 | P |
| VENISE | 11 | 1 | B |
| VIENNE | 9 | 3 | C |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 4609**

HORIZONTALEMENT

I. Des femmes qu'on a envoyées au diable. Une ville dans la campagne. – II. Une vraie tête de cochon. Doit encore attendre pour devenir un homme. – III. Des gens souvent sur le sable. Se remplissent quand c'est le jour de la consultation. – IV. Qui n'ont donc pas circulé. Point de départ. Fournit un bon duvet. – V. Ont le bec fin. Un peu de beurre. Se voient dans le ciel. – VI. Un homme qui aimait jouer aux dames. Pas allongés. – VII. Qui risquent d'exploser. Magasins où l'on trouve des bagages. – VIII. Ne sont parfois vidées qu'après plusieurs coups. Pas annoncé. – IX. Façons d'agir. Caractère de celui qui ne cesse pas de regarder. – X. Attendre avec confiance. Mis en mouvement. Se laisse aller. – XI. Vieille ville. Un travail qui peut se faire à la chaîne. – XII. Qui n'a pas une très belle robe. Eau douce. Lie. – XIII. Fut longtemps traité de fou. Le jardin des innocents. Princesse. – XIV. Passe à Compiègne. Ne conserve pas. Mot évitant une répétition. – XV. Peut être assimilé au cours élémentaire. Récipient pour les « noirs ». Un peu d'espoir.

VERTICALEMENT

1. Sujet d'étude pour ceux qui aiment les fleurs. Doit être arrêté quand on va trop loin. – 2. En Europe. Patrie d'Abraham. Quand elle est charbonnière, on peut en faire un plat. – 3. Qui s'est donc bien développé. Près de Florence. – 4. Est rond. Un vieil héritage. Sont jaunes dans les marais. – 5. Devient très coulant. Comme certaines terres. – 6. Lieu de travail. Une famille de peintres. Entre deux propositions. – 7. Perce bien quand elle est bonne. Qualifie une très mauvaise conduite. – 8. Traverse des lacs. Qui peuvent faire rougir. Plein quand il y en a jusque-là. – 9. Peut se mettre à gémir quand la caisse est pleine. Susceptibles de tout avaler. – 10. Un agrément étranger. Qui frappent fort. Qui peut donc être considérée comme une découverte. Une partie de l'année. – 11. Pas révélée. Donne un coup de main. Mot d'enfant. – 12. Endroit où l'on peut rester quand on a fini de déguster. N'est donc pas à la page. – 13. Sort du Jura. Sorte de ciment. *Conviendra. Parfois minces.* – 14. De grosses tranches. Peut faire du propre. – 15. Qui ont fait leur apparition. Solidement bâti. Mourut en famille.

**Solution du problème n° 4608**

*Horizontalement*

I. Tonnelier. – II. Ecaillère. – III. Nat. Canes. – IV. Iris. Na ! – V. Fic. Pô. Pi. – VI. Une. Osier. – VII. Gaspé. Fla. – VIII. Olé ! Et. – IX. Valet. Ri. – X. Diva. Clio. – XI. Osera. Inn.

*Verticalement*

1. Ténifuge. Do. – 2. Ocarina. Vis. – 3. Natices. Ave. – 4. Ni. Polar. – 5. Elc. Poêle. – 6. Llanos. Etc. – 7. Iéna. If. Li. – 8. Ere. Pèlerin. – 9. Respiration.

GUY BROUTY.

# Le Carnet du Monde

### Décès

– M^me Paule Delamar,
M. et M^me Jean Delamar
et leurs enfants,
M. et M^me Michel Delamar-Barut
et Anne-Lise,
M. et M^me Yves Garrabos
et Olivier,
M. et M^me Gabriel Bruniaux,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Blondel, Becquet, Hourdon,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Marcel DELAMAR,**

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 30 octobre, en l'église de Houeillès.

Chemin de Jautan,
47420 Houeillès.

– M. et M^me Pierre Ioos,
Leur famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Dominique IOOS,**
ancien secrétaire-greffier
près la cour d'appel de Paris,

survenu le 30 octobre à Paris.

6, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

– Denise et Michael-John Rambaud,
ses enfants,
Suzanne Huckin,
sa sœur,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Raymond Justin RAMBAUD,**

rappelé à Dieu le 4 novembre 1987.

Le service religieux sera célébré le lundi 9 novembre, à 14 heures, en l'église anglicane Saint-Michael, 5, rue d'Aguesseau, 75008 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Georges Weg
et ses enfants,
M. Radjes Chinegadoo,
M. et M^me Bernard Duquesne,
M^me Agnès Duquesne
et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**M^me Georges WEG,**
née Michèle, Aline Duquesne,

survenu le 1^er novembre 1987, à l'âge de quarante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 10 novembre.

On se réunira au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, à 15 heures.

La famille ne recevra pas.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, rue de la Fédération,
75015 Paris.

### Anniversaires

– Pour le septième anniversaire de la disparition du

**docteur
Stanislas BORNSTEIN,**

une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le deuxième anniversaire de la disparition de

**Chantal LECAS-MARTINON,**

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

### Communications diverses

– Dîner-débat sur « La justice en France », jeudi 12 novembre, à 20 heures, 2, boulevard Arago, 75013 Paris, avec M. André Giresse, ancien président de la cour d'assises.

Rens. : Cercle Tocqueville, 1, rue Godefroy, 75013 Paris, 45-81-20-10.

### Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le mardi 10 novembre, à 9 h 30, salle Polyvalente. M. Jacques Dorselaer : « Les relations entre migrations internes, urbanisation et activités économiques au Mexique de 1950 à 1980 : utilisation systématique de traitements graphiques de l'information sans ordinateur ».

– Université Paris-III, le mardi 10 novembre, à 14 heures, salle Bourjac. M^lle Marie-Pierre Fernandes : « Marguerite Duras : écriture et mise en scène au théâtre ; la Musica ».

– Université Paris-III, le jeudi 12 novembre, à 8 h 30, salle Bourjac. M. Bernoussi Saltani : « L'univers politique dans Sirat Antar ».

– Université Paris-III, le jeudi 12 novembre, à 14 heures, salle Bourjac. M. Omar Abdouh : « Approche sociolinguistique du parler arabe de Marrakech ».

## Une « journée portes ouvertes »

# Yoga-sur-Seine

Bienvenue au pays du corps, du souffle et de l'âme ! La Fédération nationale des enseignants du yoga (FNEY) et ses huit cents adhérents, entraînant plus de sept mille pratiquants, ouvrent, le dimanche 8 novembre, leurs portes et leurs tapis à tous ceux qui veulent comprendre ce qui se cache derrière *vajrasana*, ou posture du diamant, et derrière *bhramari*, ou respiration de l'abeille (1).

Pourquoi ce désir de montrer un monde de silence et d'écoute au commun des agités ? *« A cause du sottisier qui déforme le yoga,* répond Ysé Masquelier, présidente de la fédération. *Il existe des images colportées par les médias qui nous hérissent. Le yoga n'est pas du fakirisme, même si un hercule de foire, qui soulève une voiture de 400 kilos, prétend expliquer sa performance par deux heures de pratique quotidienne. Le yoga n'est pas une médecine douce supplémentaire qui dispenserait le cancéreux de poursuivre une chimiothérapie. La pratique du yoga n'implique pas adhésion à une secte où il serait nécessaire d'abdiquer sa liberté dans les mains d'un gourou végétarien. Le yoga n'est pas une bulle hors du temps, quasiment boudhiste, qui permettrait d'oublier le monde et ses problèmes. »*

Les membres de la FNEY aimeraient démontrer que, loin de ces déviances, leur discipline est, comme son nom sanscrit l'indique, *« les œuvres dans la vie »*. Ils veulent prouver qu'elle est pratiquée par des gens raisonnables très différents les uns des autres, à la recherche d'un mieux-être et d'une conscience de soi.

Le prosélytisme de la FNEY est en harmonie avec les évolutions de la pratique du yoga. Dans les années 70, celui-ci attirait pêle-mêle des végétariens, des soixante-huitards doux, des dépressifs, des mal-au-dos, des adeptes de toutes les différences, et — pour les trois quarts — des femmes.

En 1987, l'aérobic, le stretching et d'autres modes ont emporté les plus volages. On vient toujours au yoga pour une articulation douloureuse, mais on y reste, poussé par un désir de transcendance et de spiritualisme. Les hommes si raides, si activistes, si compétitifs, prennent à leur tour le chemin des postures lentes et des respirations maîtrisées, parce qu'il existe des yogas pour l'action et d'autres pour la méditation.

Pas facile, en un dimanche de novembre, de faire comprendre aux curieux de passage dans les locaux parisiens de la FNEY que le yoga donne les moyens de *« passer d'un réagir à un agir »* et qu'il est une voie de libération débouchant sur l'autre. *« C'est vrai, ces mots semblent bien abstraits, mais le 8 novembre, nous montrerons à ceux qui se seront inscrits au préalable comment mieux utiliser leurs poumons, et que cela suppose une cage thoracique plus mobile, donc une position adéquate de la colonne vertébrale,* explique Patrick Tomatis, secrétaire général de la fédération. *Nous leur ferons saisir, en une heure et demie, sur le tapis, qu'à chaque posture physique correspond une attitude mentale, car, avec son dos, ses bras et ses épaules, on exprime et on vit la rectitude, la volonté, l'ouverture, la tendresse ou la compassion ».*

### Quatre ans d'études

Certes, l'Inde, où il est né, reste la mère patrie du yoga, mais l'acclimatation lui a conféré des traits bien particuliers. En Inde, on organise désormais des concours de yoga, ce qui serait impensable ici. Preuves de réussite et de maturité, les enseignants yogis français sont les seuls, avec leurs collègues américains, à vivre de leur enseignement, après une formation de quatre ans rythmée d'examens théoriques et pratiques.

Une certitude : il n'y a que les non-pratiquants pour se demander encore si le yoga est une gymnastique, une thérapeutique, une philosophie ou une approche spirituelle. Grâce au corps, les yogis, eux, réunifient le physique, l'affectif et le mental en se recentrant sur eux-mêmes. Depuis trois mille ans. Sur les rives du Brahmapoutre et maintenant sur celles de la Seine.

ALAIN FAUJAS.

(1) Journée « portes ouvertes » le 8 novembre, « Pour apprendre à mieux connaître le yoga », 3, rue Aubriot, 75004 Paris (métro : Hôtel-de-Ville). Cours gratuits sur inscription préalable (tél. : (1) 42-78-03-05) de 9 h 30 à 11 heures, de 11 heures à 12 h 30 et de 16 h 30 à 18 heures. « Table ronde » à 14 heures.

## PARIS EN VISITES

**LUNDI 9 NOVEMBRE**

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30 ; « Les peintres du dix-neuvième au Père-Lachaise », 14 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'île Saint-Louis en automne. Voltaire. Les amours de La Fontaine. L'hôtel de Richelieu », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Paris livre d'histoire) ; « Hôtels du Marais nord, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arts et curiosités).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du Palais (Michèle Poyer).

« L'église métallique Notre-Dame-du-Travail et son environnement contemporain », 15 heures, sortie métro Gaîté, côté rue Vercingétorix (Monuments historiques).

« Quais et ponts de Paris : le pont Neuf, le Vert-Galant et la fontaine de la Samaritaine », 15 heures, statue du Vert-Galant, place du Pont-Neuf (Monuments historiques).

« Cités d'artistes : de la « Cité fleurie » à celles de Montsouris », 15 heures, devant le 65, boulevard Arago (Monuments historiques).

« Deux images de la Scandinavie chrétienne », 15 heures, 9, rue Médéric (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 15 heures, façade (Paris et son histoire).

« Le musée Picasso », 12 h 30, dans la cour, près des caisses (Didier Bouchard).

## CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Egypte pharaonique : l'architecture » ; 19 heures : « L'avènement d'Hugues Capet » (Arcus).

## SPORTS

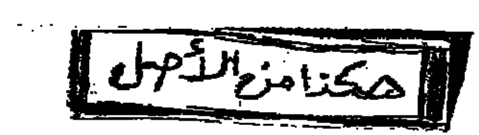
### TENNIS : Tournoi de Paris-Bercy

# Leconte en demi-finale, Noah forfait

Henri Leconte s'est qualifié, vendredi 6 novembre, pour les demi-finales du tournoi de Paris-Bercy, doté de 815 000 dollars, en battant le champion de Wimbledon, l'Australien Pat Cash, 6-4, 6-7 (9-11), 6-3. Après avoir gagné le premier set, le Français, agressif et bien inspiré, a eu trois balles de match dans le *tie-break* du deuxième set avant de conclure dans le troisième, après trois heures treize minutes de jeu. En demi-finale, Henri Leconte devait rencontrer samedi l'Américain Tim Mayotte, vainqueur de l'Israélien Amos Mansdorf 6-4, 6-2.

L'autre demi-finale devait opposer l'Américain Brad Gilbert, qui a éliminé son compatriote Kevin Curren 7-5, 6-4, au Néerlandais Michiel Schapers, qui a bénéficié du forfait de Yannick Noah. Le Français, victime trois jours plus tôt d'une déchirure musculaire abdominale, a préféré se retirer du tournoi.





## La baisse du franc et du dollar

# Regain de tension au sein du SME

La proposition des sénateurs républicains, remise vendredi à M. Reagan et visant à réduire le déficit budgétaire américain de 30 milliards de dollars, mettra-t-elle un peu de baume au cœur aux financiers internationaux ? Rendue publique en fin d'après-midi à Washington, celle-ci n'avait pas encore d'effet sur les marchés. Le dernier jour de cette troisième semaine de crise s'achève dans la panade totale : un dollar toujours en baisse, des marchés boursiers hésitants et un regain de tension au sein du système monétaire européen, où le franc était à nouveau pris, vendredi 6 novembre, d'un accès de faiblesse.

Encore en baisse, malgré le soutien actif des banques centrales sur les places asiatiques et européennes, le billet s'est finalement stabilisé à un niveau très bas à New-York, vendredi. En fin de journée, il se négociait à 135,45 yens, à 1,6722 deutschemark et à 5,6505 francs français. La Réserve fédérale américaine ne serait pas intervenue, d'après les cambistes new-yorkais. Mais ces derniers estimaient, en fin de journée, que le dollar restait fragile.

Malgré le mouvement général de baisse des taux d'intérêt — auquel la France ne participe pas, — les marchés boursiers sont restés très hésitants. Les actions étaient en légère hausse à Tokyo (+ 1 %) et à Hongkong. Mais elles reprenaient le chemin de la baisse à Londres (– 1 %) et à Francfort. Quant à la Bourse de Paris, l'indécision y était complète : hausse à l'ouverture, chute en cours de séance pour finalement s'achever sur un progrès d'un peu moins de 1 %. A Wall Street, aussi, le yoyo était de rigueur. L'indice Dow Jones, le baromètre de la Bourse de New-York, a terminé sa journée en baisse de 26,53 points à 1 958,88. Le marché américain s'interrogeait sur l'effet à attendre du retour à la normale, lundi, des programmes informatiques, suspectés d'avoir contribué à l'effondrement de la Bourse le 19 octobre.

Dans ce climat délétère, la journée de vendredi a été marquée par un regain de tension au sein du système monétaire européen. La concertation franco-allemande du jeudi 5 novembre sur les taux d'intérêt n'aura finalement eu des effets que passagers. L'annonce d'une baisse des taux en Allemagne et d'une hausse des taux en France avait permis jeudi en fin d'après-midi un rétablissement du franc vis-à-vis du deutschemark. Mais tout au long de la journée de vendredi le franc a à nouveau glissé. Ayant démarré, à l'ouverture, à 3,3695 FF, le mark a terminé la journée à 3,4090 FF, égalant ainsi son cours record inscrit au *fixing* de la veille, quelques minutes avant l'annonce de la hausse des taux d'intervention de la Banque de France. On en est donc revenu à la case départ.

### « Gravées dans le marbre »

Face à la baisse du dollar, les marchés restent donc toujours sceptiques sur la possibilité de maintenir les parités actuelles au sein du SME. Les autorités monétaires européennes multiplient pourtant les décarations pour montrer leur détermination. *« Les parités franc-mark sont gravées dans le marbre »*, indiquait-on vendredi dans l'entourage du ministre français de l'économie, des finances et de la privatisation. M. Edouard Balladur déclarait pour sa part à Poitiers devant un millier de chefs d'entreprise : *Il n'est pas question de remettre en cause notre politique monétaire et rigoureuse de défense du franc »*. Commentant les conséquences de la crise boursière et monétaire et de la hausse des taux à court terme, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a expliqué, samedi sur Canal Plus, qu'il refusait de *« s'associer à ceux qui crient : récession, récession »*. Si les sept grands pays industrialisés *« n'arrivent pas à coordonner leurs politiques économiques et monétaires, alors des effets peuvent se faire ressentir »*, a-t-il toutefois déclaré.

Le rôle et le fonctionnement du SME sont aussi à nouveau au centre des débats. M. Jean-Pierre Chevènement, le député (PS) du Territoire de Belfort, s'est fait, vendredi dans un communiqué, l'avocat d'une réforme du SME qui *« impose en permanence un face-à-face entre le franc et le mark »* et *« oblige le gouvernement français à adopter des mesures contraires aux impératifs du redressement économique... de la France »*.

Pour sa part, M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, qui s'exprimait lors d'un colloque sur l'ECU à Luxembourg, a expliqué que, sans les accords de Nyborg (Danemark) de septembre dernier, *« nous aurions connu des difficultés plus grandes depuis une dizaine de jours »*. Aussi estime-t-il nécessaires de nouveaux progrès dans le renforcement du SME. L'ancien ministre français des finances préconise notamment *« l'utilisation de l'ECU comme moyen d'intervention sur les marchés des changes »*. Il souhaite *« une déclaration solennelle du prochain conseil européen exprimant la volonté de promouvoir l'ECU »*.

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui coprésidait ce colloque avec M. Delors a déclaré, de son côté, qu' *« il fallait négocier en 1988 un nouveau progrès de l'Europe monétaire par la création d'une banque centrale européenne »*.

E.I.

## Une merveilleuse indifférence

Une crise financière de grande ampleur secoue les pays industrialisés depuis le 19 octobre, ébranle leurs marchés boursiers et les taux de change de leurs monnaies. Peu de choses sont faites par les gouvernements *pour y porter remède*.

Des solutions, pourtant, existent que la science économique et l'expérience enseignent. Mais les pays renoncent à les appliquer, poursuivant leur stratégie propre, inspirée par des réflexes nationaux, une histoire, des préoccupations politiques particulières.

Au sein du SME (système monétaire européen), le franc s'affaiblit, et c'est déjà presque une crise. S'il était à nouveau dévalué par rapport à la monnaie allemande, ce serait un drame, quelque chose comme une défaite nationale. Aux Etats-Unis, le dollar glisse dans l'indifférence générale, seuls les touristes américains en voyage à l'étranger voyant la chose d'un mauvais œil.

Difficile dans ces conditions — à partir d'approches aussi différentes — *de réagir en commun* contre la tourmente boursière et financière.

A plusieurs reprises, des gouvernements français — de droite et de gauche — ont délibérément choisi le risque d'une récession ou plutôt d'un freinage de l'activité pour défendre la monnaie, stabiliser sa valeur. Cela a été fait en 1982-1983, et l'on peut penser que les conséquences politique en ont été lourdes : le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, ont fait perdre les élections législatives de 1986 aux socialistes.

Le niveau du dollar sur les places étrangères laisse au contraire de marbre les Américains. On le voit au comportement de Wall Street qui se redresse alors que le billet vert se déprécie de plus en plus. Ce que craignent comme la peste les Américains, c'est une récession du genre de celle qui a durement secoué les Etats-Unis en 1981-1982, faisant des millions de chômeurs, multipliant les faillites, plongeant le pays dans un marasme noir.

Quand on a compris cela, une bonne partie de l'impuissance actuelle des gouvernements à s'entendre sur une action commune s'explique. M. Baker, secrétaire au Trésor, l'homme fort du moment, ne veut à aucun prix plonger son pays dans une nouvelle crise comme l'avait fait M. Volcer il y a sept ans en poussant brutalement les taux d'intérêt à la hausse pour combattre l'inflation.

Les Etats-Unis vivent depuis le début de 1983 dans le confort qu'apporte une longue période de prospérité. Rien ne leur fait plus peur que l'idée d'une hausse des taux d'intérêt efficace pour soutenir le dollar mais dangereuse pour l'activité du pays. Tel est le sens des déclarations qu'a *assénées avec la délicatesse* qu'on lui connaît M. Baker dans une interview au *Wall Street Journal*.

### Accords mis à mal

Alors que l'Europe demande à l'Amérique de réduire ses désordres budgétaires et commerciaux en consommant moins, en « tournant moins vite », Washington répond en substance que si rééquilibrage il y a, ce sera en exportant davantage. Et qu'il *suffit* pour cela de laisser faire les marchés qui jour après jour érodent le dollar, et le rendent plus compétitif...

Les accords du Louvre qui voulaient être un pas vers une politique commune, qui voulaient dépasser les solutions particulières à chaque pays, sont mis à mal par de telles déclarations. C'est évident pour les Européens. Ce ne l'est pas pour les Américains, qui voient surtout dans l'accord du 22 février 1987 l'engagement pris par la RFA et le Japon de stimuler leurs économies. Pour acheter davantage de marchandises et de services sur le continent nord-américain...

ALAIN VERNHOLES.

# Budget américain : compromis en vue

*(Suite de la première page.)*

Les premières réactions des démocrates qui détiennent la majorité au Congrès sont plus prudentes qu'hostiles (ce qui serait maladroit de leur part dans le contexte actuel). Mais ils n'ont pas renoncé à exiger que la réduction du déficit soit réalisée pour moitié par une augmentation des impôts et pour moitié par des économies.

Dans la même journée, le président Reagan a fait savoir qu'il serait disposé à accepter une augmentation de la fiscalité sur l'essence, mais à condition que cette augmentation soit proposée par les démocrates. Le malheur est que les démocrates en question ne semblent nullement prêts à le faire. Car si nombre de spécialistes et d'éditorialistes recommandent vivement depuis plusieurs jours un alourdissement des taxes fédérales sur les carburants, personne n'a envie, au début d'une année électorale, de prendre la responsabilité politique d'une telle mesure, aussi efficace qu'elle puisse être pour la réduction des déficits aussi bien budgétaire que commercial.

Bien d'autres difficultés subsistent, et les positions des uns et des autres restent ambiguës sur divers points, en particulier celui de la sécurité sociale. De part et d'autre, on semble à présent se faire à l'idée que certaines économies sont, dans ce domaine aussi, possibles et nécessaires — à condition qu'elles ne touchent pas les titulaires de bas revenus. Mais, là encore, nul ne tient à être le premier à s'attaquer à ce sujet tabou, d'autant que M. Reagan lui-même avait déclaré, avant l'ouverture des négociations, que la sécurité sociale *« n'était pas sur la table »*.

Au moins les propositions formulées vendredi, à la veille d'un week-end pendant lequel les négociateurs ne se rencontreront pas, permettent-elles de dissiper partiellement la pénible impression de ces derniers jours : celle que les deux parties en présence prenaient tranquillement le temps de se chamailler comme aux bons vieux jours, tandis que le monde entier attendait dans l'anxiété et un agacement croissant qu'ils veuillent bien accoucher de quelque chose.

Le double appel, adressé jeudi par Mme Margaret Thatcher au président Reagan sous forme d'un message privé et de déclaration publique, a-t-il été entendu ? L'effort consenti, jeudi également, par l'Allemagne fédérale, qui a fini par céder aux injonctions du secrétaire au Trésor, M. James Baker, en réduisant ses taux d'intérêt, méritait aussi un début de récompense.

### Pas d'urgence absolue

On aurait tort de croire pourtant que le sentiment d'urgence absolue est aussi fortement ressenti ici qu'il semble l'être en Europe. Certes, les responsables, M. Reagan comme les démocrates, répètent qu'il faut agir, et le président refuse même d'envisager un échec des négociations. Mais, après tout, Wall Street manifeste une assez remarquable patience (la semaine boursière, au total, n'a pas été trop mauvaise) ; les bons du Trésor américains ont trouvé preneurs sans aucune difficulté ; les ventes de détail ont progressé en octobre ; seul le chômage a augmenté de 0,1 %, mais il reste à un niveau remarquablement bas (6 % de la population active, c'est-à-dire, selon certains spécialistes, presque le plein emploi). Et l'opinion publique est loin de céder à la panique : selon un sondage publié par le *New York Times* vendredi, plus de la moitié des Américains estiment que l'économie de leur pays *« va plutôt bien »*. Ils étaient à peine plus nombreux à le penser avant le choc de Wall Street. Le reste du sondage est à l'avenant ; la confiance des Américains dans l'avenir n'est que marginalement érodée.

JAN KRAUZE.

## Les charges d'agents de change dans la tourmente

# Un fonds de soutien aux Etats-Unis

Selon un responsable du Trésor américain, George D. Gould, l'administration Reagan envisagerait un plan de sauvetage des firmes de courtage opérant à Wall Street, dans le cas où se produirait une chute boursière identique à celle du « lundi noir », du *19 octobre dernier*. Selon George D. Gould, l'administration demanderait aux firmes de courtage et aux grandes sociétés cotées de constituer un fonds de solidarité de 2 à 3 milliards de dollars destiné à venir en aide aux opérateurs boursiers, qui seraient mis en péril par une baisse brutale des cours.

# Investissements anglo-saxons en France

Deux banques anglo-saxonnes viennent de faire connaître leur intention d'entrer dans le capital de charges d'agents de change françaises. La banque britannique Warburg confirme son intérêt pour Bacot-Allain-Farra. Elle a déposé une demande de prise de participation pouvant aller jusqu'à 90 % du capital. De son côté, la banque américaine J.-P. Morgan a également déposé un dossier en vue d'acquérir jusqu'à 80 % de la charge Nivard-Flornoy. Jusqu'ici un seul établissement étranger, la firme britannique James Capel (groupe Hongkong and Shangai Bank) avait annoncé son intention de se porter acquéreur d'une charge (Dufour-Köller-Laccarrère).

Bacot-Allain-Farra est une des dix premières charges parisiennes. Elle est spécialisée dans les négociations de blocs d'actions, avec 23 millions de francs de bénéfice net en 1986. Charge assez importante, Nivard-Flornoy avait été associée à plusieurs grands établissements financiers de la place, dont la Banque Paribas mais qui, elle, a choisi d'acquérir la totalité du capital de Courcoux-Bouvet.

## COMMERCE INTERNATIONAL

## Afin d'éviter un conflit avec les Etats-Unis

# La Commission européenne propose de retarder l'application d'une directive sur la viande aux hormones

*BRUXELLES*
*(Communautés européennes)*
*de notre correspondant*

**Une directive communautaire, interdisant la production et la commercialisation de viande traitée aux hormones, doit entrer en vigueur le 1er janvier 1988. Afin d'éviter un nouveau conflit avec les Etats-Unis — où certaines substances sont autorisées, — la Commission européenne propose aux Douze de suspendre pendant un an (ou dix-huit mois) les dispositions concernant la commercialisation. Les exportateurs américains de viande et d'abats pourraient, durant ce délai de grâce, continuer à vendre à la CEE. Mais les autorités de Washington ne trouvent pas ce geste suffisant.**

La directive communautaire sur la viande aux hormones a été approuvée fin 1985. Depuis, tous les Etats membres, à l'exception de la France, ont (certains tout récemment) adapté leur législation nationale. M. François Guillaume a annoncé que le gouvernement introduirait les nouvelles dispositions européennes par voie réglementaire avant le 31 décembre.

Les Français n'étaient pas particulièrement favorables à l'interdiction totale des hormones. Principaux importateurs de viande et surtout d'abats américains, ils redoutent de figurer comme premières victimes de mesures de représailles. Cependant, leur préoccupation prioritaire est le maintien de l'unité du Marché commun, autrement dit la possibilité de continuer à livrer sans problème à *ces très gros clients que sont l'Italie* et la RFA. M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission chargée des affaires agricoles, a imaginé une solution qui, pensait-il, permettait de rassurer Washington, sans donner l'impression de s'incliner. La Communauté, explique-t-il en substance, ne peut pas suspendre l'entrée en vigueur de la directive elle-même, comme le réclament les Etats-Unis, car ce serait remettre en cause ses applications internes, à savoir la stricte interdiction de traiter le bétail aux hormones à compter du 1er janvier prochain. Mais, à côté de cela, elle doit bien considérer que les dispositions de la directive n'ayant pas été introduites suffisamment tôt dans plusieurs réglementations nationales, ou ayant fait l'objet d'une application peu sévère, on continuera à trouver sur les marchés de la CEE, pendant un an ou deux, des bêtes traitées. Il devient donc légitime de suspendre, à titre transitoire, l'interdiction de commercialiser ce type de viande et, pour qu'il n'y ait pas de discriminations à l'égard des pays tiers, de tolérer les importations de viandes « hormonisées » durant ce délai.

### Un marché de plusieurs milliards de dollars

La Commission espérait que, devant ce geste de bonne volonté, l'administration américaine renoncerait à ouvrir la procédure (dite de la section 301) qui lui permet de recourir à des représailles. Or, elle a fait savoir que son intention, si la CEE maintenait l'entrée en vigueur de la directive, était bel et bien d'adopter les mesures de rétorsion mais, cependant, de ne pas les appliquer, aussi longtemps que les *producteurs américains pourraient* continuer à vendre sur le marché des Douze.

La menace ne serait donc pas écartée. L'affrontement serait simplement différé. La Commission, qui soumettra ses propositions exactes au comité vétérinaire des Douze le 9 novembre, y trouvera-t-elle, dans ces conditions, la majorité qualifiée qui est nécessaire pour qu'elles soient adoptées ?

En vérité, les Etats-Unis estiment que la Communauté veut appliquer la directive, même s'ils en sont provisoirement exemptés. Les hormones pour l'engraissement représentent un marché énorme, de plusieurs milliards de dollars. La mise en œuvre de la directive risque de priver leur industrie vétérinaire du marché européen. Elle risque surtout de constituer un précédent dangereux aux Etats-Unis mêmes où les organisations de consommateurs commencent à vouloir imposer une interdiction similaire.

Les Américains ont demandé que soit créé, au sein du GATT (l'accord qui réglemente le commerce international), un groupe d'experts chargés de vérifier si la directive de la CEE a une justification scientifique. La Communauté a jusqu'à présent refusé de s'engager dans cette voie. Elle estime qu'il y a là un problème de souveraineté. Il n'est pas acceptable que — par le biais d'arbitrages du GATT, — il puisse ainsi lui être interdit d'instaurer une législation qu'elle juge nécessaire.

Les fabricants d'hormones européens se mobilisent eux aussi contre la directive. Ils ont exploité auprès des éleveurs le recours contre la directive déposée par le Royaume-Uni et le Danemark devant la Cour de justice européenne de Luxembourg. Les conclusions de l'avocat général du 14 octobre 1987, selon lesquelles l'action des deux pays devait être rejetée, ne les a pas *découragés. Vingt-trois fabricants* se sont rassemblés au sein de la FEDESA (Fédération européenne des entreprises de santé animale) pour mener l'offensive contre la directive.

La FEDESA fait valoir que renoncer à engraisser les bêtes aux hormones revient à priver les éleveurs d'un gain de productivité.

Le BEUC (Bureau européen des unions de consommateurs) rappelle quant à lui que la directive correspond *« à une prise en compte de l'intérêt national des consommateurs »*. Pour le BEUC, *« les pressions américaines ou du GATT sur la Commission contre la directive ne doivent entraîner aucune concession ou délai supplémentaire »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Le Koweït aurait acquis 5 % de BP.** — Le Koweït aurait réussi à acquérir 4,9 % des actions de British Petroleum à la faveur de la crise boursière. Ces achats — *qui seraient* évalués à 850 millions de livres (8,5 milliards de francs environ) — auraient eu lieu en dehors de la place de Londres et auraient été effectués auprès d'institutions financières étrangères, notamment américaines, ayant souscrit de nouvelles actions de la dernière tranche qui vient d'être privatisée. — *(AFP.)*

## SOCIAL

## A Marseille

# Vers la fin du conflit des dockers

*MARSEILLE*
*de notre correspondant régional*

Après plus d'un mois d'un conflit qui a eu de graves répercussions économiques et sociales (*le Monde* du 3 novembre), les dockers CGT et des entrepreneurs de manutention (acconiers) des bassins Est du Port autonome de Marseille devaient arriver au terme de leurs discussions, le samedi 7 novembre, pour la signature de nouvelles conventions collectives.

Les accords en passe d'être conclus devraient permettre de réduire de 20 % à 30 % les effectifs des équipes à terre et à bord. En revanche, les dockers ont obtenu le maintien, et dans certains cas l'amélioration, de leurs avantages sociaux. *« Nous avons réalisé un changement profond dans l'organisation du travail de la manutention »*, a déclaré le porte-parole des acconiers, M. Magnan.

Les accords devront être approuvés lundi par les dockers au cours d'une assemblée générale. Seule ombre au tableau : le financement du plan social — prévoyant le départ de cinq cents dockers, — signé en juin dernier entre les deux parties, qui reste soumis à la bonne volonté des pouvoirs publics.

GUY PORTE.

# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**Semaine du 3 au 6 novembre.**

# Encore plus bas

QUOI de neuf, docteur ? Pour reprendre cette expression familière à Bugs Bunny, c'est bien le cas de le dire. Pour la neuvième fois consécutive, la Bourse de Paris a baissé au cours de la semaine écoulée, réduite à quatre séances par la fête des morts, traditionnellement chômée rue Vivienne. Il faut soigneusement souligner ce fait, car certains commentateurs hardis en avaient déduit un peu hâtivement que le marché avait fermé ses portes pour enterrer les siens, perdus durant la dernière débâcle.

Non, rien de neuf, sinon que la Bourse, devenue peu active pourtant, n'a pas paru être sevrée de baisse. Un repli de 0,5 % des cours saluait mardi la réouverture du marché. Le lendemain, c'était la franche rechute, inévitable, paraît-il, après les deux séances de hausse enregistrées à la fin de la semaine précédente. *« Les investisseurs étrangers étrillés à Wall Street, Hongkong, Tokyo, Londres... grignotent des plus-values là où ils peuvent encore »*, expliquait un professionnel. Ces pauvres gens se refaisaient un peu de monnaie jeudi (– 1,25 %). A la veille du week-end, ce furent littéralement les montagnes russes. La matinée s'était en effet achevée sur 1,8 % de hausse. Une demi-heure après, la tendance s'était complètement renversée (– 1 %). A 14 heures, nouveau coup de théâtre avec l'indicateur instantané revenu dans le noir. La séance, ô combien chaotique, se terminait sur une modeste hausse de 0,45 %, sans grand effet sur le bilan de la semaine encore très lourd (– 4,5 %). Depuis le 4 septembre dernier, point culminant de la reprise d'été, les valeurs françaises ont, en moyenne, baissé d'environ 32 %. Sans précédent. Après cela, les affiches, qui tapissent le métro pour appâter l'épargnant, *« Bougez votre argent, il va faire des bonds »*, paraissent bien dérisoires.

Encore un petit effort et la Bourse achèvera de perdre les gains qu'elle avait acquis en 1986. Actuellement, l'indice CAC, retombé pour la deuxième fois au-dessous du palier des 300 points, se trouve à son plus bas niveau depuis le 18 février 1986.

A dire vrai, la séance de vendredi a très bien mis en lumière le sentiment du marché. Et ce sentiment est noir.

Si Paris a continué cette semaine de s'étaler, c'est bien la faute du dollar, qui n'en finit plus de s'effilocher au point de retomber à ses plus bas niveaux historiques contre le deutschemark, le yen et le franc suisse *(voir ci-contre)*. La preuve : les autres places financières n'avaient pas la mine très fraîche non plus.

Mais sur cette rive-ci de l'Atlantique, le problème monétaire s'est compliqué avec le dérapage concomitant du franc (par rapport au deutschemark), qui s'est dangereusement approché de son cours-plancher. Que faire ? Le laisser flotter en décrétant sa sortie du SME ? Des financiers étaient pour. Mais pas question. Le choix de Rivoli s'est porté sur la *« solution concertée »* avec l'Allemagne fédérale, seule capable d'éviter une dépréciation du franc et une réévaluation du deutschemark. Et tandis que Bonn baissait ses taux d'intérêt à court terme, Paris relevait les siens. Momentanément... bien sûr ! Comme ça la France est devenue le seul pays riche au monde à majorer le loyer de son argent. Sur le marché obligataire et sur le MATIF où des positions avaient été prises à la hausse, en prévision d'un réaménagement des parités monétaires dans le SME, qui devait conduire à une dévaluation du franc, des opérateurs se sont retrouvés pour la énième fois complètement coincés. Beaucoup criaient au scandale, car la nouvelle du relèvement des taux français avait été annoncée jeudi une demi-heure seulement après le bouclage de l'émission d'OAT. *« Et encore bravo ! »*, disait en sifflant un opérateur. *« Mais ils sont fous »*, clamaient des professionnels. Et d'ajouter : *« C'est la reconnaissance que la situation économique et monétaire n'est pas bonne en France. »* Du coup, pour éviter des remous, un écran de fumée avait été dressé à la hâte vendredi matin. Et sur des achats institutionnels, le marché était remonté en flèche. *« Cela permet à Paris de donner le change quand New-York redémarre »*, commentait un spécialiste. Mais le voile n'a pas tardé à se déchirer.

### Pessimisme noir

Les étrangers, Britanniques en tête, se sont remis à vendre. Et les « zinzins sont rapidement accourus pour colmater les brèches et tenter de rendre un air présentable à la Bourse ». « Ces manœuvres n'ont échappé à personne. Elles ont contribué à détériorer l'atmosphère déjà assez lourde comme ça. » Un gérant de portefeuille, lui, ricanait dans son coin : *« Lundi prochain, il faudra canaliser les ventes de Suez. »* C'est, en effet, le 9 novembre que l'action de ce groupe financier doit faire son retour rue Vivienne. *« Elle va se faire écharper »*, lança quelqu'un. Vendredi, sur le marché gris de Londres l'action Suez se traitait entre 285 F et 295 F (prix de vente : 317 F). Sans commentaire.

D'une façon générale, le pessimisme est tel dans les travées que nul ne s'aventure plus à formuler le moindre pronostic. Le mot reprise ? Banni. A Noël peut-être on en reparlera, quand le ralentissement de la croissance outre-Atlantique sera tel que la Réserve fédérale américaine sera obligée de baisser ses taux pour relancer la machine économique et le dollar.

Dans l'immédiat beaucoup craignent que l'apparition furtive d'un début de sélectivité, pour la première fois depuis trois semaines, soit éphémère. *« La remontée des taux a tout cassé »*, murmurait un boursier. Et puis l'horizon se rétrécit à toute vitesse. Avec la crise financière, partout la croissance va se ralentir. En France, le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) table tout juste sur 1 % pour 1988. Dans ces conditions, les prévisions de bénéfices des entreprises vont devoir être revues... à la baisse. Il en sera de même du PER (*price earning ratio* ou rapport cours bénéfice par action). *« Il va falloir maintenant raisonner avec des ratios de 10, peut-être même inférieurs »*, se plaignait un analyste. Mais où est donc passé le temps des PER à 17, 20, voire 25 ? Pour l'instant des professionnels se bornent à constater que les valeurs françaises sont revenues à des niveaux correspondant à des cours d'achat... pour 1988. Le drame est que le montant des achats à découvert n'a pas diminué (– 19 %) en un mois, à due proportion de la baisse des cours. *« Elle reste trop importante »*, entendait-on sous la verrière. Autrement dit, en plus des ventes de portefeuilles auxquelles les étrangers procèdent encore, des dégagements sur positions peuvent encore se produire, par lassitude ou pour éviter le pire. Le montant de ce découvert sur les actions françaises n'est pas considérable : 5,78 milliards de francs à fin octobre. Au rythme actuel des transactions (1,4 milliard de francs par jour), cela représente quatre séances en Bourse. En temps ordinaire, ce n'est rien et le marché serait jugé sain. En période de crise, les vieux critères n'ont plus cours. Les circonstances sont vraiment exceptionnelles. La preuve : les spécialistes chargés de gérer le portefeuille fictif de *l'Expansion* ont démissionné. Impossible : les règles du jeu ont changé. Ce n'est pas un hasard si le représentant d'une grande banque, habitué à se restaurer convenablement, avalait l'autre jour un sandwich à la sauvette. Le lendemain, il n'avait même plus le temps d'en acheter un. Il n'y a plus que M. Francis Bouygues pour se montrer serein, devant les rumeurs d'OPA qui circulent sur son groupe depuis que son action est tombée au-dessous de 1 000 F.

Maintenant, pour gagner de l'argent rue Vivienne, il faudrait, comme l'assurait un gérant de portefeuille malicieux, *« pouvoir vendre à découvert les grands dirigeants des pays industrialisés »*. C'est méchant. Mais faudra-t-il attendre un nouveau cataclysme pour voir les hommes politiques se décider enfin à prendre des mesures ? En Bourse, le fond reste peut-être à découvrir.

ANDRÉ DESSOT.

### Produits chimiques

| | 6-11-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Inst. Mérieux | 3 930 | + 10 |
| Labo. Bell. | 1 129 | + 69 |
| Roussel UC | 995 | – 52 |
| BASF | 850 | – 62 |
| Bayer | 905 | – 60 |
| Hoechst | 799 | – 81 |
| Imp. Chemic. (1) | 108,20 | – 5,80 |
| Norsk Hydro | 150 | – 11 |

(1) Coupon de 1,60 F.

### Pétroles

| | 6-11-87 | Diff. |
|---|---|---|
| B.P. France | 71 | inch. |
| Elf-Aquitaine | 270 | – 16 |
| Esso | 384,90 | – 8,90 |
| Exxon | 233,50 | – 5,50 |
| Petrofina | 1 505 | – 75 |
| Primagaz | 636 | + 19 |
| Raffinage | 76 | + 4 |
| Royal Dutch | 683 | – 46 |
| Sogerap | 336 | + 1 |
| Total | 356 | + 1 |

### Valeurs diverses

| | 6-11-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 359,50 | – 0,50 |
| Agence Havas | 441 | – 20 |
| Arjomari | 1 560 | + 164 |
| Bic | 505 | – 25 |
| Bis | 765 | – 65 |
| CGIP | 815 | – 40 |
| Club Méditerranée | 365 | – 27 |
| Essilor | 2 101 | – 339 |
| Europe 1 | 511 | – 4 |
| Hachette | 2 120 | – 133 |
| L'Air liquide | 520 | – 15 |
| L'Oréal | 2 500 | – 299 |
| Navigation Mixte | 702 | + 2 |
| Nord-Est | 102,20 | + 1,10 |
| Presses Cité | 2 690 | – 309 |
| Saint-Gobain | 426 | – 16 |
| Sanofi | 572 | – 38 |
| Skis Rossignol | 1 038 | – 2 |

### Filatures, textiles, magasins

| | 6-11-87 | Diff. |
|---|---|---|
| André Roudière | 161 | – 19 |
| Agache (Fin.) | 1 720 | – 80 |
| BHV | 305 | – 45 |
| CFAO | 1 440 | – 40 |
| Damart-Serviposte | 2 226 | – 59 |
| Darty | 275 | – 25 |
| DMC | 392,10 | – 28,40 |
| Galeries Lafayette | 1 028 | – 22 |
| La Redoute | 2 800 | – 98 |
| Nouvelles Galeries | 347 | – 38 |
| Printemps | 450 | – 30 |
| SCOA | 79,60 | – 8 |

### Mines, caoutchouc, outre-mer

| | 6-11-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Géophysique | 351 | – 48 |
| Imétal | 125 | – 6 |
| Michelin | 222,90 | – 15,60 |
| Min. Penarroya | 37,85 | – 2,15 |
| RTZ | 29,40 | – 6,40 |
| ZCI | 1,51 | – 0,05 |

### Métallurgie construction mécanique

| | 6-11-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Alspi | 294 | – 23 |
| Avions Dassault-B. | 840 | – 47 |
| Chiers-Châtillon | 47,30 | – 6,40 |
| De Dietrich | 1 530 | + 35 |
| FACOM | 528 | – 12 |
| Fives Li | 98 | – 8 |
| Marine Wendel | 231 | – 27 |
| Penhoët | 872 | – 80 |
| Peugeot SA | 1 065 | – 95 |
| Poclain | 16,40 | – 0,05 |
| Sagem | 1 435 | + 13 |
| Strafor | 425 | – 904 |
| Valeo | 472 | – 38 |
| Vallourec | 42,50 | – 7,50 |

### Banques, assurances sociétés d'investissement

| | 6-11-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Équipement | 290 | inch. |
| Bancaire (Cie) | 451 | – 56 |
| Cetelem | 530 | – 60 |
| Chargeurs SA | 785 | – 9 |
| CFF | 875 | – 15 |
| CFI | 385 | + 2 |
| Eurafrance | 1 352 | – 198 |
| Hénin (La) | 456 | – 19 |
| Imm. Pl.-Monceau | 340 | + 10 |
| Locafrance | 377 | – 28 |
| Locindus | 845 | – 10 |
| Midi | 825 | – 76 |
| Midland Bank | 208 | – 7 |
| OFP | 995 | – 110 |
| Paris. de réesc | 417 | – 33 |
| Prétabail | 1 145 | – 20 |
| Schneider | 265 | – 15 |
| UCB | 183,90 | – 11,10 |

### Valeurs à revenu fixe ou indexé

| | 6-11-87 | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 1 703 | – 106 |
| 7 % 1973 | 9 010 | + 50 |
| 10,30 % 1975 | 100,30 | – 0,40 |
| PME 10,6 % 1976 | 100,30 | – 0,50 |
| 8,80 % 1977 | 123 | + 0,90 |
| 10 % 1978 | 100,30 | – 0,05 |
| 9,80 % 1978 | 99,80 | inch. |
| 9 % 1979 | 97,70 | + 0,10 |
| 10,80 % 1979 | 101,70 | + 0,60 |
| 16,20 % 1982 | 112,45 | inch. |
| 16 % 1982 | 113,70 | inch. |
| 15,75 % 1982 | 110,35 | – 0,35 |
| CNE 3 % | 3 800 | – 160 |
| CNB bq. 5 000 F. | 102,50 | – 0,85 |
| CNB Paribas 5 000 F | 102 | – 0,25 |
| CNB Suez 5 000 F | 102,10 | + 0,10 |
| CNI 5 000 F | 102,05 | + 0,07 |

### Alimentation

| | 6-11-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Beghin-Say | 390 | + 4 |
| Bongrain | 2 381 | + 20 |
| BSN | 4 100 | – 140 |
| Carrefour | 2 330 | – 79 |
| Casino | 129,80 | – 6,20 |
| Euromarché | 2 930 | – 20 |
| Guyenne et Gasc. | 399 | – 36 |
| Lesieur | 1 575 | – 27 |
| LUMH | 1 430 | – 111 |
| Martell | 1 575 | – 115 |
| Nestlé | 33 810 | – 1 190 |
| Occidentale (Gle) | 676 | – 34 |
| Olida-Caby | 210 | + 5 |
| Pernod-Ricard | 740 | – 9 |
| Promodès | 1 780 | – 20 |
| St-Louis-Bouchon | 1 320 | + 265 |
| C.S. Saupiquet | 1 040 | – 20 |
| Source Perrier | 604 | – 22 |

### Matériel électrique services publics

| | 6-11-87 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel | 1 749 | + 198 |
| Alsthom-Atlantique | 275 | + 5 |
| Crouzet | 148 | + 3 |
| Générale des Eaux | 1 025 | – 35 |
| IBM | 703 | – 7 |
| Intertechnique | 780 | – 11 |
| ITT | 296 | – 22 |
| Legrand | 2 250 | + 335 |
| Lyonnaise des Eaux | 1 184 | + 4 |
| Matra | 1 652 | – 3 |
| Merlin-Gérin | 1 951 | + 1 |
| Moteurs Leroy-Somer | 535 | – 50 |
| Moulinex | 54,35 | – 4,15 |
| PM Labinal | 542 | + 56 |
| Radiotechnique | 1 020 | – 40 |
| Schlumberger | 192 | – 3 |
| SEB | 742 | – 24 |
| Siemens | 1 475 | – 167 |
| Signaux | 315 | – 19 |
| Téléméc. Electrique | 2 770 | – 40 |
| Thomson-CSF | 781 | – 61 |

### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

| Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| Saint-Louis | + 14,3 | Luchaire | – 22,6 |
| Alcatel | + 12,8 | Matra | – 19,8 |
| Arjomari | + 11,7 | Nordon | – 15,4 |
| P.M.-Labinal | + 11,5 | Vallourec | – 15 |
| Interbail | + 8,2 | Essilor | – 13,9 |
| Roussel-Uclaf | + 8,2 | Eurafrance | – 13,6 |
| Lab. Bellon | + 6,5 | Géophysique | – 12 |
| Ecco | + 6,1 | Chiers | – 11,9 |
| Sodero | + 6,1 | CERUS | – 11,8 |
| Raf. Distrib. | + 5,6 | Marine Wendel | – 11,8 |
| SADE | + 4,9 | Strafor | – 11,5 |

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| Peugeot | 584 031 | 659 128 890 |
| CGE | 1 353 877 | 326 390 497 |
| BSN | 77 574 | 324 729 731 |
| Saint-Louis | 261 279 | 303 908 361 |
| Lafarge | 242 336 | 288 862 877 |
| Sté Générale | 702 679 | 272 745 527 |
| LV-HM Moët | 181 478 | 271 713 065 |
| Michelin | 1 138 641 | 269 619 070 |
| Saint-Gobain | 503 523 | 216 244 815 |
| CSF | 246 657 | 201 265 349 |
| L'Air liquide | 334 686 | 176 559 992 |

(*) Du 29 octobre au 5 novembre inclus.

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 30 oct. | Cours 6 nov. |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 88 500 | 84 250 |
| – (kilo en lingot) | 89 500 | 84 200 |
| ● Pièce française (20 fr.) | 577 | 553 |
| Pièce française (10 fr.) | 389 | 380 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 593 | 536 |
| Pièce latine (20 fr.) | 532 | 484 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 509 | 485 |
| Souverain | 665 | 639 |
| ● Souverain Elizabeth II | 609 | 634 |
| ● Demi-souverain | 370 | 360 |
| Pièce de 20 dollars | 3 200 | 3 080 |
| – 10 dollars | 1 820 | 1 530 |
| ● – 5 dollars | 900 | 890 |
| – 50 pesos | 3 580 | 3 400 |
| ● – 20 marks | 665 | 667 |
| – 10 florins | 548 | 520 |
| ● – 5 roubles | 350 | 340 |

| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
|---|---|---|---|---|
| Déc 87 | 91,80 | 91,60 | 91,75 | – 0,49 |
| Mars 88 | 91,64 | 91,25 | 91,55 | – 0,33 |
| Juin 88 | 91,40 | 91,20 | 91,40 | – 0,11 |
| Sept. 88 | – | – | 91,15 | – |

● **Les stratégies d'internationalisation des sociétés multinationales pharmaceutiques.** – C'est le titre de la thèse que Philippe Gwénaël Verez a soutenue récemment pour obtenir son diplôme de docteur en pharmacie. C'était presque une gageure, car les grands fabricants de médicaments ne sont pas réputés être bavards. L'auteur a réussi non seulement à les faire parler, mais à rendre aussi son travail intéressant. C'est un bon instrument de travail pour tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'industrie pharmaceutique et/ou travaillent avec elle.

★ Université Paris-V-René Descartes, faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques.

## ETATS-UNIS

### Constitution de la commission d'enquête sur la Bourse

La Maison Blanche a constitué la commission d'enquête chargée d'étudier les mécanismes du marché boursier après la secousse qui a agité les marchés financiers à la mi-octobre. Le président Reagan avait annoncé quelques jours après le « lundi noir » 19 octobre la création d'un tel organisme pour examiner le fonctionnement de la Bourse et proposer d'éventuelles réformes.

La commission est chargée de présenter un rapport d'ici deux mois pour donner *« une vue claire et globale de ce qui est arrivé à la Bourse en octobre, évaluer les performances et les conditions du marché et explorer tout changement nécessaire pour assurer le fonctionnement harmonieux du marché et maintenir la confiance des investisseurs »*, a déclaré M. Martin Fitzwater, porte-parole de la présidence.

En fonction de ses recommandations, le président Reagan décidera s'il est nécessaire de préparer des règlements ou des projets de loi. La Maison Blanche prendra toutes les décisions nécessaires *« pour maintenir un marché libre, équitable et actif »*, a-t-il ajouté.

La commission rendra compte indépendamment de ses travaux à la Réserve fédérale (Fed). Elle fournira également au président Reagan des conseils pendant le déroulement de ses travaux.

Le directeur exécutif de la commission est M. Robert Glauber, professeur à Harward. Elle compte plusieurs dirigeants de sociétés privées, notamment MM. James Kotting, président de Navistar, Robert Kirby, président de Capital Guardian Trust Co, Howard Stein, président de Dreyfus Corporation, et John Opel, président à IBM.

Seul le président de la commission, l'ancien sénateur républicain du New-Jersey, M. Nicholas Brady, avait été nommé jusqu'à présent.

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 2 novembre | 3 novembre | 4 novembre | 5 novembre | 6 novembre |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | – | 1 600 482 | 1 558 838 | 1 952 300 | – |
| Comptant | | | | | |
| R. et obl. | – | 9 342 480 | 14 101 080 | 13 987 951 | – |
| Actions | – | 137 587 | 151 256 | 227 363 | – |
| Total | – | 11 080 549 | 15 811 174 | 16 167 614 | – |
| **INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)** | | | | | |
| Françaises | – | 77,1 | 74,9 | 74,6 | – |
| Étrangères | – | 102,5 | 97,2 | 96 | – |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)** | | | | | |
| Tendance | – | 79,7 | 77,7 | 76,7 | 77,7 |
| **(base 100, 31 décembre 1981)** | | | | | |
| Indice gén. | – | 310,9 | 300,9 | 297,1 | 299,9 |

### MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 novembre 1987

| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Déc. 87 | Mars 88 | Juin 88 | Sept. 88 |
| Premier | – | – | – | – |
| + haut | 97,95 | 97,40 | 97 | 96,65 |
| + bas | 96,35 | 95,95 | 95,90 | 96 |
| Dernier | 97,30 | 96,85 | 96,40 | 96,65 |
| Compensation | 97,30 | 96,80 | 96,40 | 96,65 |

Nombre de contrats : 89 158.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**En dessous de 2 000**

Wall Street s'est efforcé cette semaine de redresser la tête après la débâcle d'octobre. Mais le marché américain n'y est pas arrivé. Encore sous le choc, les investisseurs ont cette fois été rendus très inquiets par la chute du dollar et l'incapacité manifeste du Congrès et de l'administration Reagan de trouver un terrain d'entente pour réduire le déficit budgétaire. De ce fait, après un départ encourageant, la Bourse américaine a rechuté, pour retomber en dessous de la barre des 2 000 et a évolué ensuite de façon irrégulière. A la veille du week-end, l'indice Dow Jones s'est établi à 1 959,05 (contre 1 993,53 le 30 octobre).

Une rumeur, reprise par *l'Express*, circule à New-York, selon laquelle la crise d'octobre serait due à un sabotage financier de l'Iran, qui dès le 14 aurait passé un ordre de vente de plus de 1 milliard de dollars d'actions américaines.

| | Cours 30 oct. | Cours 6 nov. |
|---|---|---|
| Alcoa | 43 | 42 5/8 |
| Allegis (ex-UAL) | 73 1/2 | 72 1/2 |
| ATT | 29 5/8 | 29 3/8 |
| Boeing | 38 5/8 | 36 |
| Chase Man. Bank | 27 1/2 | 28 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 90 1/4 | 90 |
| Eastman Kodak | 55 3/4 | 51 |
| Exxon | 42 | 41 1/4 |
| Ford | 75 1/2 | 75 5/8 |
| General Electric | 47 1/8 | 46 1/8 |
| General Motors | 58 1/2 | 58 3/4 |
| Goodyear | 47 3/4 | 49 7/8 |
| IBM | 123 | 119 1/2 |
| ITT | 52 3/4 | 50 7/8 |
| Mobil Oil | 40 | 38 3/4 |
| Pfizer | 52 5/8 | 53 5/8 |
| Schlumberger | 34 5/8 | 33 3/4 |
| Texaco | 32 5/8 | 30 3/8 |
| Union Carbide | 21 1/2 | 21 3/4 |
| USX | 27 1/8 | 28 3/8 |
| Westinghouse | 47 1/8 | 47 3/4 |
| Xerox Corp | 57 1/8 | 58 1/8 |

### LONDRES

**Semaine noire**

La relative résistance qui s'était manifestée la semaine précédente, n'a pas tenu. Le Stock Exchange a replongé. Suivant les indices pris comme référence, la baisse a été de 7 % ou de 8 %. Une tentative de reprise jeudi, favorisée par la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en RFA, a fait long feu. En plus des craintes suscitées par la glissade du dollar, la perspective d'une récession n'a pas peu contribué à déclencher de nouvelles vagues de ventes. Le discours d'automne, volontairement optimiste, prononcé par le chancelier de l'Echiquier a fait l'effet d'un cautère sur une jambe de bois. Indices « FT » du 6 novembre : industrielles, 1 274 (contre 1 360,9) ; mines d'or, 261,6 (contre 312,1) ; Fonds d'Etat, 91,12 (contre 89,87).

| | Cours 30 oct. | Cours 6 nov. |
|---|---|---|
| Beecham | 422 | 424 |
| Bowater | 370 | 346 |
| Brit. Petroleum | 267 | 245 |
| Charter | 287 | 264 |
| Courtaulds | 337 | 329 |
| De Beers (*) | 10 1/4 | 9 1/4 |
| Free Gold (*) | 12 3/4 | 11 1/2 |
| Glaxo | 11 5/8 | 10 21/64 |
| Gt. Univ. Stores | 20 3/4 | 20 3/8 |
| Imp. Chemical | 10 47/64 | 10 19/64 |
| Shell | 10 31/64 | 978 |
| Unilever | 496 | 457 |
| Vickers | 164 | 133 1/2 |
| War Loan | 40 1/4 | 40 5/8 |

(*) En dollars.

### FRANCFORT

**– 7,8 %**

De l'affaiblissement, le marché allemand est passé cette semaine à l'effondrement. D'un vendredi à l'autre, la baisse moyenne des cours a été de 7,8 %. Là comme ailleurs, la dégringolade du dollar a contribué à inquiéter les opérateurs. L'annonce d'une baisse du Lombard (taux d'avance sur titres) a tout juste réussi à freiner l'hémorragie à la veille du week-end. Les valeurs de la construction automobile ont été très éprouvés.

Indice de la Commerzbank du 6 novembre : 1 407 (contre 1 526).

| | Cours 30 oct. | Cours 6 nov. |
|---|---|---|
| AEG | 251 | 219 |
| BASF | 271,80 | 253,20 |
| Bayer | 293,50 | 269 |
| Commerzbank | 244,50 | 234 |
| Deutschebank | 528 | 467,50 |
| Hoechst | 264 | 240,50 |
| Karstadt | 454 | 427,80 |
| Mannesman | 145 | 125,50 |
| Siemens | 487 | 435,50 |
| Volkswagen | 275 | 253 |

### TOKYO

**Encore quelques secousses**

Le marché japonais est passé successivement de l'espoir (reprise de Wall Street) à la crainte (chute du dollar). De ce fait, les cours ont évolué en dents de scie au cours de cette semaine, écourtée d'une séance mardi par la fête de la culture. Finalement, samedi matin, le Kabuto-Cho s'est encore alourdi, de nombreux opérateurs estimant que l'accord du Louvre avait fait long feu.

Indices du 7 novembre : Nikkei, 22 637,01 (contre 23 328,91 le 31 octobre) ; général, 1 856,99 (contre 1 917,42).

| | Cours 30 oct. | Cours 6 nov. |
|---|---|---|
| Akaï | 454 | 432 |
| Bridgestone | 1 150 | 1 180 |
| Canon | 936 | 940 |
| Fuji Bank | 3 100 | 3 080 |
| Honda Motors | 1 250 | 1 220 |
| Matsushita Electric | 1 950 | 2 050 |
| Mitsubishi Heavy | 636 | 620 |
| Sony Corp. | 4 060 | 4 100 |
| Toyota Motors | 1 780 | 1 800 |

# Crédits, changes, grands marchés

## L'EUROMARCHÉ

# Cocu et mécontent

Il est scandaleux que les investisseurs étrangers ne puissent bénéficier de l'option de payement différé offert aux Français ayant participé à la privatisation de la Compagnie financière de Suez. Cette décision est d'autant plus incompréhensible que l'un des principaux objectifs de cette privatisation était de permettre des augmentations ultérieures du capital social de la Compagnie de la part, entre autres, des investisseurs internationaux. Ceux-ci, qui avaient onze fois souscrit le montant *qui leur* était proposé et qui, ce faisant, s'étaient montrés beaucoup plus empressés que les résidents en France, garderont longtemps en mémoire un ostracisme qui paraît peut compatible avec le traité de Rome.

A la suite de l'effondrement des Bourses dans le monde, la logique aurait voulu que M. Balladur réduise le prix de vente de l'action Suez. Il n'a pu le faire parce que cela aurait entraîné des problèmes juridiques compliqués. Devoir repasser devant la Commission de privatisation aurait pu être interprété comme une reculade politique. Le ministre des finances s'est donc rabattu sur la seule solution restante : le payement différé. C'est une résolution intelligente et élégante parce qu'elle incite les porteurs à conserver leur papier, alors que le payement partiel cher aux *Britanniques* n'y porte pas. Pourquoi fallait-il dès lors pénaliser les non-résidents en les contraignant à libérer immédiatement la totalité du prix de l'action ?

En créant deux catégories d'actions Suez, les unes dotées d'une option à payement différé, les autres à libération instantanée, *les autorités* françaises ont-elles réalisé que cela revenait à instaurer *de facto* une décote en faveur des Français ? Un investisseur étranger ayant reçu deux cents titres devra acquitter sur le champ 63 400 F tricolores tandis que son homologue « franchouillard » ne devra verser que 31 700 F. Si ce dernier fait un dépôt d'un an rémunéré à 8 %, les 31 700 F représentant le solde du payement différé, il percevra 2 536 F d'intérêt. Cela ramènera à 304,20 F le coût ultime de chacune de ses actions Suez. En revanche, ce titre reviendra toujours à 317 F pour l'acquéreur étranger assuré d'être le « cocu » de l'affaire. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le cours du marché gris s'établissait à Londres aux environs de 305 F en fin de semaine. Il ne faut pas, non plus, être grand clerc pour prévoir celui qu'affichera la Bourse de Paris lorsque la cotation officielle débutera le lundi 9 novembre.

Heureux seront les derniers ! Ce principe évangélique devrait, en fin de compte, relever le moral des groupes qui n'avaient pas été autorisés à faire partie du noyau dur initial. Ils auront dorénavant toute latitude pour obtenir la participation qu'ils convoitaient dans la Compagnie financière de Suez à un prix bien inférieur à celui attribué aux benoîts originellement élus. Les modalités de libération appliquées à Suez sont celles qui étaient prévues pour la privatisation de l'UAP. Cette dernière est maintenant dans les limbes non seulement parce que les conditions de marché ne s'y prêtent pas mais aussi parce qu'elle empiéterait sur l'émission de 1,3 milliard de dollars d'actions qu'Eurotunnel, la société chargée de creuser le *tunnel sous la Manche*, se doit de lever, du 16 au 27 novembre, auprès des investisseurs internationaux, tout particulièrement les français et les britanniques. Cette émission est impérative. Sans elle, pas de tunnel : à son succès est subordonné l'octroi de plus de 8,5 milliards de dollars sur dix-huit ans de crédits bancaires de la part de cent quatre-vingt-neuf banques internationales.

L'entêtement politique auquel on a pu assister avec BP, en Grande-Bretagne, puis avec Suez, en France, joint à celui que dénote au Japon la décision de procéder à l'énorme privatisation, pour l'équivalence de 38 milliards de dollars, de NTT (Nippon Telephone and Telegraph), est déjà nocif dans un climat normal. Il devient intolérable lorsque les marchés ne s'y prêtent pas, comme c'est le cas actuellement. Invitées à soutenir l'émission par leurs autorités gouvernementales auxquelles les lie une allégeance œdipienne qui ferait rêver Sigmund Freud lui-même, les institutions japonaises sont assurées de faire leur devoir. Celui-ci accompli, il ne serait pas étonnant qu'elles se déchargent immédiatement des avoirs en actions japonaises qu'elles avaient plutôt mal que bon gré conservés en portefeuilles afin que l'émission NTT ne se déroule pas sous des auspices encore pires. Tout cela n'augure pas bien de l'état des Bourses dans le monde.

### Une « référence historique »

Tout va beaucoup mieux sur le marché euro-obligataire où l'abaissement tant attendu des taux d'intérêt a ramené un espoir que n'a même pu affecter la chute dramatique de la devise américaine. La perspective d'une détente supplémentaire des taux l'a emporté sur les considérations monétaires. La maestria du Crédit suisse First Boston (CSFB) y a également été pour beaucoup. Jeudi, la grande banque d'investissement, désormais plus helvétique qu'américaine sous l'impulsion de Hans-Jeorg Rudloff, a lancé avec beaucoup de succès une euro-émission de 250 millions de dollars des Etats-Unis pour le compte de la République d'Autriche. D'une durée de trois ans, elle a été offerte à un prix de 100,375, assortie d'un coupon annuel de 8,50 %. A la fin de la même journée, elle se traitait avec *une modeste* décote de *0,50*, soit bien en dessous de la commission bancaire globale de 1,375 % et encore en deçà de la seule commission de vente de 0,875 %. Trois raisons expliquent l'excellente performance autrichienne : un coupon à la limite de la générosité, une durée relativement brève et la qualité souveraine de classe « AAA » de l'emprunteur.

Il est heureux que la réduction, le même jeudi, de 0,50 % du Lombard en Allemagne ait été suivie d'une promesse de la Bundesbank de procurer au marché allemand des liquidités au travers d'une enchère de *papier à 30 jours ne coûtant plus que* 3,50 % au lieu de 3,80 % précédemment. Cet abaissement, alors que le taux d'escompte germain est résolument demeuré inchangé à 3 %, était un signe évident de bonne volonté teutonne. Dès vendredi, cela permettait à la toute-puissante Deutsche Bank de souligner que la détente des taux à moyen terme se produisait enfin en Allemagne en offrant pour le compte de sa filiale de Curaçao, 500 millions de deutchemarks sur cinq ans dotés de ce que les banquiers d'outre-Rhin qualifient de « référence historique » : un coupon de seulement 5,50 %. C'est en effet le plus bas qu'on ait jamais atteint dans le passé en Allemagne. Cela n'a en rien ralenti l'enthousiasme des investisseurs qui ont très chaleureusement accueilli la proposition de la Deutsche Bank.

Les eurotemps sont désormais partout à la détente. Cela, combiné avec la régression du dollar à des niveaux plus réalistes, devrait à la longue aussi ramener un peu de calme sur les principales Bourses du monde. Les Allemands et les Japonais ont peut-être enfin compris que les Américains, afin de ressusciter *leur industrie manufacturière littéralement* annihilée par les premiers, étaient résolus à laisser le cours du dollar tomber suffisamment bas pour qu'aux Etats-Unis le prix de la Mercedes approche celui de la fusée Ariane et que le coût d'une voiture Nissan rejoigne celui de la Rolls-Royce.

CHRISTOPHER HUGHES.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

# Alerte sur le riz

Le riz va-t-il manquer ? Dans son rapport sur « les perspectives de l'alimentation du mois d'octobre », la FAO (1) fournit des précisions inquiétantes sur l'état des récoltes et des stocks mondiaux. En Asie, première zone rizicole du monde, la production devrait diminuer en 1987 de 17 millions de tonnes, pour ne plus atteindre que 416 millions de tonnes (– 4 %). Dans la plupart des pays (Thaïlande, Pakistan), l'arrivée tardive des pluies de mousson et la sécheresse sont à l'origine de cette contre-performance. Aux Philippines, les typhons ont couché le paddy (riz sur pied). Des précipitations d'une rare violence ont inondé la moitié du territoire du Bangladesh, où la récolte pourrait retrouver son niveau le plus bas de ces dix dernières années. Quant aux rizières du Vietnam, que les intempéries n'ont pas épargnées, elles ont reçu de surcroît la visite inopinée de ravageurs.

En 1988, la FAO prévoit aussi que les stocks mondiaux devraient reculer de 36 %, pour s'établir à 32 millions de tonnes. Si un tel calcul se vérifie, ils ne représenteront plus que 10 % de la consommation annuelle mondiale, contre 16 % à 18 % pendant la dernière décennie. *« Les stocks ne dépasseraient alors que de 8 millions de tonnes le niveau le plus bas auquel ils étaient tombés durant la crise alimentaire mondiale du début des années 70 »*, écrit la FAO.

Pour la deuxième année consécutive, l'Asie s'apprête en effet à importer du riz en 1988 et à renverser la tendance à l'autosuffisance précédemment amorcée. L'Inde, qui ne se servait plus sur le marché depuis trois ans, sera de nouveau acheteuse, de même que les Philippines, absentes en 1986 et en 1987. Le Bangladesh, le Kampuchéa, la Malaisie, le Sri-Lanka et le Vietnam devraient, de leur côté, accroître leurs commandes de riz. Pour 1988, la FAO estime, en revanche, que l'Afrique réduira considérablement ses achats en raison d'un manque de devises. *« Pour les pays à faibles revenus, les besoins d'importations susceptibles d'être satisfaits dépendront du niveau de l'aide alimentaire »*, estime la principale institution spécialisée des Nations unies. Cette situation tendue se traduit par une forte remontée des prix du riz.

En septembre 1987, dernier mois analysé (2), ils avaient progressé de 30 % en moyenne comparé à leur niveau de septembre *1986. Ils* devraient se raffermir encore d'ici à la fin de l'année et pendant le premier semestre de 1988. A titre d'exemple, les brisures de riz thaïlandais, qui valaient 172 dollars la tonne en août, se traitaient à 220 dollars en septembre 1987. Dans le même intervalle, le prix du riz blanc est passé dans le même pays de 245 à 275 dollars la tonne. L'accroissement des besoins d'importation et le recul des récoltes provoquent une situation de relative pénurie. *« Les disponibilités exportables de riz devraient être, en 1988, inférieures à la demande »*, prévoit la FAO. Elle estime à 11 millions de tonnes le volume des échanges mondiaux pour l'an prochain, soit une baisse de 3 % sur 1987.

En Afrique, mais surtout en Asie, le riz reste à la base de l'alimentation de millions d'êtres humains. « Manger » se dit « manger le riz » dans de nombreuses langues (laotien, santali, vietnamien). Comme l'a souligné le géographe Pierre Gourou (3), le grain de riz est un grain de vie. Dire qu'il n'a pas de *prix serait un euphémisme* ; pour ceux qui en manquent, il coûte déjà trop cher.

ÉRIC FOTTORINO.

(1) FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

(2) Les coûts du riz ne font pas l'objet de cotations quotidiennes sur les marchés à terme, à l'inverse de la plupart des matières premières.

(3) *Riz et civilisation*, édité chez Fayard.

| PRODUITS | COURS DU 06-11 |
|---|---|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1131 (+ 32) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 910 (– 82) Livres/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 3 200 (– 155) Livres/tonne |
| Sucre (Paris) Décembre | 1 112 (– 29) Francs/tonne |
| Café (Londres) Novembre | 1 248 (+ 6) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Décembre | 1 821 (+ 14) Dollars/tonne |
| Blé (Chicago) Décembre | 285,75 (– 10,65) Cents/boisseau |
| Maïs (Chicago) Décembre | 180,25 (+ 0,80) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Décembre | 184,10 (+ 2,20) Dollars/t. courte |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

### Variation des principales matières premières

| Matières premières | 5-1-1987 | % des variations des cours |
|---|---|---|
| Café (Londres, 2e échéance, livre/tonne) ... | 1 645 | – 22,40 |
| Cacao (New-York, 1re éch., dollar/tonne) ... | 1 889 | – 4,76 |
| Sucre (Paris, 1re échéance, franc/tonne) .... | 1 137 | – 1,93 |
| Cuivre (Londres, 3 mois, livre/tonne) ...... | 939,75 | + 20,19 |
| Aluminium (Londres, 3 mois, livre/tonne) .. | 783,75 | + 19,17 |
| Zinc (Londres, 3 mois, livre/tonne) ....... | 535,50 | – 15,68 |
| Plomb (Londres, 3 mois, livre/tonne) ...... | 306,25 | + 9,96 |
| Nickel (Londres, 3 mois, livre/tonne) ...... | 2 459 | + 31,86 |
| Etain (Kuala-Lumpur, ringgit/kilo) ....... | 17,34 | – 0,80 |
| Or (once à Londres) .................... | 399 | + 16,82 |
| Platine (New-York, 3 mois, dollar/once) ... | 484,10 | + 5,20 |
| Argent (New-York, 3 mois, dollar/once) ... | 5,485 | + 24,59 |

Variation des cours du 5 janvier 1987 au 4 novembre 1987, sauf pour l'étain, dernier cours au 3 novembre 1987.

## LES DEVISES ET L'OR

# Glissade

En déclarant il y a une dizaine de jours à Strasbourg que *« les Américains sont prêts à faire tomber le dollar à 1,60 deutschemark »*, M. Jacques Delors, le président de la commission européenne avait sans doute raison trop tôt. Tout au long de la semaine écoulée, le dollar a poursuivi sa chute. Il y a bien eu mercredi une petite « pause », une expression chère à l'ancien ministre français des finances. En perdant, d'un vendredi à l'autre, 5 pfennigs pour terminer le 6 novembre à 1,67 deutschemark, et 4 yens à 134,5 yens, le billet vert est tombé à ses plus bas niveaux historiques. Par rapport au franc français, la monnaie américaine a perdu 12 centimes pour achever la semaine à 5,68 francs. Elle valait 10,62 francs français le 25 février 1985, à son sommet.

Extrêmement nerveux tout au long de cette semaine de la Toussaint, les marchés des changes sont désormais convaincus de la volonté américaine de laisser filer le dollar. Les résistances sont faibles. Les banques centrales sont bel et bien intervenues massivement : la Banque du Japon, la Bundesbank et la Banque nationale suisse en particulier et pour des montants jugés très élevés par les opérateurs, notamment à Tokyo. Mais ces interventions visent davantage à ralentir la chute qu'à l'arrêter. Si les Japonais estiment que le billet vert a maintenant suffisamment baissé, les Allemands sont plus nuancés. En déclarant, lundi soir à New-York, que *« la stabilité des taux de change n'est pas un but en soi »*, M. Karl Otto Poehl, le président de la Bundesbank a provoqué une belle glissade du dollar.

Les déclarations, à nouveau incendiaires et directes, de M. James Baker, le secrétaire américain au Trésor, jeudi dans le *Wall Street Journal* (édition américaine) ne laissent plus aucun doute sur la position officielle des Etats-Unis, même si ensuite la Maison Blanche a cherché à amoindrir le choc. Pour M. Baker, *« la stabilité des taux de change est de l'intérêt du système financier international, mais il n'est pas dans l'intérêt des Etats-Unis de passer à un exercice de stabilisation qui ne serait pas soutenu par des données économiques fondamentales »*. Pas question d'augmenter les taux aux Etats-Unis, les Américains préfèrent une nouvelle baisse du dollar à une récession provoquée par des taux d'intérêt élevés, expliquait encore le « responsable » du Trésor.

Et le franc ? Le plongeon du dollar n'a pas manqué non plus d'accroître les tensions au sein du système monétaire européen, en particulier entre le franc et le deutschemark. Jeudi 29 octobre, la Banque de France avait mis en garde les « spéculateurs » qui jouaient un ajustement monétaire au sein du SME. Dans le même temps, elle avait annoncé sa décision de laisser glisser, à l'intérieur des marges de fluctuation, le franc : le mark passait ainsi rapidement de 3,35 F à 3,40 F, se rapprochant de son cours plafond. Le communiqué publié à cette occasion avait été interprété par les marchés comme l'adoption d'une stratégie de défense qui n'utiliserait pas l'arme des taux mais qui permettrait à la Banque de France de demander à la Bundesbank de l'aider à défendre la monnaie française avant que celle-ci n'ait atteint son cours plancher, en vertu du dispositif adopté à Nyborg (Danemark) le 12 septembre par les ministres des finances de la CEE.

En fait, les pressions sur le franc ont très vite repris au début de cette semaine. La Banque de France devait intervenir fortement pour empêcher le mark de dépasser les 3,41 F français. Pour la première fois dans l'histoire du SME et, dit-on, sur l'initiative du ministre français de l'économie, M. Edouard Balladur, un vaste mouvement de concertation européenne sur les taux d'intérêt a permis de brusquement calmer le jeu. Jeudi 5 novembre dans l'après-midi, la Bundesbank annonçait, après la réunion hebdomadaire de son conseil, une baisse de deux de ses trois taux directeurs ; dix minutes plus tard, la Banque de France indiquait qu'elle augmentait ses deux taux d'intervention de 0,75 point *(voir ci-dessous)*.

Cette décision franco-allemande avait été précédée par des baisses de taux aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne et en Suisse. Destinées selon le communiqué commun publié par MM. Balladur et Stoltenberg, ministre des finances allemand, à contribuer *« à la stabilisation des taux de change au sein du SME, et au-delà au renforcement de la stabilité des marchés des changes »*, ces décisions ont immédiatement provoqué un redressement sensible du franc vis-à-vis du mark. Dès vendredi, le doute reprenait sur les marchés européens. Le franc s'affaiblissait à Paris, où le mark remontait à 3,40 F. Cet accord, qui prévoit sans doute que les Allemands soutiendront le franc en cas d'attaque spéculative, suffira-t-il si le dollar poursuit sa chute la semaine prochaine ?

Afin de mieux savoir à quoi s'en tenir, les marchés des changes sont toujours dans l'attente d'une réunion des ministres des finances des sept grandes puissances économiques, le G-7. L'enlisement des discussions entre le président américain, M. Ronald Reagan, et le Congrès sur la réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis commence à agacer les opérateurs. A la veille du week-end, ils avaient les yeux fixés sur Bâle, où doit se tenir la réunion mensuelle des dirigeants de la Banque des règlements internationaux *où devraient être présents* M. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, et M. Satoshi Sumita, le gouverneur de la Banque du Japon. Un autre événement est attendu : la publication, le jeudi 12 novembre, du déficit commercial américain du mois de septembre. Celle du mois d'août a contribué à déclencher le krach boursier du 19 octobre...

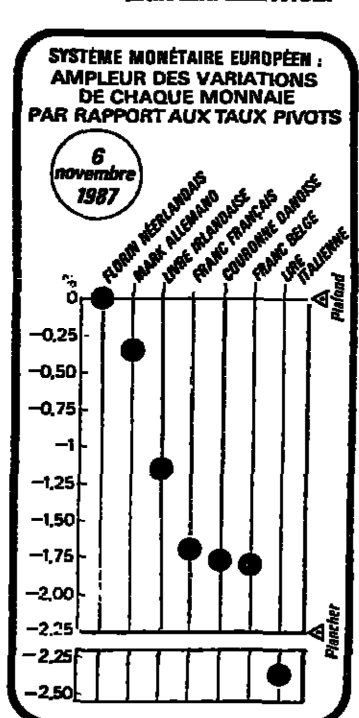
ERIK IZRAELEWICZ.

### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 6 NOVEMBRE

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| New-York ... | 1,7860 | – | 17,5809 | 72,6480 | 59,7729 | 2,8547 | 53,1490 | 0,0808 |
| | 1,7220 | – | 17,0444 | 70,8770 | 57,8703 | 2,7624 | 51,4403 | 0,0786 |
| Paris ....... | 10,1587 | 5,6880 | – | 413,22 | 339,99 | 16,2375 | 302,31 | 4,5982 |
| | 10,1029 | 5,8670 | – | 411,14 | 339,52 | 16,2071 | 301,80 | 4,6124 |
| Zurich ...... | 2,4584 | 1,3765 | 24,2800 | – | 82,2773 | 3,9295 | 73,1597 | 1,1128 |
| | 2,4572 | 1,4270 | 24,3226 | – | 82,5810 | 3,9419 | 73,4053 | 1,1218 |
| Francfort ... | 2,9880 | 1,6730 | 29,4128 | 121,54 | – | 4,7759 | 88,9184 | 1,3525 |
| | 2,9756 | 1,7280 | 29,4533 | 121,09 | – | 4,7735 | 88,8888 | 1,3584 |
| Bruxelles ... | 62,5636 | 35,03 | 6,1586 | 25,4486 | 209,38 | – | 18,6181 | 2,8320 |
| | 62,3364 | 36,20 | 6,1701 | 25,3679 | 209,49 | – | 18,6213 | 2,8459 |
| Amsterdam .. | 3,3604 | 1,8815 | 33,0784 | 136,69 | 112,46 | 5,3711 | – | 1,5210 |
| | 3,3475 | 1,9440 | 33,1345 | 140,57 | 112,50 | 5,3701 | – | 1,5283 |
| Milan ...... | 2209,28 | 1237 | 217,48 | 898,66 | 739,39 | 35,3126 | 657,45 | – |
| | 2190,38 | 1272 | 216,80 | 891,38 | 736,11 | 35,1381 | 654,32 | – |
| Tokyo ...... | 241,38 | 135,15 | 23,7605 | 98,1838 | 80,7830 | 3,8581 | 71,8310 | 0,1093 |
| | 238,15 | 138,30 | 23,5726 | 96,9166 | 80,0347 | 3,8204 | 71,1419 | 0,1087 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 novembre, 4,2087 F contre 4,2422 F le vendredi 30 octobre.




## LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

# La douche écossaise

Il aura été difficile de jouer dans le bon sens et de ne pas essuyer de pertes sur le marché obligataire, cette semaine, car les autorités *monétaires ont pris toutes* les anticipations des opérateurs à contre-pied par leurs volte-face surprises. Le coup de grâce a été donné jeudi 5 novembre par la Banque de France, qui a remonté de 0,75 point ses taux d'intervention pour défendre le franc.

En début de période, les opérateurs tablaient sur une détente du taux de prise en pension de la Bundesbank. Las, mardi, l'institut d'émission allemand annonçait sans autres détails qu'il ne procéderait pas à l'appel d'offres habituel – qui n'aurait porté, il est vrai, que sur 7,3 milliards de deutschemarks, – laissant ainsi le loyer de l'argent à la seule responsabilité du marché. Dès lors, à Francfort, le jour le jour remontait de 2,50 % à 3,75/3,85 %. Il n'en fallait pas plus pour provoquer un emballement en France, d'autant que les attaques sur le franc rendaient nécessaire un recours à l'arme des taux. A Paris, le jour le jour, qui avait ouvert à 7 7/8, passait allègrement la barre des 8 % en fin de séance.

Dans ce contexte, l'annonce de la réduction de 0,25 point du taux d'escompte de la Banque centrale des Pays-Bas, ramené à 4,25 %, laissait les professionnels quelque peu perplexes. Ce signal de détente était bientôt suivi par la Banque centrale d'Angleterre et plusieurs banques de dépôt britanniques. La première abaissait son taux d'escompte d'un demi-point pour l'établir à 8 7/8 %, et les secondes réduisaient aussi d'un demi-point leur taux de base, désormais fixé à 9 %. A ce moment-là, la Bundesbank donnait l'image d'une forteresse assiégée. Pourtant, il semblait exclu que la banque centrale *annonce une décision majeure* en matière de taux d'intérêt, d'autant que la Banque du Japon faisait savoir qu'une diminution de son taux d'escompte était improbable.

Coup de théâtre, jeudi. La Bundesbank décidait une baisse d'un demi-point du taux Lombard (avances sur titres), ramené à 4,5 %, et une diminution de 0,30 point du taux de prise en pension des effets commerciaux. Parallèlement, la Banque de France relevait subitement de trois quarts de point ses taux directeurs pour défendre le franc, alors qu'apparemment des opérateurs empruntaient de la monnaie française pour la vendre au comptant. La séquence de ces deux derniers événements aura été d'une importance cruciale.

Sur le MATIF, l'annonce de la baisse des taux allemands juste avant la clôture de la séance officielle de jeudi provoquait un rallye, et le décembre terminait à 99,40. *« Le pair est pour demain »*, entendait-on autour du pit. Mais les opérateurs devaient rapidement déchanter. La remontée à 8,25 % du taux d'appel d'offres et à 8,75 % du taux des pensions à sept jours déclenchait une rechute des cours, qui tombaient à 97,20 sur le marché de gré à gré. Vendredi, la séance officielle entérinait ces niveaux, le décembre clôturant à 97,30.

Intervenue quelques heures après l'adjudication de jeudi, la remontée des taux d'intervention de la Banque de France a également fait des « victimes » parmi les adjudicataires. En renonçant à émettre sur vingt-cinq ans, le Trésor a voulu s'assurer une *adjudication sans problème sur le* dix et le douze ans. Et l'adjudication d'OAT s'est fort bien passée, au grand soulagement de la Rue de Rivoli, puisque l'Etat a réussi à emprunter à moins de 10 % pour la première fois depuis trois mois. Le Trésor a ainsi levé 6,576 milliards de francs, dont 5,75 milliards par voie d'adjudication (soit pratiquement le haut de la fourchette annoncée) et 826 millions dans le cadre des soumissions non compétitives destinées aux spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) et aux banques centrales étrangères. Reste que les organismes adjudicataires se sentent *aujourd'hui quelque peu floués*, car il apparaît fort peu probable que le Trésor n'ait pas été informé du relèvement des taux de la Banque de France. Avec un taux au jour le jour qui termine à plus de 9 %, le différentiel entre le taux court et le taux long terme s'est nettement réduit, ce qui embarrasse plus d'un professionnel. *« Le Trésor aurait au moins pu faire un geste en ne servant que le bas de la fourchette »*, soulignait un professionnel. Cette affaire pourrait être portée à l'ordre du jour du prochain comité des émissions, car certaines rumeurs laissaient entendre que des SVT auraient été avertis de la remontée des taux d'intervention. Or, en utilisant l'arme des taux, l'institut d'émission a injecté 4 milliards, soit le même montant que le volume d'OAT à dix ans adjugées. Pure coïncidence ?

ROBERT RÉGUER.

**ÉTRANGER**

3 à 5 La destitution du président Habib Bourguiba.
6 Le sommet arabe d'Amman.
7 Un entretien avec le nouveau premier ministre japonais.

**POLITIQUE**

2 Dates : les grèves insurrectionnelles de 1947.
8 L'affaire des ventes d'armes françaises à l'Iran.
– Prison ferme pour les émeutiers de Papeete.
9 La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale.

**SOCIÉTÉ**

10 Mgr Decourtray à la tête de l'épiscopat français.
11 Le procès de « l'espion du Croisic ».
12 La suspension de l'instruction de l'affaire Radio-Courtoisie.
13 Chronologie : octobre 1987 dans *le Monde*.

**ÉCONOMIE**

17 La baisse du franc et celle du dollar : regain de tension au sein du SME.
– Polémique Etats-Unis-CEE autour de la viande aux hormones.
18 Revue des valeurs.
19 Crédits, changes et grands marchés.

**CULTURE**

14 Les dessins de Picasso à l'hôtel Salé.
– Les prix littéraires de l'Académie française.
– « Le Soulier de satin », au Théâtre national de Chaillot.

**SERVICES**

Abonnements ........ 2
Météorologie ........ 16
Mots croisés ........ 16
Carnet ........ 16
Spectacles ........ 15

**MINITEL**

● *Luchaire, Chaumet, les Irlandais : tout sur les « affaires ».* URG
● *Votre avis sur l'affaire CNCL-bande FM.* DIRE
● *Concours le Monde du vin : les indices.* VINS
*Actualité. Sports. International. Abonnements. Bourse. Culture.*
3615 Tapez LEMONDE


Selon les enquêteurs français

# La cargaison d'armes de l'« Eksund » a été embarquée à Tripoli

N'aurait été l'affaire Luchaire, une autre affaire d'armes, la saisie, le 31 octobre, d'une importante cargaison d'armes et de munitions à bord d'un cargo panaméen, aurait probablement connu plus de publicité. l'*Eskund*, cargo intercepté au large de l'île de Batz par une vedette après avoir été repéré par un avion de surveillance des douanes, constitue, en effet, l'une des plus grosses prises faites en matière de trafic d'armes dans le monde depuis plusieurs années.

Les quatre jours de garde à vue des cinq membres de l'équipage du bateau, qui ont été inculpés par M. Jean-Louis Bruguière de transport d'armes *« en relation avec une entreprise ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »*, ont à peine suffi pour décharger, dans le port militaire de Brest, les deux mille caisses de matériel que transportait le navire. Un premier inventaire se révèle impressionnant.

L'*Eksund* recelait dans ses cales 975 fusils de type Kalachnikov AK-47, 16 mitrailleuses calibre 12,7 mm, 8 fusils-mitrailleurs avec leur affût et leur canon de rechange, 20 missiles SAM-7, 12 mortiers de 82 mm MP-41, au moins 10 tubes lance-roquettes RPG-7, 3 têtes de fusée et 3 cartouches propulsives. Toutes ces armes étaient accompagnées de leurs munitions. L'inventaire provisoire de celles-ci, qui porte sur un peu plus de la moitié de la cargaison saisie, fait état de 4 274 chargeurs pour Kalachnikov AK 47, de 448 grenades défensives, de 36 roquettes pour tube RPG 7, de plus de 320 000 cartouches de différents types et calibres, de 984 obus de mortier.

A ces munitions, il faut encore ajouter 1 134 porte-chargeurs *« en toile militaire couleur kaki pour une Kalachnikov AK 47 avec sangle et trousse de nettoyage »*, 358 boîtes de maillons de chargeurs pour mitrailleuses de calibre 12,7 mm, *« chaque boîte contenant un nombre indéterminé de maillons englués dans de la graisse »*, un bateau Zodiac de type 5.

L'*Eksund* transportait également des explosifs dont l'inventaire n'est pas totalement terminé. Une première estimation fait état de 782 pains de plastic de type Semtex, de 2 kilos chacun, conditionnés dans 65 caisses. S'ajoutent à cela 1 976 détonateurs électriques.

Toutes les armes saisies sont en état de fonctionnement. Mis à part 8 fusils mitrailleurs qui sont de type Herstal – c'est-à-dire de fabrication belge, comme les 194 000 cartouches de calibre 7,62 mm qui les servent, – armes et munitions sont d'origine soviétique ou est-européenne. L'explosif et les détonateurs viennent vraisemblablement de Tchécoslovaquie. Tous les emballages, cartons, boîtes et caisses, avaient leurs inscriptions d'origine effacées. De même pour les armes, dont les numéros avaient été limés.

### Origine et destination

Quels étaient les destinataires d'un tel arsenal ? Les enquêteurs avouent n'avoir pas de réponse à cette question. L'IRA est, comme il se doit, désignée, notamment par la presse britannique, qui fait état de sources dans les services de renseignements. Et il est vrai que trois des marins arrêtés, James Coll, James Hoberty et Gabriel Cleary, seraient, selon la police irlandaise, membres de l'organisation nationaliste.

Mais l'importance de la cargaison saisie est sans aucune mesure avec les capacités militaires de l'IRA, même si l'organisation, comme l'avancent certains, envisageait un important coup de main contre la prison du comté de Maze, en Irlande du Nord, où sont détenus plusieurs dizaines de ses militants. Une telle quantité d'armes pose également des problèmes de transport et d'entreposage qui ne sont pas mineurs. Les transports d'armes en faveur des nationalistes irlandais interceptés ces dernières années n'ont jamais atteint une telle importance. En juillet 1986, la police française avait saisi un camping-car qui ne contenait « que » 2 pistolets mitrailleurs, 35 fusils d'assaut et 2 200 cartouches. La cargaison était destinée à l'INLA. En août 1983, une autre saisie, faite au Havre, avait amené la découverte de 28 armes de poing et de 12 000 cartouches dissimulées dans un camion.

Quelle que soit l'identité des destinataires, il se confirme que les armes de l'*Eskund* ont été chargées dans le port de Tripoli, en Libye. Deux des marins arrêtés, qui n'appartiennent pas à l'IRA, ont en effet indiqué que leur bateau était arrivé au large de Tripoli, où il avait reçu l'ordre de se mettre en panne. A la nuit tombée, précédé d'une vedette et conduit par un pilote libyen, l'*Eskund* avait pénétré dans la partie du port de Tripoli réservée aux bâtiments de guerre. Cinquante militaires libyens attendaient à quai et ont entrepris de charger immédiatement le bateau. L'opération n'étant pas terminée à l'aube, l'*Eskund* a repris le large, où il a attendu la nuit suivante pour terminer son chargement et repartir vers l'Irlande.

Selon les mêmes sources, trois transports d'armes similaires auraient déjà été effectués. Tripoli a vigoureusement démenti être pour quoi que ce soit dans l'affaire de l'*Eskund*. Londres et Washington, néanmoins, maintiennent leurs accusations tant à l'égard du colonel Kadhafi qu'à l'égard de l'IRA.

GEORGES MARION.

## La France « prend acte » des changements en Tunisie

Les nouvelles autorités tunisiennes ont pris contact, samedi matin, moins d'une heure après l'annonce de la destitution de M. Bourguiba, avec les autorités françaises. M. Baccouche, le nouveau premier ministre, a notamment téléphoné à M. Chirac, qui s'est ensuite entretenu de la situation à Tunis avec M. Mitterrand. A l'issue de ces contacts, le Quai d'Orsay a été chargé de publier le communiqué suivant : *« La France prend acte du changement survenu en Tunisie. A l'heure où cesse l'action d'Habib Bourguiba, elle rend hommage à l'œuvre accomplie par celui qui fut le créateur de la Tunisie moderne. Elle forme des vœux ardents pour l'heureux avenir et la prospérité du peuple tunisien, sous la conduite de ses hauts responsables, dans l'amitié et la coopération avec la France. »*

Trois ambassades ont été averties en priorité des événements de samedi : celles d'Alger, de Paris et de Washington. On précise à Paris que les autorités françaises ont insisté pour qu'un traitement *« digne »* soit réservé à M. Habib Bourguiba. On croit savoir que l'ancien président tunisien résidera dorénavant dans le palais de Sfax.

## M. Federico Mayor élu directeur général de l'UNESCO

M. Federico Mayor Zaragoza, biochimiste espagnol de cinquante-trois ans, a été élu samedi directeur général de l'UNESCO, pour un mandat de six ans, à l'écrasante majorité de 142 voix contre 7 et 2 abstentions. Il remplace à ce poste M. Amadou Mahtar M'Bow, qui dirigeait l'organisation depuis treize ans.

M. Mayor avait été choisi par le conseil exécutif de l'UNESCO à l'aube du 18 octobre après une nuit électorale mouvementée, marquée notamment par le retrait de son principal rival – le directeur général sortant – et par une rude bataille de procédure. Il sera officiellement installé dans ses fonctions le 16 novembre, deux jours après l'expiration du second mandat de son prédécesseur.

Ancien ministre de l'éducation du gouvernement de Adolfo Suarez en 1981-1982, M. Mayor avait été directeur général adjoint de l'UNESCO de 1978 à 1981.



Le 70e anniversaire de la révolution d'Octobre

## M. Gorbatchev préside le grand défilé de la place Rouge

Le ministre de la défense, le général Dmitri Iazov, a ouvert, samedi matin 7 novembre, devant M. Mikhaïl Gorbatchev et la direction soviétique, le grandiose défilé marquant sur la place Rouge le soixante-dixième anniversaire de la révolution bolchevique.

La parade a débuté à 10 h 20 par un froid très vif, sous un ciel nuageux. Vêtu d'un manteau de fourrure sombre, le chef du Kremlin a été acclamé lorsqu'il est apparu au balcon du mausolée de Lénine. A sa gauche, avaient pris place le premier ministre, M. Nicolas Ryzhkov, le chef de l'Etat polonais, le général Jaruzelski, et le numéro deux du PCUS, M. Egor Ligatchev ; à sa droite, le président de l'URSS, M. Andrei Gromyko et M. Fidel Castro, lui aussi emmitouflé dans un manteau de fourrure.

Parmi les autres responsables présents figuraient les douze membres du bureau politique. Le responsable du parti en Ukraine, M. Vladimir Cherbitski était absent. Il devait présider d'autres commémorations à Kiev. En revanche, le chef du parti de Moscou, M. Boris Yeltsin, qui avait menacé de démissionner le mois dernier, pour protester contre le retard pris dans les réformes de M. Gorbatchev, assistait au défilé.

Par ailleurs, dans une déclaration publiée à l'occasion du 70e anniversaire de la révolution russe, le ministre de la défense a souligné que *« notre peuple peut être certain que nous n'accepterons pas la supériorité militaire de l'impérialisme et qu'aucune force agressive ne pourra nous surprendre »*. Il a indiqué que l'URSS devrait *« faire tout le nécessaire pour maintenir son niveau de capacité défensive »*, aussi lontemps que la *« réaction internationale »* encouragerait la course aux armements.

Evoquant la « perestroïka », il a affirmé que la restructuration de la société soviétique actuellement en cours concernait également l'armée, qui allait améliorer son organisation et la discipline en son sein. – *(AFP, AP)*.

Polémique sur le dépistage médical systématique

## Le coût de la prévention

La santé, on le sait, n'a pas de prix mais elle a un coût. La prévention aussi. Peut-on l'évoquer ? Est-il légitime d'hésiter à prendre une mesure qui devrait logiquement sauver des vies, en raison de son coût ? C'est la question qu'a soulevée la CGT, le jeudi 6 novembre. Dénonçant au cours d'une conférence de presse à la fois le rapport des *« sages »* et la politique gouvernementale d'économies, qui *« visent à transformer l'assurance-maladie en assurance-rationnement »*, les responsables de la CGT ont cité à l'appui un passage d'un article cosigné du docteur Marty, médecin-conseil national de la Caisse nationale d'assurance-maladie (publié dans la *Revue médicale de l'assurance-maladie* de janvier 1987).

Ce dernier, au vu des études menées en Suède et aux Etats-Unis, estime le dépistage systématique du cancer du sein chez les femmes de plus de 50 ans, par la seule technique réellement valable, la mammographie (radiographie du sein), *« efficace mais coûteux »* : *« L'hypothèse minimale, un examen tous les trois ans des femmes de 50 à 69 ans, pourrait éviter 500 décès par an. Chaque décès évité coûterait 450 000 francs. »* L'affaire, conclut-il donc, *« nécessite une décision politique. »*

Au passage, l'article souligne qu'on ne peut trouver de compensation économique à ce coût : si les femmes touchées par le cancer et dépistées à temps, *« n'auront que des soins peu coûteux, survivront, produiront »*, elles *« partiront en retraite, auront des maladies, et la dernière les tuera coûteusement plus tard... La prévention des maladies létales de l'adulte permet aux personnes de vivre plus longtemps pour mourir plus tard d'une autre cause le plus souvent »*.

Le propos est-il scandaleux ? Pour la CGT, c'est la preuve qu'on encourage à laisser mourir les gens : *« Voilà où pousse la logique financière. » « Laissez-les mourir »*, titrait de son côté *l'Humanité*, vendredi 6 novembre. Quant à M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, il a estimé qu'il *« ne faudrait pas que l'on aille trop loin dans ce sens, car le bien le plus précieux, c'est la santé »*, même s'*« il faut que les gens sachent ce qu'ils veulent consacrer à leur protection »*.

En fait, si la formulation brutale du docteur Marty peut choquer, elle ne fait que constater une évidence : ce n'est pas le gain économique qui peut justifier une mesure de prévention, mais son rendement en termes de santé, et son coût possible. La mammographie existe : on en pratique déjà un million par an, remboursées par la Sécurité sociale. Le coût du dépistage systématique s'apprécie de deux façons. Directement, il y a des techniques plus ou moins complexes, plus ou moins coûteuses (le prélèvement sanguin pour le diabète coûte moins cher), mais aussi par rapport à d'autres mesures ou à d'autres soins, *en termes de priorité* : à coût égal, lesquelles gagnent davantage en espérance de vie réelle ? La réponse n'est pas toujours simple...

GUY HERZLICH.

## Mort du compositeur Jean Rivier

Le compositeur Jean Rivier est mort près d'Aubagne, dans la nuit du 5 au 6 novembre. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans.

Autodidacte, il était entré au Conservatoire après la première guerre mondiale et avait obtenu un premier prix de contrepoint et de fugue. Auteur de sept symphonies, de nombreux concertos, d'un requiem, d'œuvres de musique de chambre, il devait enseigner rue de Madrid en alternance avec Darius Milhaud, puis succéder à ce dernier de 1962 à 1966. Il avait reçu, en 1971, le Grand Prix musical de la Ville de Paris.

## « Le Soulier de satin » victime de la grève

La première représentation-marathon du *Soulier de satin*, qui devait se dérouler dimanche 8 novembre au Théâtre national de Chaillot pendant douze heures d'affilée, a été supprimée à cause de la grève de certaines catégories de personnel du théâtre, un accord sur les heures supplémentaires n'ayant pu être trouvé.

● **M. Jean-François Court médiateur du cinéma.** – M. Jean-François Court a été chargé par M. François Léotard d'une mission de concertation et de réflexion avec les exploitants de cinéma *« pour les aider à traverser la crise actuelle et à faire face aux nécessaires adaptations qu'elle implique »*, a annoncé vendredi 6 novembre, le ministère de la culture et de la communication.

● **Récital.** – Le pianiste Miguel Angel Estrella donnera un récital à Bordeaux, le dimanche 15 novembre, à 17 h 30, au Centre André-Malraux, sous la présidence effective de M. Chaban-Delmas. Au programme : Haydn, Chopin, musique argentine. Ce récital est donné au profit de l'Association des villages d'enfants SOS de France.

## ÉCHECS

CHAMPIONNAT DU MONDE
SÉVILLE 1987

### Dixième partie : nulle

### Kasparov et le règlement

Il faudra attendre la prochaine partie dans laquelle Kasparov aura les Blancs (la douzième) pour savoir si le champion du monde a définitivement abandonné l'anglaise (1. ç4), avec laquelle il a, jusque-là, remporté deux victoires, subi une défaite et fait trois nulles. On verra alors si 1. é4 joué dans la dixième partie, le vendredi 6 novembre, n'a été « sorti » que pour essayer de surprendre une fois Karpov.

En fait, le challenger n'a pas hésité un instant pour répondre 1... ç6, coup constitutif de la défense Caro-Kahn, défense qu'il connaît parfaitement pour l'avoir employée avec succès en finale du Tournoi des candidats contre Sokolov, en mars dernier. La partie a alors rapidement suivi un cours connu. Kasparov obtint un léger avantage avec le triplement de ses pièces lourdes sur la colonne f semi-ouverte. Mais la position de Karpov, si elle était passive, restait solide.

C'est alors qu'eut lieu un incident curieux que M. Yeganov, chef de la délégation de Kasparov, expliqua après la partie : ne voyant rien de spécial dans la position avant de jouer son vingtième coup, le champion du monde proposa la nulle. Karpov attendit que le coup fût joué et accepta. A ce moment toujours, selon M. Yeganov, Kasparov se serait aperçu qu'il avait une possibilité de prendre l'avantage. Il demanda donc à l'arbitre du match, M. Gjissen, si Karpov avait le droit d'accepter la proposition de nulle après le coup alors qu'elle avait été formulée avant l'exécution de celui-ci. Le règlement étant formel sur ce point, la nullité fut déclarée et Kasparov, furieux, quitta la salle.

Score après dix parties : 5-5. Onzième partie le lundi 9 novembre. D'ici là, Kasparov pourra toujours apprendre le règlement...

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV

Dixième partie

*Défense Caro-Kahn*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | ç6 | 11. 0-0 (7) | Cd5 (24) |
| 2. d4 | d5 | 12. Fé3 (26) | Db6 (43) |
| 3. Cd2 | dxé4 | 13. Dé2 (29) | 0-0 (44) |
| 4. Cxé4 | Cd7 | 14. Tad1 (29) | Fd6 (52) |
| 5. Cf3 (1) | Cgf6 (2) | 15. Fd3 (62) | Cxé3 (66) |
| 6. Cxf6 (1) | Cxf6 (2) | 16. fxé3 (63) | ç5 (66) |
| 7. ç3 (2) | Fg4 (15) | 17. Tf3 (74) | Taé8 (74) |
| 8. h3 (4) | Fxf3 (15) | 18. Tdf1 (91) | Té7 (74) |
| 9. Dxf3 (5) | é6 (17) | 19. Df2 (92) | Dç7 (83) |
| 10. Fç4 (7) | Fé7 (21) | 20. Dh4 (95) | Nulle. |

*Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.*

A B C E F G H

## M. ALAIN JUPPÉ invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Alain Juppé, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 8 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre chargé du budget, adjoint au maire de Paris, et chargé de préparer le programme de M. Chirac pour l'élection présidentielle répondra aux questions d'André Passeron et d'Erik Izraelewicz, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jacques Esnous, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

Le numéro du « Monde » daté 7 novembre 1987 a été tiré à 530 664 exemplaires

Alors qu'elle cesse sur les autres chaînes

## La grève du doublage se poursuit sur la 5 et M 6

Après la grève générale, la grève *« sélective »*. Les acteurs du doublage, qui ont cessé le travail le 19 octobre dernier, viennent de changer de stratégie. Réunis en assemblée générale dans la nuit du jeudi 5 novembre, ils ont voté la reprise pour toutes les chaînes, sauf la 5 et M 6. *« Nous sommes toujours aussi combatifs*, affirme M. François Parot, du Syndicat français des artistes-interprètes CGT, *et le climat reste tendu. »*. Mais les données de la grève, elles, ont changé.

Après avoir obtenu satisfaction sur le cinéma (*le Monde* des 21 et 30 octobre), les deux mille professionnels du doublage ont fait fléchir TF 1, Antenne 2, FR 3, Canal Plus et la SEPT, la future chaîne culturelle. Toutes ont accepté de limiter à quatorze heures par an seulement – cinquante-six heures si l'on tient compte des possibilités de rediffusion, – le temps d'antenne consacré à des émissions de fiction doublées à l'étranger, au Québec notamment. L'accord, reconductible et valable deux ans, prolonge la situation existant depuis le 1er janvier 1978 dans le secteur public de l'audiovisuel.

Une situation, justement, que la 5 et M 6 affirment ne pouvoir économiquement supporter. *« Nous sommes les deux chaînes qui diffusons le plus de fictions*, plaide M. Nicolas de Tavernost, directeur général adjoint de M 6. *Et c'est nous qui fournissons le plus d'heures de travail à l'industrie française du doublage. »* Deux données qui justifient, à ses yeux, un traitement particulier. *« Beaucoup de séries sont déjà doublées à l'étranger*, poursuit M. de Tavernost. *Les faire redoubler en France nous coûterait souvent aussi cher que leur prix d'achat. Nous n'avons pas les moyens de les payer deux fois. »*

C'est pourquoi la Cinq et M 6 souhaitent pouvoir diffuser sur leurs antennes respectives de 15 % à 20 % d'émissions doublées à l'étranger pendant deux ans, au lieu des 3 % ou 4 % que représentent pour M 6, par exemple, les quatorze heures annuelles acceptées par les chaînes plus anciennes ou du secteur public ! Le fossé est large, et la négociation, pour l'instant, tourne au dialogue de sourds.

Reste à savoir si la Cinq et M 6 auront les moyens de résister longtemps. D'abord, parce que les artistes-interprètes ont mis au point avec la Chambre syndicale du doublage et les autres chaînes déjà signataires un système de « verrouillage » pour que la grève *« sélective »* ne puisse pas être contournée. Ensuite, parce que l'ensemble des télévisions, cette fois, pourrait bien être victime d'une grève de tournage, pour laquelle un mot d'ordre a été déposé à partir du 16 novembre (*le Monde* du 28 octobre). Les négociations avancent très lentement, et la Cinq et M 6 semblent une nouvelle fois bien isolées.

P.-A. G.